

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

3 septembre 2024

Documents d'information
DPC/DPAER/Inf(2024)3

Rapport trimestriel des bureaux du Conseil de l'Europe

Avril-juin 2024

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe chargés de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent la Secrétaire Générale auprès des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par les organisations ou institutions internationales concernées et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- apportent un soutien à l'organisation et au suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation et la mise en œuvre de ces activités, ainsi que pour l'établissement de rapports sur ces dernières ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'avril à juin 2024. À la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles - Conseil de l'Europe Bureau chargé de la liaison avec l'Union européenne

Points forts

Au cours de la période considérée, le bureau a facilité l'organisation de la visite et des réunions de plusieurs **hauts fonctionnaires du CdE**, notamment :

- le Président du Congrès, M. Cools,
- le Directeur des affaires politiques et des relations extérieures, M. Papa,
- le Directeur de la coordination des programmes, M. Neukirch,
- le RSSG sur les migrations et l'asile, M. Best,
- le Directeur de la Démocratie, M. Gruden,
- le Président du CPT, M. Mitchell, et son Secrétaire exécutif, M. Chetwynd,
- le Président du GRECO, M. Mrcla, et sa Secrétaire exécutive, Mme Stoica,
- la Directrice de la DEQM, Mme Doerr ; et
- le Directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, M. Benitez.

Le bureau a facilité les contacts de **haut niveau entre le CdE et l'UE** en mai, tels que la réunion en ligne entre les rapporteurs de l'APCE sur les sanctions et l'envoyé spécial de l'UE sur les sanctions de l'UE, M. O'Sullivan ; l'échange en ligne entre le directeur de la DPAER et le conseiller diplomatique du Président du Conseil Européen, M. Michel ; et l'échange entre le CM et le RS de l'UE, M. Lajcak en juin.

Le chef de bureau et ses collègues ont contribué à la préparation et ont ensuite participé à la réunion du « **Scoreboard** » **CdE-UE** et à la réunion « **CdE-UE/CATS** » qui se sont tenues à Strasbourg respectivement le 19 et le 27 juin.

Le chef de bureau a eu plusieurs réunions et a représenté l'Organisation dans plusieurs événements. Il a par exemple :

- représenté la SG à la Conférence ministérielle de l'UE sur les droits sociaux (la Conférence de « La Hulpe », 15-16 avril).
- rencontré le représentant permanent de la Lituanie auprès de l'UE, M. Prankevicius, dans le cadre de la présidence lituanienne du CM ;
- représenté le CdE lors d'un événement organisé par le gouvernement flamand à Bruxelles pour le 75^e anniversaire de l'Organisation, au cours duquel le chef du service de la jeunesse a prononcé un discours.
- participé à une conférence organisée par le groupe de réflexion « *Friends of Europe* » sur la situation en Ukraine et les politiques européennes concernant le conflit ;
- rencontré le chef du bureau régional - Europe du Haut-Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, ainsi qu'un représentant du *Global Compact* des Nations unies.

Le bureau a rencontré à plusieurs reprises des représentants de la **présidence belge de l'UE**. Il a tenu une réunion avec des collègues de la DGII sur la production de séries télévisées et une autre réunion sur les politiques d'éducation et a discuté des développements en matière de droit pénal avec le président du comité CATS de l'UE.

Le chef de bureau et ses collègues ont maintenu un niveau élevé de **contacts avec toutes les institutions de l'UE**. Outre les contacts avec la Commission, le SEAE et le Conseil, ils ont

notamment rencontré le secrétariat du Parlement européen au sujet d'une éventuelle coopération en matière de recherche et de publication et ont organisé une intervention de la DGI lors d'une audition sur l'IA organisée par le CESE (Comité économique et social européen). Le bureau a également maintenu des contacts avec des **états non-membres** tels que le Canada, Israël et la République de Corée.

Le bureau a organisé des **présentations publiques et des points presse** autour du :

- rapport annuel du CPT (par son Président et son Secrétaire exécutif).
- rapport annuel du GRECO (par son Président et son Secrétaire exécutif).
- travail et les réalisations de l'DEQM, à l'occasion de son 60ème anniversaire (par la directrice Doerr).

Le bureau a également reçu plusieurs visiteurs et groupes, organisés dans le cadre du programme des visiteurs de l'UE ou organisés par divers états, universités et groupes de réflexion.

Le bureau a participé aux consultations à Strasbourg avec la DG NEAR sur le prochain **rapport de la Commission européenne sur l'élargissement** de l'UE. Il a également tenu plusieurs consultations sur divers **instruments de financement** de l'UE et sur les possibilités de coopération avec le CdE dans le cadre de ces instruments.

Le bureau a **fait rapport** sur de nombreux développements de l'UE qui sont d'une importance directe pour le siège. Il s'est concentré sur des questions telles que la situation en Géorgie en ce qui concerne la loi sur les agents étrangers, l'agression russe contre l'Ukraine et les politiques connexes (responsabilité, sanctions, retour des enfants déportés, utilisation des avoirs russes gelés, etc), la situation dans les pays candidats et les politiques d'élargissement, le Pacte sur les migrations et sa mise en œuvre et la loi sur l'immigration clandestine. Le bureau a également suivi et rendu compte des élections européennes du 9 juin et des sommets européens qui ont suivi. Il a rendu compte des priorités de la future présidence hongroise du Conseil de l'UE et des réalisations de la présidence belge sortante.

Le bureau a informé le SEAE et la Commission des rapports et déclarations de la Secrétaire Générale, des décisions du CM et des déclarations de différents organes.

Genève - Bureau du Conseil de l'Europe/Délégation permanente auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Points forts

Le bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Genève a assuré le suivi de la 55^e session du Conseil des droits de l'homme, en transmettant les rapports et informations pertinents à ses collègues du Secrétariat. La chef de bureau a terminé sa série de visites de courtoisie aux représentants permanents des États membres et observateurs du CdE et a commencé à prendre contact avec les représentants permanents de certains États non-membres. Elle a présenté à ses homologues les priorités et les activités du CdE, les conventions ouvertes du CdE et, le cas échéant, le registre des dommages pour l'Ukraine.

Des réunions bilatérales ont été organisées avec le directeur régional de l'UNICEF, M. De Dominicis, le directeur général de l'OIT, M. Hougbo, le directeur de l'UNIDIR, M. Geiss, et le Président du Conseil des droits de l'homme.

Le bureau a préparé et facilité la visite du RSSG sur les migrations et les réfugiés et de la sous-commission du bureau de l'APCE sur la situation des enfants d'Ukraine.

La chef de bureau a représenté le CdE lors d'un certain nombre d'événements tels que le sommet *AI for Good*, le débat présidentiel de haut niveau sur le changement climatique, la Journée mondiale des réfugiés, la Journée internationale de la paix des Nations unies et la Journée internationale des femmes dans le multilatéralisme.

Elle a présenté la nouvelle convention-cadre sur l'IA à plusieurs occasions, notamment lors de la conférence sur l'IA et le développement organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie, et lors de l'événement « *Women in AI Fellowship* » de l'UNIDIR.

Elle a également tenu des échanges de vue sur l'abolition de la peine de mort avec le personnel concerné du haut-commissariat aux droits de l'homme et a facilité les contacts avec le secrétariat.

Des contacts ont été établis avec le rapporteur spécial de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme, ainsi qu'avec le personnel du CICR qui se consacre à ce sujet.

La délégation permanente a également commencé à suivre, en tant qu'observateur, les réunions d'information de l'OMS sur les négociations relatives à une convention, un accord ou un autre instrument international sur la prévention, la préparation et l'intervention en cas de pandémie.

À partir du 18 juin, la délégation du CdE a participé à la 56^e session du Conseil des droits de l'homme.

Vienne - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE, l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Vienne

Le 25 avril, la Secrétaire Générale s'est adressée au Conseil permanent de l'OSCE. Elle a souligné l'importance du multilatéralisme et des efforts de collaboration dans le maintien de l'ordre international fondé sur des règles. Elle a également eu un dialogue avec les ambassadeurs auprès de l'OSCE, ainsi qu'une réunion informelle avec Mme Helga Maria Schmid, Secrétaire Générale de l'OSCE. En outre, elle a rencontré l'ambassadrice Natasha Meli Daudey, représentante permanente de Malte auprès de l'OSCE et présidente du conseil permanent de l'OSCE.

Enfin, la Secrétaire Générale a rencontré Mme Sirpa Rautio, directrice de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE.

Varsovie - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, notamment avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des démocraties

Points forts

Le deuxième trimestre de l'année 2024 a été marqué par le changement du chef de bureau du CdE à Varsovie. A la suite de la fin du mandat de M. Pawel Wierdak et à la nomination de la nouvelle cheffe, les premiers mois d'activité ont été marqués par des démarches administratives liées au fonctionnement du bureau et des visites de courtoisie avec les représentants des institutions basées à Varsovie.

Les points marquants de ce trimestre ont été les réunions de la cheffe de bureau avec le Directeur du BIDDH, M. Mecacci, et le Secrétaire Général de la Communauté des Démocraties, M. Garrett, ainsi que des contacts au niveau plus opérationnel avec des représentants du BIDDH, de la Communauté des Démocraties et de Frontex.

Pendant la période de transition, les tâches les plus urgentes comprenaient, entre autres, la conduite des procédures d'autorisation avec la trésorerie, la poste, la banque et le fournisseur local d'informatique et de téléphonie. Une visite d'un spécialiste informatique de Strasbourg a également été organisée afin de procéder à la mise à jour informatique des locaux du bureau.

La nouvelle cheffe de bureau a effectué une visite d'étude à Strasbourg, rencontrant les représentants des directions et départements du Secrétariat du CdE, de l'APCE, du Congrès et du bureau du Commissaire aux droits de l'homme, afin de mieux comprendre la structure et le mandat particulier de l'Organisation. Un échange de vues a été organisé, entre autres, avec M. Papa, Directeur des affaires politiques et des relations extérieures, M. Esposito, Directeur du Cabinet (et Mme de Roeck, conseillère), M. Best, RSSG sur les migrations et les réfugiés, et M. Guessel, RSSG sur les crimes de haine antisémites et antimusulmans et toute forme d'intolérance religieuse.

Visites/rencontres de haut niveau

25-26 avril - Visite à Varsovie de la Commission de Venise, dirigée par Mme Granata-Menghini, à la demande des autorités polonaises, concernant un avis urgent sur le projet de loi modifiant la loi sur le Conseil national de la magistrature de Pologne. Réunions avec la société civile et les associations judiciaires, réunions au ministère de la Justice, au ministère des Affaires étrangères, au Parlement, à la Chancellerie du Président, au Conseil national de la magistrature, au bureau du médiateur, à la Cour suprême et à la Commission électorale d'État.

26 avril - 38^e réunion du Groupe de coordination entre le CdE et l'OSCE à Strasbourg avec la participation des représentants du BIDDH : Mme Jaliashvili, première directrice adjointe, M. Mossop, conseiller spécial, représentant du directeur à Vienne, et M. Wrzcionkowski, chef adjoint du département Tolérance et non-discrimination.

10 mai - Réunion avec Mme Jaliashvili et M. Marrella, conseiller politique de la directrice adjointe, sur les préparatifs des deuxième et troisième réunions supplémentaires sur la dimension humaine à Vienne, l'organisation de la visite officielle de la directrice adjointe Jaliashvili à Strasbourg et les moyens potentiels de renforcer la coopération tripartite entre le CdE, le BIDDH et les Nations unies.

14 juin - Réunion avec le Secrétaire Général de la Communauté des Démocraties, M. Garrett, pour présenter officiellement ses lettres de créance.

18 juin - Réunion avec le Directeur du BIDDH de l'OSCE, M. Meccaci, pour présenter officiellement ses lettres de créance.

19-20 juin - Visite institutionnelle de Mme Jaliashvili au siège du CdE. Réunions avec des représentants des directions respectives, du Congrès, du bureau du Commissaire aux droits de l'homme, du Cabinet et des représentants spéciaux de la Secrétaire Générale.

Activités du bureau

a) **Renforcement de la coopération avec l'OSCE/BIDDH** - La cheffe de bureau a commencé son mandat par des visites aux représentants des départements et divisions respectifs du BIDDH de l'OSCE, rencontrant M. Kishan Manocha, chef du département Tolérance et non-discrimination, Mme Julia Netesova, cheffe de l'unité Gouvernance démocratique et égalité des sexes, Mme Julia Gebhard, cheffe adjointe du département Démocratisation et cheffe du département Migration, M. Andrew Gardner, chef par intérim du département des Droits de l'homme, M. Cristi Mihalache, conseiller principal sur les questions romaines et Sinti, M. Ghenadie Barba, chef de l'unité État de droit, Mme Alice Szczepanikova, conseillère en matière de migration et de liberté de circulation et M. Konstantine Vardzelashvili, chef du département Démocratisation. L'objectif de ces réunions était principalement d'établir des contacts au niveau du travail et d'échanger des points de vue concernant les futures initiatives conjointes potentielles du CdE-BIDDH dans le cadre des droits de l'homme, de l'état de droit et de la démocratie.

La cheffe de bureau a également suivi de près les discussions concernant la nomination des quatre plus hauts postes de l'OSCE, en particulier l'élection du nouveau directeur du BIDDH, a suivi les rapports et les déclarations publiés par le BIDDH sur les missions d'observation des élections et a assisté à un certain nombre de réunions et de consultations convoquées par le bureau. En particulier, la cheffe de bureau a participé en ligne aux trois réunions supplémentaires sur la dimension humaine à Vienne (sur le rôle de la société civile dans la promotion et la protection du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire ; sur l'éducation aux médias et la démocratie et sur la tolérance et la non-discrimination et l'égalité entre les hommes et les femmes). Elle a également participé à la réunion consultative du BIDDH avec des partenaires internationaux sur le guide à l'intention des procureurs concernant les crimes de haine et les discours de haine criminalisés. Enfin, elle a rencontré M. Thorsten Afflerbach, chef de la division des programmes d'inclusion et de lutte contre la discrimination du CdE, avant sa visite pour la 5e réunion du comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT) à Lublin et avant le cours de formation sur l'inclusion interculturelle organisé par le CdE à Wrocław, dans le cadre de l'initiative interinstitutionnelle conjointe (BIDDH/CdE/UNHRC/OCDE) de l'Académie sur l'intégration des migrants et des réfugiés dans les villes polonaises.

b) **Renforcement de la coopération avec la Communauté des Démocraties/CdD** - Après sa nomination, outre la visite de courtoisie avec le Secrétaire Général Garrett, la cheffe de bureau a également rencontré Mme Milka Zagloba, conseillère juridique, et M. Mateusz Mielczarek, chargé de programme à la CdD, afin de discuter des initiatives conjointes potentielles en matière de démocratisation, en particulier dans le domaine de la désinformation, de la démocratie et de la technologie, ainsi que de la participation des jeunes. Cet échange de vues a conduit à inviter le représentant du CdE à participer en tant que panéliste à l'atelier sur la désinformation, organisé en marge du Conseil d'administration de la

Communauté (le CdE était représenté par la division de la coopération et du renforcement des capacités en matière de liberté d'expression de la direction générale de la démocratie et de la dignité humaine). Première initiative conjointe du CdE et du CdD, l'événement a créé un bon précédent pour la coopération future, contribuant à renforcer la visibilité et l'expertise du CdE dans le domaine de la liberté d'expression parmi les membres du CdD et le corps diplomatique à Varsovie.

Le bureau a également suivi le processus d'élection du nouveau Secrétaire Général et a rendu compte des développements et activités pertinents de la Communauté, et compris les résultats des sessions du comité exécutif du CdD et de la 38^e réunion du conseil de direction du CdD.

c) **Établissement d'une coopération plus étroite avec Frontex** - en attendant la réunion officielle avec le directeur exécutif Hans Leijtens, la cheffe de bureau a visité les locaux de Frontex, rencontrant M. Jonas Grimheden, responsable des droits fondamentaux, afin de se familiariser avec le travail de l'Agence et d'identifier des propositions de coopération potentielles pour 2024. Le bureau a suivi et rapporté les activités de Frontex, y compris sur les mises à jour des franchissements irréguliers des frontières, les ateliers organisés sur la garantie des droits fondamentaux pendant la gestion des frontières et la publication des lignes directrices pour les normes minimales communes européennes pour la surveillance des frontières.

B. BUREAUX DU CdE ET BUREAUX DE PROGRAMMES

Liste des abréviations utilisées dans la désignation des projets

PA	Financement au niveau du Plan d'action
FH	Facilité horizontale de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour les Balkans occidentaux et la Türkiye
PV	Partenariat de voisinage
PC	Programme conjoint
PGG	Partenariat entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour une bonne gouvernance dans les pays du Partenariat oriental
CV	Contribution volontaire

Bureau de programme à Ankara

Situation du bureau

Le bureau de programme du Conseil de l'Europe à Ankara compte 38 membres du personnel (11 hommes, 27 femmes), dont huit (quatre hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 30 (sept hommes, 23 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau de programme a mis en œuvre 11 projets, quatre dans le cadre de la Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye III, quatre programmes conjoints UE/CdE, un financé par une contribution volontaire (du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF), de la Norvège, de la Belgique, de la Türkiye et des Pays-Bas) et deux programmes régionaux, ROMACTED 2 et Intégration des Roms phase III.

État de mise en œuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme dans le contexte de la migration en Türkiye »** : 105 avocats des barreaux d'İzmir, d'Adana, de Kahramanmaraş et de Mardin ont reçu des formations sur «La détention dans le contexte de la migration ». L'institution des droits de l'homme et de l'égalité a commencé à utiliser le guide sur le contrôle des lieux de détention, élaboré dans le cadre du projet. La traduction du Guide du Conseil de l'Europe sur la détention administrative des migrants et des demandeurs d'asile a été achevée en mai. Un événement international sur les droits de l'homme et la migration lors de catastrophes naturelles et les situations d'urgence a été organisé à Ankara les 11 et 12 juin, avec l'ouverture du président de l'Union des associations du barreau et le Chef adjoint du Bureau de programme du Conseil de l'Europe, accueillant plus de 100 participants de barreaux, d'institutions publiques et d'organisations de la société civile. Une évaluation des besoins sur le système de tutelle dans la protection de l'enfance a été réalisée pour le ministère de la famille et des services sociaux en juin.

- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le Blanchiment d'Argent en Türkiye »** : En mai, 41 représentants du Bureau d'enquête sur les crimes financiers (MASAK) et des institutions concernées à Ankara ont reçu des connaissances approfondies sur les bonnes pratiques liées à la surveillance sur place des institutions financières. Dans le cadre de cette action, un représentant de la MASAK a participé à un événement multinational intitulé « AML/CFT Surveillance des entreprises et des professions non financières désignées et des prestataires de services d'actifs virtuels – Application pratique des mesures sectorielles », qui s'est déroulé les 11 et 12 juin à Vilnius.

- **FH III, projet UE/CdE « Favoriser l'accès des femmes à la justice en Türkiye (WA2J Türkiye) »** : 87 femmes vulnérables ont été habilitées à faire valoir leurs droits et à signaler des violations grâce à huit sessions de formation sur les connaissances juridiques, qui ont eu lieu dans les provinces de Hatay, Kahramanmaraş, Adiyaman et Malatya, touchées par le tremblement de terre. L'action a continué à promouvoir l'aide juridique pour qu'elle soit plus accessible et tienne compte de la dimension de genre grâce au programme de subventions lancé avec l'Union des barreaux turcs, dont 262 femmes ont bénéficié jusqu'à présent. 294 étudiants (238 femmes et 56 hommes) ont été certifiés dans le cadre du cours

HELP sur « L'accès à la justice pour les femmes ». L'action est actuellement en cours de sélection de trois organisations de la société civile qui recevront des subventions pour promouvoir l'accès des femmes à la justice. Avec l'université Bilkent d'Ankara, un panel international sur les pratiques juridiques sensibles au genre a été organisé le 15 mai, dans le but de fournir une vue d'ensemble des principes et pratiques internationaux liés aux systèmes juridiques sensibles au genre, des mesures à prendre pour un droit de la famille sensible au genre et centré sur la victime en Türkiye, et d'une communication sensible au genre dans les cas de violence et de violence domestique. Les résultats de l'analyse de genre du projet ont été discutés lors d'un événement en ligne intitulé « Un an après les tremblements de terre du 6 février : Où en sommes-nous dans la poursuite de la justice ? », organisé par l'Université Bilgi d'Istanbul le 29 mai. Les recommandations de cette analyse ont été partagées avec le ministère de la famille et des services sociaux, l'institution du médiateur et l'institution des droits de l'homme et de l'égalité afin de promouvoir l'élaboration et le suivi de politiques sensibles au genre et fondées sur des données probantes.

- **FH III, projet UE/CdE « Projet pilote sur l'éducation à la citoyenneté numérique en Türkiye »** : Les activités de participation des enfants se sont poursuivies et 10 discussions de groupe en ligne ont eu lieu en avril avec la participation de 118 (62 femmes, 56 hommes) élèves des écoles pilotes. L'action a contribué à la sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté numérique et au renforcement des capacités des différentes parties prenantes grâce à l'adaptation des activités de formation des enseignants en ligne et au développement de nouveaux matériels destinés aux parents et aux élèves. Le 28 mai, la cérémonie de remise des prix du concours de podcasts s'est tenue à Ankara en présence du Directeur de la coordination des programmes (DPC) du Conseil de l'Europe, afin d'annoncer les gagnants et de leur remettre leurs prix dans le cadre des célébrations du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe et du 20^e anniversaire du Bureau du programme d'Ankara.

- **PC UE/CdE, « Soutien à la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour constitutionnelle turque dans le domaine des droits fondamentaux »** : 257 avocats des barreaux d'Adana, Sinop, Tokat, Siirt, Aydin, Bursa et Tekirdağ ont été formés sur les « Procédures de demande individuelle » et les avocats du barreau d'İzmir sur « L'exécution des arrêts ». Les 30 et 31 mai, les activités de formation pour 142 juges et procureurs sur le « Droit à un procès équitable » ont été lancées avec l'ouverture par le Président de la Cour constitutionnelle, le ministre de la Justice, le Chef du Bureau de Programme du Conseil de l'Europe et le représentant de l'UED. Un panel international sur « L'intelligence artificielle et le droit » a été organisé le 31 mai à l'université Medipol d'Ankara, avec des discours du président de l'institution des droits de l'homme et de l'égalité, du ministère de la Justice et d'universitaires renommés.

- **PC UE/CdE, « Promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits (ADR) en Turquie »** : Deux réunions avec des représentants des Organisations de la Société Civile (OSC) sur la médiation familiale ont eu lieu le 24 avril et le 22 mai. Sur le même sujet, une visite aux tribunaux de Van a eu lieu le 25 avril. Dans le domaine de la conciliation, un séminaire de sensibilisation pour 91 juges et procureurs s'est tenu à Fethiye le 26 avril. Le 9 mai, un symposium international sur la conciliation a été lancé à Istanbul par le ministre de la Justice et le Chef du Bureau de Programme du Conseil de l'Europe, avec plus de 100 juges, procureurs, avocats et universitaires. Le 24 mai, la salle de conciliation modèle équipée par le projet a été inaugurée à Adana. Deux tables rondes visant à familiariser les représentants des entreprises avec les pratiques de médiation et d'arbitrage ont été organisées à Ankara (1^{er} juin) et à Istanbul (13 juin).

- **PC UE/CdE, « Améliorer l'efficacité des tribunaux de la famille: mieux protéger les droits des membres de la famille »**: Six activités de formation en cascade à Izmir, Antalya, Istanbul et Mardin et une session de formation préalable à Ankara ont été organisées pour un total de 570 juges et procureurs. Une journée portes ouvertes a été organisée au palais de justice d'Izmir en avril. La mise en pratique de trois brochures d'information, de manuels et de lignes directrices conçus dans le cadre du projet lancé dans trois tribunaux pilotes a été réalisée. La clinique juridique des tribunaux de la famille établie au palais de justice d'Izmir en coopération avec l'université d'économie d'Izmir est devenue opérationnelle en juin. Les avocats chargés de fournir une assistance juridique aux survivants du tremblement de terre à Hatay ont été formés aux procédures des tribunaux de la famille en juin. L'évaluation externe du projet a été lancée et devrait être achevée en août.

- **PC UE/CdE, « Améliorer la coopération judiciaire internationale en matière pénale en Turquie »** : En avril et mai, quatre sessions de formation en cascade ont été organisées à Antalya et Mardin pour un total de 100 juges et procureurs. Un atelier s'est tenu à Ankara en avril, avec des juges et des procureurs pour discuter de la circulaire révisée n° 69/2 sur les procédures de commissions rogatoires internationales et des nouveaux modèles de coopération pré-entraide judiciaire. Les 27 et 28 mai, une conférence internationale a été organisée à Ankara sur la coopération judiciaire internationale et la lutte contre la cybercriminalité en coopération avec l'Office de lutte contre la cybercriminalité du Conseil de l'Europe. La conférence de haut niveau a été lancée par les messages vidéo du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe et du vice-ministre de la Justice et la première journée s'est achevée par les remarques de clôture du Directeur du programme de coopération du Conseil de l'Europe et du Directeur général des relations internationales du ministère de la Justice. La publication de la circulaire ministérielle n° 183, soutenue par le projet, a contribué à la création de « Bureaux de coopération judiciaire internationale en matière pénale » dans sept provinces. La mise en œuvre a commencé et la nomination du personnel judiciaire et administratif de ces bureaux a été achevée par l'affectation d'un procureur général par intérim, d'un procureur général et d'un greffier dans chaque bureau.

- **CV, 5 donateurs¹, « Renforcer les procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers en Türkiye »** : Deux formulaires de plainte à l'usage des prisonniers ont été rédigés lors de la 1^e réunion du groupe de travail (GT) qui s'est tenue les 1^{er} et 2 avril. Une partie des plans et du matériel de formation destinés aux directeurs et au personnel des prisons a été discutée et validée lors de la 3^e réunion du groupe de travail qui s'est tenue du 6 au 8 mai, en vue de la prochaine formation des formateurs et des formations en cascade. Une délégation de haut niveau composée de neuf représentants du ministère de la Justice a visité les institutions pénitentiaires espagnoles du 4 au 6 juin afin d'observer les meilleures pratiques. Du 10 au 12 juin, la 3^e réunion du groupe de travail a été organisée pour examiner les projets de procédures opérationnelles standard (POS) préparés pour l'administration pénitentiaire. 50 représentants de diverses parties prenantes ont validé le projet de POS lors de la table ronde du 13 juin. La soumission du paquet législatif, préparé dans le cadre du projet, à la Grande Assemblée nationale turque a été reportée à la prochaine session parlementaire.

- **PC régional UE/CdE, « ROMACTED 2 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local »** : La mise en œuvre de 19 projets de subvention est en cours. Une réunion du groupe consultatif à grande échelle en coordination avec la phase II de l'Intégration des Roms s'est tenue le 25 avril à Ankara. Des visites de courtoisie ont eu lieu le 27 mai au ministère de la Famille et des Services sociaux,

¹ Belgique, Norvège, Pays-Bas, Türkiye, Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)

au ministère de l'Intérieur et au PNUD, avec la participation du directeur de programme, afin de discuter des possibilités de collaboration. Le 29 mai, une visite de contrôle des subventions a été effectuée avec le Chef du Bureau de Programme du Conseil de l'Europe à la municipalité métropolitaine de Gaziantep et au bureau de Gaziantep de l'institution des droits de l'homme et de l'égalité. En juin, d'autres visites de contrôle ont été effectuées dans les municipalités de Kdz. Ereğli, Konak, Gömeç, Akhisar, Uzunköprü, Edirne et Şişli.

- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms Phase III »** : Le plan de travail du projet a été finalisé en mars en coopération avec le ministère de la Famille et des Services sociaux. Cependant, en raison des changements de personnel au sein du ministère, le plan de travail sera révisé avec les futures autorités. La Conférence régionale sur le logement des Roms, qui s'est tenue à Tirana les 12 et 13 juin, a rassemblé des décideurs politiques, des activistes, des experts et des dirigeants de communautés afin de s'attaquer aux défis et aux inégalités critiques en matière de logement auxquels sont confrontées les communautés roms dans les Balkans occidentaux et en Türkiye.

Actions de suivi

- **PC UE/CdE, « Soutien à la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour constitutionnelle turque dans le domaine des droits fondamentaux »**:
 - ✓ Le placement de trois rapporteurs du TCC au Conseil de l'Europe/Cour européenne des droits de l'homme se poursuivra à partir de septembre.
 - ✓ Quatre tables rondes sur la Cour européenne des droits de l'homme seront organisées les 13 et 14 septembre, avec la participation de deux avocats de la Cour européenne.
 - ✓ Une conférence internationale sur le 12^e anniversaire du système de requête individuelle se tiendra le 23 septembre à Ankara.
 - ✓ Un atelier visant à sensibiliser le public et les organisations de la société civile à certains aspects de la jurisprudence du TCC est prévu pour les mois de septembre et d'octobre.
 - ✓ Sept sessions de formation pour les avocats et quatre sessions de formation pour les juges sont également prévues.
- **PC UE/CdE, « Promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits (ADR) en Turquie »**:
 - ✓ Trois tables rondes sur les pratiques de médiation et d'arbitrage avec des représentants d'entreprises d'Istanbul et d'Ankara seront organisées en juillet.
 - ✓ Un module de formation en ligne concernant les normes éthiques pour les conciliateurs sera achevé d'ici le mois d'août.
 - ✓ La cérémonie de clôture du projet sera organisée à Ankara le 10 septembre.
- **PC UE/CdE, « Améliorer l'efficacité des tribunaux de la famille: mieux protéger les droits des membres de la famille »**:
 - ✓ Une assistance juridique sur place sera fournie à 300 membres de familles touchées par le tremblement de terre à Hatay entre juin et août.
 - ✓ Le rapport d'évaluation sera produit et présenté aux parties prenantes concernées.
 - ✓ La feuille de route sur les modifications législatives et politiques sera finalisée.
 - ✓ La structure du Conseil de justice familiale développée dans le cadre du projet devrait être adoptée d'ici septembre. Le projet sera finalisé par une conférence de clôture en septembre 2024.
- **PC UE/CdE, « Améliorer la coopération judiciaire internationale en matière pénale en Turquie »**:

- ✓ Deux autres sessions de formation à la cascade sont prévues du 1^{er} au 3 juillet à Izmir.
 - ✓ Le 4 juillet, le deuxième atelier est prévu pour discuter avec les juges et les procureurs de la circulaire révisée n° 69/2 et des nouveaux modèles de coopération pré-entraide judiciaire.
 - ✓ En septembre, une visite d'étude en Espagne est prévue avec le ministère de la Justice.
- **CV, 5 donateurs, « Renforcer les procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers en Türkiye » :**
 - ✓ Les procédures opérationnelles standard et les formulaires de plainte finalisés devraient être approuvés par le ministère de la Justice en juillet.
 - ✓ L'adoption des amendements législatifs pertinents élaborés dans le cadre du projet sera suivie de près lors de la prochaine session parlementaire.
 - ✓ Le matériel de formation supplémentaire pour les sessions de formation initiale et de formation en cascade sera finalisé en juillet. Les autres plans et matériels de formation seront élaborés par le biais d'une étude documentaire d'ici le début du mois de septembre.
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme dans le contexte de la migration en Türkiye »:**
 - ✓ Les prochaines sessions de formation en cascade sont prévues avec différents barreaux locaux en juillet et en septembre, en coordination avec l'Union des barreaux turcs.
 - ✓ Le guide sur le contrôle des lieux de détention sera publié et diffusé.
 - ✓ Du matériel de formation sur le contrôle des lieux de détention sera élaboré d'ici septembre.
- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le Blanchiment d'Argent en Türkiye »:**
 - ✓ Un atelier de deux jours sur les « Pratiques comparatives en matière de création et de fonctions des bureaux de recouvrement des avoirs et de partage des avoirs dans les États membres de l'UE » est prévu pour le mois de juillet.
 - ✓ Deux documents techniques sur des sujets liés à la lutte contre le blanchiment d'argent seront rédigés au cours du prochain trimestre.
 - ✓ Les discussions avec l'UE sur la révision du cadre logique de l'action sont en cours.
- **FH III, projet UE/CdE « Favoriser l'accès des femmes à la justice en Türkiye (WA2J Türkiye) »:**
 - ✓ L'action organisera un événement conjoint avec ONU Femmes en octobre dans le but de poursuivre la diffusion des résultats de l'analyse de genre dans la région du tremblement de terre. L'événement vise à rassembler les organisations internationales, la société civile, les universités et les institutions publiques qui ont fourni des rapports sur les conséquences des tremblements de terre.
 - ✓ L'action est actuellement confrontée à une situation difficile en ce qui concerne son budget et poursuit ses efforts pour élaborer des projets complémentaires et en assurer le suivi de leur réalisation.
- **FH III, projet UE/CdE « Projet pilote sur l'éducation à la citoyenneté numérique en Türkiye »:**
 - ✓ Le contenu du matériel de formation et de sensibilisation destiné aux enseignants, aux élèves et aux parents sera revu en juillet et finalisé au cours du trimestre suivant.
 - ✓ L'appel d'offres pour le jeu en ligne sera finalisé et le contractant sera identifié d'ici la fin du mois de juillet. Le jeu sera développé et testé d'ici décembre.

- **PC régional UE/CdE, « ROMACTED 2 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local»:**
 - ✓ Les visites de contrôle se poursuivront dans 10 municipalités ROMACTED.
 - ✓ L'évaluation externe de ROMACTED 2 sera achevée en septembre.
 - ✓ Les discussions sur les futurs projets roms à mettre en œuvre en Türkiye se poursuivront.
- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms Phase III » :**
 - ✓ Une formation aux médias sera organisée en Serbie en août, à laquelle participeront des représentants de Türkiye.
 - ✓ Une visite d'introduction au Médiateur sera organisée au cours du prochain trimestre.
 - ✓ L'amendement sur les activités et le budget du projet sera élaboré avec l'équipe.
 - ✓ Le rapport d'avancement sera présenté en juillet.
 - ✓ Des visites de terrain à Izmir et Hatay/Gaziantep seront organisées au cours du prochain trimestre.
 - ✓ Des sessions de formation sur les communautés roms seront organisées pour l'institution des droits de l'homme et de l'égalité.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- La semaine de visibilité du 27 au 31 mai, à l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe et du 20^e anniversaire du Bureau de programme du Conseil de l'Europe, a commencé à être célébrée le 27 mai par une réception de haut niveau à Ankara avec plus de 150 représentants distingués des institutions publiques, de la Délégation de l'UE, des ambassades, des organisations internationales et des organisations de la société civile.
- Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a effectué une mission sur les élections locales du 29 mars au 1^{er} avril.
- La visite de contrôle de l'ECRI a eu lieu du 25 au 31 mai.
- La visite de contrôle de la délégation de l'APCE a eu lieu du 10 au 14 juin.

Bureau à Bakou

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Bakou compte 14 membres du personnel (quatre hommes, 10 femmes), dont six (deux hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et huit (deux hommes, six femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre cinq projets, quatre dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance » et un projet financé par une contribution volontaire au niveau du plan d'action. Le plan d'action pour l'Azerbaïdjan 2022-2025 a reçu au 30 juin 2024 des contributions au niveau du plan d'action de la part de l'Allemagne, du Liechtenstein, de la Lituanie et de la Roumanie. Le projet financé par des contributions volontaires de la Belgique et du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF) a été finalisé en mai.

État de mise en oeuvre des projets

- **PGG III, projet UE/CdE « Prévention et lutte contre la criminalité économique en Azerbaïdjan »** : Le projet a lancé le processus de mise à jour des manuels de lutte contre la corruption et d'éthique, élaborés précédemment dans le cadre de la première phase du projet de partenariat pour la bonne gouvernance en 2016. Les manuels serviront de guide pour tous les professionnels, en particulier les fonctionnaires, afin d'améliorer la compréhension des normes internationales et des bonnes pratiques dans la lutte contre la corruption, l'amélioration de la bonne gouvernance et la promotion de l'intégrité et des comportements éthiques fondés sur les valeurs universelles.
- **PGG III, projet UE/CdE, « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Azerbaïdjan »** : Le projet a préparé la publication de quatre fiches d'information de la Cour européenne des droits de l'homme en langue azerbaïdjanaise, qui constitueront des sources de sensibilisation à la violence à l'égard des femmes, à la violence domestique et à l'égalité des sexes. En outre, elle a traduit et adopté en azerbaïdjanais le cours HELP d'apprentissage en ligne récemment introduit sur l'égalité des sexes et l'intégration de la dimension de genre. Ce cours pourra être utilisé sur la plateforme HELP après sa conception électronique. Le projet a organisé la participation de six représentants de la société civile à la conférence de Budapest sur la sensibilisation à la violence à l'égard des femmes, qui se tiendra les 11 et 12 juillet.
- **PGG III, projet UE/CdE, « Promotion de la médiation en Azerbaïdjan »** : Le projet a lancé le travail d'élaboration d'un manuel pour les médiateurs d'Azerbaïdjan. Ce manuel contiendra des recommandations et des outils détaillés pour une médiation efficace dans les affaires civiles, familiales, professionnelles, commerciales et administratives et servira de guide pratique pour les médiateurs nationaux dans leur travail quotidien. Deux modules relatifs à la médiation du cours HELP sur « La qualité de la justice - le travail de la CEPEJ » ont été traduits en langue azerbaïdjanaise.
- **PGG III, projet UE/CdE, « Promouvoir l'égalité en Azerbaïdjan »** : Le projet a organisé une formation sur le rôle de la société civile dans la promotion de l'égalité et de la

non-discrimination les 4 et 5 juin. Cette formation visait à renforcer les capacités de 20 représentants de la société civile et d'étudiants en droit en matière de promotion de l'égalité et de la non-discrimination. La formation comprenait des présentations et des sessions interactives sur les normes européennes, la collecte de données sur l'égalité, l'importance des services de soutien aux personnes touchées par la discrimination, les initiatives de sensibilisation et les stratégies de communication efficaces. Le projet a également initié la traduction d'une version actualisée du cours en ligne du Conseil de l'Europe sur le discours de haine, qui sera utilisé comme un outil très utile pour la formation continue de tous les acteurs concernés.

- **PA, « Promouvoir le professionnalisme des médias et la liberté d'information en Azerbaïdjan (PRO-M-FEX) - Phase I »** : Le projet a produit un guide sur l'accès à l'information pour les journalistes azerbaïdjanais, élaboré avec la participation d'experts internationaux et nationaux. Ce guide explique les exigences légales en matière d'accès à l'information et aide les journalistes azerbaïdjanais à rechercher et à utiliser l'information pour leurs activités journalistiques, conformément à leur droit à la liberté d'information.

- **CV de la Belgique et du HRTF, « Soutien à l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne par l'Azerbaïdjan »** : Le projet, qui devait se terminer le 29 février, a été prolongé de trois mois et a été finalisé le 31 mai. Au cours de la période considérée, le projet s'est concentré sur les traductions et les révisions des documents qui seront utiles de façon durable pour toutes les parties engagées dans le processus d'exécution des affaires de la Cour européenne des droits de l'homme au niveau national. Tous les documents traduits ont été placés dans les sections pertinentes du site web du Département pour l'exécution des arrêts de la Cour européenne pour une référence facile. Les résultats du projet seront présentés dans le rapport final qui sera soumis au cours du mois d'août.

Actions de suivi

- Suivi du rapport narratif et financier final pour le projet « Soutien à l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne par l'Azerbaïdjan ».

Autres activités

- Le 2 avril et le 21 mai, le Chef du Bureau et la Cheffe adjointe du Bureau ont rencontré Aysel Yagubova, Chef du département de coopération avec les institutions internationales de défense des droits de l'homme du ministère des Affaires étrangères.
- Le 22 mai, la Cheffe adjointe du Bureau a assisté à l'événement "*Green World Solidarity*" organisé par le centre DOST du ministère du Travail et de la Protection sociale de la population de la République d'Azerbaïdjan.
- Le 23 mai, le Chef du Bureau et la Cheffe adjointe du Bureau ont rencontré Lena Karlsson, experte en genre de la DG NEAR et du Partenariat oriental, dans le cadre du projet PGG III « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Azerbaïdjan ».
- Le 24 mai, le Chef du Bureau a participé à la visite à Lachin organisée par le ministère des Affaires étrangères.
- Le 3 juin, le Chef du Bureau a assisté au briefing diplomatique de la société d'exploitation de la COP29.
- Le 2 mai et le 27 juin, la Cheffe adjointe du Bureau a assisté aux sessions régulières de la commission électorale centrale d'Azerbaïdjan.

Bureau à Belgrade

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade compte 34 membres du personnel (10 hommes, 24 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 27 (six hommes, 21 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre 14 projets (nationaux et régionaux), 10 financés conjointement avec l'UE (sept dans le cadre de la Facilité horizontale phase III et trois programmes conjoints UE/CdE) et quatre projets financés par des contributions volontaires : deux financés par la Suède par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), un financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF) et un financé par l'Allemagne.

État de mise en œuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE, « Une éducation de qualité pour tous – Serbie »** : La deuxième réunion sur l'apprentissage par les pairs et les mentors pour 72 mentors et partenaires clés a eu lieu en mai. Les écoles mentor ont identifié et sélectionné 180 nouvelles écoles, dans tout le pays, qui seront formées pour l'année scolaire 2024/25. La troisième réunion du comité directeur de l'action a été organisée en avril. Le processus d'édition des « Lignes directrices pour l'intégration du cadre de référence dans les programmes scolaires nationaux II » a débuté en juin. Les écoles mentors et les mentorés ont célébré la Journée de l'éducation à la culture démocratique avec des milliers de participants dans toute la Serbie.
- **FH III, projet UE/CdE, « Lutte contre la discrimination et promotion de la diversité en Serbie »** : La capacité du commissaire à la Protection de l'égalité (CPE) a été renforcée par une enquête sur le discours de haine dans les médias, axée sur l'utilisation abusive de termes sensibles, suivie d'activités de formation pour les représentants des médias sur le concept et les formes de discrimination et de discours de haine, en mettant l'accent sur la vulnérabilité des personnes LGBTI, et d'une conférence sur la lutte contre le discours de haine. Suite aux recommandations du rapport spécial du CPE sur la discrimination des enfants, une session de formation sur la lutte contre la discrimination destinée au personnel enseignant et non enseignant des écoles a été mise en place pour 23 participants de différentes municipalités.
- **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias en Serbie (PRO-FREX-S) »** : L'action a permis de soutenir le REM² en fournissant des avis juridiques sur les règlements qui contiennent désormais des articles renforçant la protection des droits de l'homme, de meilleures garanties de confidentialité pour les mineurs et des exigences plus équilibrées pour la couverture médiatique des campagnes électorales. L'action a également soutenu les associations de journalistes de Serbie en leur fournissant la recommandation CM/Rec(2024)2 du Conseil de l'Europe, récemment adoptée, sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP), en langue serbe.
- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer l'action anti-traite en Serbie »** : L'action a organisé un séminaire de formation sur la détection de la traite potentielle des enfants dans les écoles avec 37 participants (cinq hommes, 32 femmes), dont des représentants de 13

² Autorité de régulation des médias électroniques en Serbie

districts scolaires régionaux et des acteurs clés de la lutte contre la traite (représentants de la police, de l'éducation, des affaires sociales, de la santé et de deux organisations de la société civile actives dans la lutte contre la traite). Un échange entre des décideurs serbes (trois hommes, quatre femmes) et leurs homologues finlandais a eu lieu les 21 et 22 mai à Helsinki. La 3^e réunion du comité directeur de l'action s'est tenue le 10 juin.

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcement de la protection des droits de l'homme en Serbie »** : L'action a soutenu le renforcement des capacités des institutions serbes : organisation d'une session de formation pour les conseillers de la Cour constitutionnelle sur l'application des tests de proportionnalité et de qualité de la loi ; quatre activités de formation pour les procureurs sur la façon de mettre en œuvre efficacement les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme dans les actes de poursuite ; une conférence régionale de haut niveau sur les aspects juridiques de l'utilisation de données provenant de services de messagerie cryptée comme preuves dans les procédures pénales. L'action a contribué au dialogue interjudiciaire européen en soutenant la participation des conseillers des tribunaux serbes à la réunion du RCS³ et en soutenant la participation du juge de la Cour européenne des droits de l'homme au symposium annuel du système judiciaire serbe.

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcement de la protection des droits de l'homme pour les personnes détenues et condamnées »** : La rédaction du protocole d'accord entre le ministère de la Santé et le ministère de l'Intérieur a été finalisée et attend d'être traitée par les autorités. L'objectif est d'uniformiser la conduite des officiers de police et des travailleurs médicaux lors de l'examen médical des personnes détenues par la police. La rédaction des quatre nouveaux programmes de traitement des délinquants est en bonne voie. Lors de deux sessions entre pairs, 40 agents de traitement et 10 commissaires se sont familiarisés avec le programme de réinsertion des délinquants de longue durée et comprennent désormais mieux comment l'utiliser le plus efficacement possible.

- **FH III, projet régional UE/CdE, « Renforcement de la coopération pénitentiaire dans la région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »** : Les professionnels des prisons de Serbie ont participé à la 2^e conférence régionale qui s'est tenue les 24 et 25 avril à Tirana (Albanie) et qui était consacrée à la réhabilitation et au continuum prison-sortie des PEV⁴ et des prisonniers exposés au risque de radicalisation. Ils ont également assisté à la 3^e réunion du comité directeur. Les représentants du département serbe pour l'exécution des sanctions pénales ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences dans l'application des instruments spécifiques des PEV et de l'approche de la réinsertion lors de la formation qui s'est tenue les 25 et 26 juin à Vrdnik (Serbie).

- **PC régional UE/CdE, « ROMACTED 2 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local »** : En commémoration de la Journée internationale des Roms, un événement a été organisé au Centre culturel rom de Pirot, afin d'honorer la richesse de la culture, de la tradition et de l'identité roms. L'événement a rassemblé des invités de marque, dont le maire de Pirot, le Chef du Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade, le ministre adjoint pour les droits de l'homme et des minorités et le dialogue social, des représentants de la délégation de l'UE en Serbie et le président de l'OSC Ternipe. À cette occasion, divers événements culturels et éducatifs ont été organisés dans 13 villes et municipalités du programme et le drapeau rom a été hissé sur les mairies ou les institutions publiques.

³ Réseau des cours supérieures

⁴ Prisonniers extrémistes violents

- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms – Phase III »** : Le projet a initié la préparation de l'évaluation de la déclaration de Poznan en coopération avec le ministère des Droits de l'homme et des Minorités et du Dialogue social en Serbie et le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés en Bosnie-Herzégovine (partenaires institutionnels). Des réunions d'information pour les Roms sur les mécanismes de signalement des discriminations ont été organisées dans cinq communautés en Serbie. Une table ronde sur les politiques et programmes basés sur des données a été organisée à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) avec les municipalités, la société civile et les institutions. La conférence régionale sur le logement a été organisée à Tirana (Albanie) pour les représentants des institutions concernées et des organisations de la société civile.

- **PC UE/CdE, « Renforcement des réformes du système judiciaire en Serbie »** : Le projet a facilité la finalisation de tous les règlements d'application des nouvelles lois sur la justice et le ministère public. La présentation du Bulletin du Bureau des procureurs suprêmes a eu lieu à Belgrade et un soutien a été apporté à l'organisation de la Conférence annuelle des juges à Vrnjacka Banja. Un expert du Conseil Consultatif des juges européens (CCJE) a participé au panel sur l'évaluation du travail des juges, l'accord de subvention pour la Cour suprême a été signé et deux réunions trimestrielles des quatre cours d'appel et de la Cour suprême de Serbie ont été organisées pour harmoniser la jurisprudence. Les stagiaires de l'Académie judiciaire ont bénéficié d'un soutien pour participer au concours THEMIS de droit européen à Rome.

- **CV du HRTF, projet régional « HELP dans les Balkans occidentaux »** : Le projet a soutenu le lancement régional du cours HELP « Accès des femmes à la justice » pour les six académies judiciaires de la région. Les cours suivants ont également été lancés : Cours HELP sur la lutte contre la discrimination en Serbie, Discours de haine au Kosovo*, Crimes de haine et Introduction à la prévention de la corruption en Albanie et Éthique pour les juges, les procureurs et les avocats en Macédoine du Nord. Le nombre d'utilisateurs de la plateforme HELP dans la région est de 9688, ce qui représente une augmentation de 36% depuis le début du projet en janvier 2023.

- **CV de la Suède (Sida), « Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme en Serbie »** : Le projet a mené les activités finales prévues dans le cadre du projet à la fin de la mise en œuvre du projet. Un programme de formation en ligne de trois mois axé sur la coopération internationale en matière de recouvrement d'avoirs a été suivi avec succès par 26 procureurs. Le programme de formation a été inclus par l'Académie judiciaire qui l'a intégré dans la liste des cours disponibles pour les professionnels du droit sur son site web. Le projet a également soutenu l'élaboration de lignes directrices pour les superviseurs des secteurs financier et non financier sur la vérification des données du registre des bénéficiaires effectifs.

- **CV de la Suède (Sida), « Lutte contre la criminalité économique en Serbie »** : Le projet a été lancé au cours de la période couverte par le rapport. Au cours de cette période, il a déjà commencé à mettre en œuvre les activités les plus urgentes en fonction des besoins des bénéficiaires du projet. Le projet a apporté son soutien à la cellule de renseignement financier serbe afin d'améliorer les procédures et le système de hiérarchisation et de développement de l'analyse opérationnelle et de préparer le projet de plan de hiérarchisation. En outre, le projet a mené une révision et a fourni des recommandations pour améliorer la loi

* Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit s'entendre dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

sur le lobbying afin de permettre une mise en œuvre efficace de la loi et la réalisation des recommandations du 5^e cycle d'évaluation du GRECO.

• **CV de l'Allemagne, « Prévenir le harcèlement et la violence entre pairs dans les écoles »:** L'événement de lancement officiel a été organisé le 28 mai, en présence d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatique, de hauts fonctionnaires et de la communauté universitaire. Les membres du comité directeur et les experts en recherche ont rencontré des représentants de l'UNESCO et de l'OCDE du 5 au 7 juin et ont discuté des méthodologies de recherche liées à la violence entre pairs dans les écoles, de l'utilisation de la technologie dans l'éducation sous l'angle de la pertinence et de l'équité, ainsi que de la participation et de l'autonomisation des enfants. La méthodologie pour la réalisation d'une recherche de base sur la violence entre pairs dans les écoles en Serbie est en cours d'adaptation, afin de s'assurer qu'elle est très efficace pour répondre aux besoins et aux défis auxquels sont confrontés les élèves en Serbie.

Autres activités

- Les 11 et 12 avril, le 3^e Colloque sur l'enseignement de l'histoire de Belgrade s'est tenu dans le cadre du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe. Le colloque était organisé par le CSO "*Education for 21st century*", l'Université de Belgrade, le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade et l'Observatoire du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire en Europe.
- Du 13 au 19 mai, le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade a soutenu l'organisation de la semaine des fiertés à Novi Sad et la célébration de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie (IDAHOT).
- Le 18 juin, la Journée internationale de lutte contre le discours de haine a été célébrée en coopération avec le commissaire à la protection de l'égalité.
- Le 25 juin, le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade a marqué le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe par une cérémonie commémorative réunissant des représentants du gouvernement, du corps diplomatique et des organisations internationales, des médias, du secteur civil, des partenaires et des homologues. Cet événement a également été l'occasion de renforcer la coopération et la coordination avec les partenaires.
- Du 24 au 28 juin, la visite de suivi du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales s'est déroulée en Serbie.

Bureau du programme de lutte contre la cybercriminalité à Bucarest

Situation du Bureau

Le bureau du programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe à Bucarest compte 46 membres du personnel (10 hommes, 36 femmes, le Chef du Bureau étant réparti entre Bucarest et Strasbourg), dont deux (un homme, une femme) font partie du personnel de base et 44 (neuf hommes, 35 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au cours de la période couverte par le rapport, le bureau a été responsable de la mise en œuvre de sept projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité, dont cinq sont financés conjointement avec l'Union européenne (UE) et deux sont financés par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets

Les initiatives conjointes du Bureau du programme sur la cybercriminalité (C-PROC) ont collectivement renforcé la coopération internationale, les cadres juridiques et la sensibilisation à la lutte contre la cybercriminalité dans le monde entier. [Le C-PROC a fêté ses dix ans d'existence](#) et continue d'être l'un des principaux acteurs et un centre d'expertise mondial pour le renforcement des capacités en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques. Le [Réseau international des formateurs nationaux](#) a renforcé la formation judiciaire mondiale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques, avec plus de 70 juges et procureurs participant aux nouvelles sessions sur l'[OCSEA](#) et la [cyberviolence](#). La plénière du T-CY (18-20 juin) a été soutenue par tous les projets mis en œuvre par le C-PROC.

- **PC régional UE/CdE, « CyberSPEX - Coopération renforcée des États membres de l'UE en matière de preuves électroniques par le biais du deuxième protocole à la Convention de Budapest »** : L'événement de lancement du projet (juin) a permis de valider son objectif et d'identifier de nouveaux moyens d'aider les États membres de l'UE dans le processus interne de mise en œuvre du deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité. La préparation du guide sur la mise en œuvre du deuxième protocole additionnel s'est poursuivie, de même que le dialogue avec les agences et projets pertinents de l'UE.
- **PC régional UE/CdE, « CyberEast+ - Action renforcée contre la cybercriminalité pour la cyber-résilience dans les États du partenariat oriental »** : Après un lancement retardé du projet en mai, cette action dans la région du partenariat oriental s'est concentrée sur le rapprochement législatif avec la Convention de Budapest et son deuxième protocole, les compétences pour les enquêtes financières, et l'engagement avec la société civile sur la cyber-résilience. L'événement de planification du projet a été suivi de réunions bilatérales en marge de la 30^e plénière T-CY et a marqué l'évolution de l'approche du projet vers une plus grande appropriation nationale. La coopération avec l'Azerbaïdjan est actuellement limitée en raison de l'évolution de la situation politique, tandis que les activités pour la Géorgie restent de portée régionale avant les élections d'octobre.

- **PA, « CyberUA - Renforcement des capacités sur les preuves électroniques des crimes de guerre et des violations flagrantes des droits de l'homme en Ukraine » :**

Une étude initiale sur les preuves électroniques des crimes de guerre et des infractions connexes dans le contexte de la guerre d'agression contre l'Ukraine, ainsi qu'un examen des manuels d'enquête et des lignes directrices du bureau du procureur général en matière de traitement des preuves électroniques, ont été réalisés. L'exercice de coopération à Kiev, première activité en personne dans le cadre du projet en Ukraine, a permis de tester et de développer les compétences en matière de lutte contre les cyberattaques visant les infrastructures critiques. Une étude approfondie du droit matériel relatif au crime d'agression par le biais de cyberattaques est en cours. Les travaux menés dans le cadre du projet sont coordonnés par les groupes de travail concernés du groupe de dialogue sur la responsabilité.

- **PC régional UE/CdE, "CyberSouth+: « Renforcement de la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques dans la région du Voisinage Sud » :**

Le projet a été officiellement lancé les 17 et 18 avril à Lisbonne, après une phase de lancement de trois mois (de janvier à mars), au cours de laquelle tous les pays prioritaires ont été consultés et un accord sur le plan de travail a été conclu avec chacun d'entre eux. La première partie de l'année a été consacrée aux priorités nationales. En Algérie, le projet a soutenu la mise en place d'une formation de formateurs pour les magistrats et a lancé une feuille de route pour l'élaboration d'un guide national sur la cybercriminalité destiné à former les magistrats. Le projet a effectué une visite officielle en Jordanie pour discuter avec les principales parties prenantes de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la cybercriminalité et des activités à mettre en œuvre conjointement jusqu'à la fin de l'initiative en 2026. Un atelier sur les procédures opérationnelles standard et les crypto-monnaies a eu lieu avec les institutions libanaises et quatre activités nationales ont été organisées avec le Maroc en soutenant une formation spécialisée sur le *dark web* et les crypto-monnaies pour les LEA, une formation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques pour les magistrats, un atelier sur le premier protocole additionnel à la Convention de Budapest et une conférence sur la cybercriminalité et l'IA. En Tunisie, le projet a soutenu un atelier sur les pouvoirs procéduraux nationaux et un cours de formation des formateurs pour les magistrats. Le projet a entamé une révision législative complète concernant le cadre national des trois nouveaux partenaires, à savoir l'Égypte, la Libye et la Palestine** et a contribué au cours annuel du Collège européen de sécurité et de défense « La stratégie de cybersécurité de l'UE pour la décennie numérique ».

- **PC régional UE/CdE, « CyberSEE - Coopération renforcée en matière de cybercriminalité et des preuves électroniques en Europe du Sud-Est et en Türkiye »:**

Plus de 200 professionnels de la justice pénale ont amélioré leurs connaissances sur la coopération judiciaire en matière de cybercriminalité lors de la [Conférence internationale en Turquie](#), sur l'attribution et la confiscation des [crypto-monnaies](#), les [enquêtes sur les abus d'enfants en ligne](#), le [traitement des preuves électroniques](#) et les [outils médico-légaux avancés](#) lors des événements organisés en collaboration avec le ministère de la Justice américain, EUROPOL, ISS World et l'OSCE. Les premières mesures visant à intégrer des modules sur la cybercriminalité et les preuves électroniques dans les programmes des écoles de police ont été prises lors de l'[atelier régional au Monténégro](#). Les objectifs du projet et les activités à venir ont été approuvés lors de la première [réunion du comité directeur](#). Une coopération plus étroite et un échange d'informations en temps réel entre les forces de l'ordre et les équipes d'intervention en cas d'urgence informatique ont été soutenus par l'atelier régional en Albanie dans le cadre du cycle politique de l'UE EMPACT.

** Cette désignation ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

- **PC UE/CdE, « Action Globale sur la Cybercriminalité Élargie (GLACY+) »** : Les pays partenaires du projet ont discuté de l'avancement général du projet et ont partagé les développements clés au niveau national au sein du [premier comité de pilotage](#). Les réformes législatives en cours au Rwanda, au [Cameroun](#), au Panama (cybercriminalité et preuves électroniques), en [Gambie](#) (preuves électroniques) et en Sierra Leone (protection des données) ont été soutenues. Le dialogue politique avec les parlementaires a été renforcé dans le contexte des réformes juridiques nationales en Équateur, aux Fidji et par le biais d'un atelier de haut niveau pour les décideurs politiques des îles du Pacifique. 50 professionnels de la justice pénale et diplomates de 10 pays du LATAM ont échangé leurs points de vue lors d'un [événement régional consacré à la mise en œuvre du deuxième protocole additionnel](#). Le développement du POC 24/7 en Équateur, au Cameroun et à Kiribati a été soutenu. Les capacités de [Maurice](#) et du [Brésil](#) en matière de formation judiciaire ont été renforcées par la création de pools de formateurs nationaux. Les formateurs régionaux philippins ont dispensé une formation à un groupe de 28 juges thaïlandais, dans le cadre de la nouvelle capacité des Philippines en tant que pays pivot du projet. Un nouveau cours sur les aspects de genre de la cybercriminalité a été élaboré et dispensé en Équateur. Les pays partenaires du projet ont discuté de l'avancement général du projet et ont partagé les développements clés au niveau national au sein du [premier comité de pilotage](#).

- **CV, 8⁵ donateurs, « Projet Octopus »** : Les capacités législatives et techniques ont été renforcées à Maurice et au Brésil, en créant des pools de formateurs judiciaires nationaux sur la cybercriminalité et les preuves électroniques (conjointement avec le projet GLACY-e). Des ateliers aux Seychelles et en Mauritanie se sont concentrés sur l'alignement des lois nationales sur la Convention de Budapest. Des cours de formation judiciaire spécialisés ont été organisés en Thaïlande pour améliorer la coopération internationale et les compétences des procureurs dans le traitement des affaires de cybercriminalité, tandis que la Malaisie et le Kazakhstan ont été aidés à évaluer leurs besoins en matière de réforme législative et de renforcement des capacités en vue de leur future adhésion à la Convention de Budapest.

- **CV des États-Unis d'Amérique (INL), « Coopération renforcée en matière de Cybercriminalité et de preuves électroniques (CYBERKOP) » dans le cadre du projet Octopus (voir aussi Bureau de Pristina)** : Les professionnels de la justice pénale ont amélioré leurs connaissances sur la [coopération judiciaire](#) en matière de cybercriminalité, la rédaction d'accords sur la coopération judiciaire en matière pénale, la préservation des données, les [informations spontanées](#) et les instruments pertinents de l'UE pour la coopération internationale, tels que la décision d'enquête européenne et les équipes communes d'enquête, mais aussi sur les enquêtes sur la [maltraitance des enfants en ligne](#), les crypto-monnaies et l'[utilisation](#) pratique [d'outils de criminalistique](#).

Actions de suivi

- Atelier régional sur les enquêtes sur Internet, en coopération avec le ministère américain de la justice, 11-12 juillet, Türkiye.
- Formation régionale sur les crypto-monnaies et les abus sexuels et l'exploitation des enfants en ligne, 11-13 septembre, Monténégro.
- Soutien à la participation des pays du projet au comité ad hoc des Nations unies pour la rédaction d'un traité international sur la cybercriminalité, 29 juillet - 9 août, New York, États-Unis.
- Formations nationales sur les enquêtes et la confiscation des crypto-monnaies, 27-29 août, Belgrade, Serbie.

⁵ Canada, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni

- Conférence sur l'économie souterraine, 2-5 septembre, Strasbourg, France.
- Conférence conjointe Conseil de l'Europe-EUROJUST sur le partage spontané d'informations sur la cybercriminalité, 25-26 septembre, La Haye, Pays-Bas.
- Lancement du projet CyberEast+ sur le renforcement de l'action contre la cybercriminalité pour la cyber-résilience dans les États du partenariat oriental, associé à une discussion régionale sur les exigences du deuxième protocole additionnel pour les pays candidats à l'adhésion à l'UE.
- Mise en place d'une équipe au Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine pour soutenir la mise en œuvre du projet CyberUA sur le « Renforcement des capacités en matière de preuves électroniques de crimes de guerre et de violations flagrantes des droits de l'homme en Ukraine ».
- Série d'activités soutenant l'Ukraine dans le traitement des preuves électroniques, des logiciels malveillants/rançonneurs, des enquêtes financières et de réseau, ainsi que dans la qualification du crime d'agression.
- Ressource en ligne sur les preuves électroniques et OSINT des crimes de guerre.
- Consultations avec des infrastructures clés sur la coopération en matière de preuves électroniques des crimes de guerre.
- Ateliers sur le rôle et les responsabilités des points de contact 24/7 à Fidji, en Côte d'Ivoire, au Bénin, à la Grenade, à Sao Tomé et à Vanuatu.
- Atelier national sur la coopération public-privé et l'atténuation des risques de cybersécurité, Pristina, Kosovo*.
- Ateliers nationaux sur la mise à jour des cadres juridiques et réglementaires, Pristina, Kosovo*.
- Atelier national conjoint sur les crypto-monnaies - de l'analyse à la confiscation, Pristina, Kosovo*.
- Finalisation et publication de la page web du Conseil de l'Europe sur les logiciels rançonneurs.
- Lancement de la plateforme de formation en ligne CYBOX.
- Finalisation du rapport d'évaluation final du projet CyberSouth et du projet GLACY+.
- Finalisation et soumission à la Commission européenne du rapport initial des projets CyberSEE, CyberSPEX, GLACY-e.
- Atelier régional pour les pays d'Asie du Sud-Est sur la cybercriminalité et les preuves électroniques.

Autres activités

- [La Sierra Leone a adhéré à la Convention sur la cybercriminalité](#) le 19 avril.
- [La Grenade a adhéré à la Convention sur la cybercriminalité](#) le 23 avril.
- [La Géorgie devient le 44^e État à signer le deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité](#), 17 juin.
- [Le Bénin, Fidji et Kiribati ont adhéré à la Convention sur la cybercriminalité](#) le 20 juin.
- [Le Bénin a adhéré au premier protocole additionnel à la convention sur la cybercriminalité](#) le 20 juin.
- [La Tchécoslovaquie et la Sierra Leone ont signé le deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité](#), le 20 juin.

Bureau à Chisinau

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Chisinau compte 45 membres du personnel (11 hommes, 34 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 38 (sept hommes, 31 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre 20 projets, dont 12 financés par des contributions volontaires au niveau du Plan d'action, trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance III » et cinq financés par des contributions volontaires de la Norvège, des Pays-Bas, des États-Unis d'Amérique par l'intermédiaire du Bureau des stupéfiants et de l'application des lois internationales (INL), de l'Agence autrichienne de développement (ADA) et de l'Union européenne, respectivement, comme détaillé ci-dessous. Le Plan d'action pour la République de Moldova 2021-2024 a reçu, au 30 juin 2024, des contributions au niveau du Plan d'action de l'Allemagne, de la Belgique, de Chypre, du Danemark, de l'Estonie, de la France, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République slovaque, de la République tchèque, de la Roumanie, de la Suède, de la Suisse, ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de mise en œuvre des projets

- **PA, « Prévenir et protéger les enfants de la violence, y compris dans l'environnement numérique »** : Le projet a soutenu les prix décernés à sept enfants (cinq filles et deux garçons) dans le cadre du concours national d'art sur la justice adaptée aux enfants, organisé en coopération avec l'Institut national de la justice et l'École des beaux-arts. Le 11 juin, 15 conseillères en probation ont participé à une session de suivi du manuel de formation développé en 2023 afin d'identifier les défis et les leçons apprises. Du 12 au 14 juin, 13 membres du personnel pénitentiaire (quatre hommes et neuf femmes) ont participé à une session de formation pour renforcer leurs capacités à travailler avec des enfants en situation de conflit avec la loi.
- **PA, « Renforcement des réformes pénitentiaires et de probation, fourniture de soins de santé et traitement des patients dans des établissements fermés en République de Moldova »** : Du matériel médical a été fourni à l'Administration Nationale des Pénitenciers, en vue d'aligner la prestation des services médicaux dans les prisons sur les normes du [CPT](#). La cérémonie de remise a été organisée par le ministre de la Justice de la République de Moldova et le [Secrétaire Général adjoint](#) du Conseil de l'Europe. De nouvelles normes minimales en matière de nutrition et d'hygiène pour les prisonniers, de nouvelles règles sur la libération des détenus condamnés gravement malades et des personnes en détention provisoire, une nouvelle loi sur la santé mentale et le bien-être ont été approuvées, à la suite de l'expertise fournie par le projet. En juin, le ministère de la Justice a également demandé une expertise sur les amendements proposés à la loi n° 300/2017 sur le système d'administration pénitentiaire, qui sera fournie dans le cadre du même projet.
- **PA, « Appui à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en République de Moldova »** : Le projet a facilité l'organisation d'une conférence publique sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes, donnée par le Secrétaire Général adjoint du

Conseil de l'Europe à plus de 120 étudiants. 50 assistants sociaux de différentes régions ont amélioré leurs compétences en matière de traitement des cas de violence domestique conformément aux lignes directrices du Conseil de l'Europe. Une étude sur l'alignement du cadre juridique de la République de Moldova sur la Convention d'Istanbul pour la protection des femmes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile contre la violence a été lancée. 16 représentants d'institutions et d'OSC moldaves (cinq hommes et 11 femmes) ont participé à un échange de bonnes pratiques en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes lors d'une visite d'étude organisée par le ministère de l'Égalité espagnol. Le personnel de l'agence chargée de la prévention et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ainsi que d'autres autorités, ont amélioré leurs compétences en matière de collecte de données relatives à la violence à l'égard des femmes.

• **CV des Pays-Bas, « Renforcer la diversité et l'égalité en République de Moldova » et PA, « Promouvoir la non-discrimination en République de Moldova » :**

Un protocole d'accord a été signé avec le conseil de district de Cimislia et un réseau local a été créé pour soutenir les victimes et les groupes vulnérables contre les crimes de haine et la discrimination. 23 chefs d'inspection de police (22 hommes, une femme) ont reçu une formation sur les délits motivés par les préjugés et les discours de haine. Une table ronde a été organisée en synergie avec quatre projets du Conseil de l'Europe, ONU Femmes et la Commission électorale centrale sur la lutte contre le discours de haine et le sexisme, avant les élections présidentielles. Quatre cours de l'académie de police ont été mis à jour pour traiter des infractions motivées par les préjugés, à la suite d'une analyse et de recommandations. Sensibilisation accrue et coopération interinstitutionnelle dans quatre districts pilotes pour lutter contre la discrimination et soutenir les groupes vulnérables, à la suite de trois sessions de formation d'une journée pour les réseaux locaux de quatre districts pilotes (45 participants). Une table ronde a permis de renforcer le dialogue entre la police moldave et la communauté LGBTI (40 participants). 14 formateurs de l'inspection générale de la police et des professeurs de l'académie de police ont été formés à la lutte contre les discours de haine. 23 médiateurs communautaires ont amélioré leurs connaissances en matière de promotion des droits des Roms.

• **PA, « Soutien au pluralisme des médias et à la liberté d'expression en République de Moldova » :** Le projet a lancé une [publication](#) qui servira de guide pour les fonctionnaires et de commentaire de la nouvelle loi sur l'accès à l'information d'intérêt public. Un soutien supplémentaire a été apporté au gouvernement de la Moldova dans le développement du cadre méthodologique pour le suivi des critères de transparence proactive dans la loi sur l'accès à l'information et pour préparer une campagne de communication visant à informer le grand public sur les nouveaux moyens plus rapides et plus faciles de demander des informations.

• **PA, « Renforcer la protection des droits de l'homme des réfugiés et des migrants en République de Moldova » :** Une visite de haut niveau des professionnels moldaves du droit, de l'asile et de la migration a été organisée à Malte. Un atelier conjoint avec le HCR sur la protection des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants a eu lieu à Chisinau. 30 enseignants des districts du sud ont participé à un séminaire de deux jours. Les représentants du Bureau de l'Avocat du Peuple ont effectué une visite d'étude au Portugal. La Journée Mondiale du Réfugié 2024 a été marquée par la présentation du Journal de la Résilience pour les Adolescents. Des professionnels juridiques moldaves ont participé à une conférence internationale sur les droits de l'homme et la migration à Ankara. Des professionnels moldaves du domaine de l'asile et de la migration ont participé à une visite d'étude de deux jours et demi en Allemagne.

- **PA, « Appui au Bureau du Médiateur pour la protection des droits de l'homme en République de Moldova phase I »** : Le lancement officiel du projet a eu lieu le 8 mai. Le projet a soutenu la publication du rapport annuel 2023 sur les droits de l'homme et les libertés, qui a ensuite été présenté au Parlement le 27 juin. La campagne de la Caravane des droits de l'homme a été lancée dans la ville de Cahul, au sud de la Moldova - une initiative menée par le bureau du médiateur avec le soutien du Conseil de l'Europe et du HCR. Le projet a soutenu la Caravane des droits de l'homme dans trois villes de la République de Moldova comme l'une des principales activités du projet lors de son lancement au début de l'été.
- **PA, « Amélioration des pratiques électorales en République de Moldova (APERM), phase III »** : Un guide sur la surveillance des discours sexistes dans les médias pendant les élections a été élaboré et une table ronde avec l'UE et ONU Femmes a lancé une campagne contre les discours sexistes et haineux le 26 avril. Deux formations des formateurs, du 15 au 18 avril et du 14 au 17 mai, ont renforcé les capacités de plus de 40 fonctionnaires électoraux en vue des prochaines élections présidentielles de 2024. Environ 25 représentants des commissions électorales centrales (CEC) ont bénéficié de l'atelier BRIDGE sur le renforcement de l'excellence institutionnelle. Une cinquantaine de juges et de procureurs ont été formés à la résolution des litiges électoraux le 6 juin. L'administration électorale moldave s'est renseignée auprès des autorités portugaises sur le vote par correspondance lors d'une visite d'étude à Lisbonne du 18 au 20 juin.
- **PA, « Renforcer la culture du dialogue et de la gouvernance locale ouverte et éthique en République de Moldova »** : Les municipalités de Causeni et Leova, avec le soutien du projet, ont été les premières municipalités moldaves sélectionnées pour le programme local du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Un échange entre pairs a été organisé pour les municipalités sélectionnées de Géorgie, de Moldova et d'Ukraine sur le PGO et les droits de l'homme, et pour les associations nationales de Moldavie et d'Ukraine sur leur rôle dans la promotion d'un gouvernement ouvert. Le guide sur la prévention et la lutte contre le sexisme au niveau local a été publié et diffusé lors de la réunion du conseil d'administration du Congrès d'Autorités locales de la République de Moldova (CALM) et d'une table ronde sur la lutte contre le sexisme à l'approche des élections présidentielles de 2024.
- **PA, « Education pour la démocratie en République de Moldova II »** : 650 directeurs d'école et 970 enseignants d'éducation civique dans toute la Moldova ont été formés à l'application pratique de la méthodologie de suivi de la mise en œuvre du programme d'études « Éducation pour la société » (approche méthodologique, opportunités et défis). La méthodologie, développée avec le soutien du Conseil de l'Europe, a été approuvée par le ministère de l'Éducation et de la Recherche pour une mise en œuvre à l'échelle nationale à partir de septembre 2024.
- **VC de la Norvège / PA, « Renforcer la conformité du système pénal de la République de Moldova avec les droits de l'homme »** : Le projet a formé plus de 20 juges d'instruction au traitement des plaintes concernant les mauvaises conditions de détention. Le Conseil consultatif sous l'égide de l'agent gouvernemental de Moldova a tenu sa 3^e réunion pour discuter des arrêts de la Cour en suspens, des solutions aux problèmes systémiques et des nouvelles demandes récemment communiquées au gouvernement. L'expertise juridique du Conseil de l'Europe sur la loi n° 1545/1998 relative à l'indemnisation des actes illégaux commis par les autorités chargées des enquêtes pénales, le ministère public et les tribunaux, recommande l'adoption d'une nouvelle législation.
- **PGG III, projet UE/CdE, « Appui à la poursuite de la modernisation de la gestion des tribunaux en République de Moldova »** : Au sein des groupes de travail sur

L'uniformisation des rapports annuels sur la performance des tribunaux et l'optimisation des ressources humaines, le projet a développé des recommandations visant à améliorer et harmoniser la structure du rapport annuel sur la performance des tribunaux et la méthodologie de suivi et d'analyse des données statistiques sur les ressources humaines dans le système judiciaire. Des conseils sur l'utilisation de JUSTAT AIS et de ses fonctionnalités pour la rédaction des rapports des tribunaux ont été fournis. Les projets de documents de politique de communication ont été élaborés en vue d'une discussion plus approfondie avec les parties prenantes.

- **PGG III, projet UE/CdE, « Renforcement du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et de recouvrement des avoirs dans la République de Moldova »** : Un document complet évaluant les lignes directrices de la cellule de renseignement financier (CRF) pour l'identification des bénéficiaires effectifs a été élaboré. Il compare les lignes directrices de la CRF avec les normes internationales, en particulier celles établies par le Groupe d'action financière (GAFI) et documente les meilleures pratiques, en soulignant les domaines d'alignement et de divergence, ainsi que les possibilités d'amélioration. En outre, un atelier de deux jours sur l'analyse stratégique a été organisé pour le personnel de la CRF des sections d'analyse stratégique, d'analyse opérationnelle et de conformité. Il visait à améliorer les activités de lutte contre le blanchiment d'argent et de recouvrement des avoirs en mettant l'accent sur le développement des compétences, l'atténuation des risques, la coopération inter-agences et le renforcement des capacités, en dotant le personnel des CRF de compétences essentielles en matière d'analyse stratégique.

- **PGG III, projet UE/CdE, « Lutter contre la discrimination, le discours de haine et les crimes de haine en République de Moldova »** : Le projet a progressé dans l'amélioration de la collecte de données sur les crimes de haine, notamment grâce à une plateforme de réunion des acteurs clés qui s'est tenue le 10 avril et à une [session de formation](#) pour 42 opérateurs de la base de données de la police. Huit représentants du Conseil pour l'égalité et du Bureau de l'avocat du peuple [ont bénéficié de l'expérience des autorités maltaises](#). Le projet a contribué à [faire progresser la coopération dans la lutte contre les discours haineux et le sexisme à l'approche des élections présidentielles](#). 143 professionnels du droit ont été formés à la [garantie d'une réparation juridique en cas de haine](#) et à une [meilleure protection des minorités](#). La Journée internationale contre les discours de haine a été marquée par une [formation spécifique de la police](#). En outre, le projet a contribué à la création d'une [plateforme entre la police et la communauté LGBTI](#). Les capacités de 23 médiateurs de la communauté rom ont été renforcées grâce à une formation sur mesure dispensée les 25 et 26 juin.

- **PC UE/CdE, « Appui à la réforme de la justice en République de Moldova »** : Le projet a fourni deux évaluations juridiques au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) concernant le règlement sur la sélection des juges de la Cour suprême de justice et le projet de règlement sur le Conseil du CSM pour la sélection et l'évaluation des juges. 14 formateurs (trois hommes, 10 femmes) de l'Institut national de la justice ont été formés au modèle d'évaluation de Kirkpatrick et à la méthodologie de formation des adultes. Les membres et le personnel du Conseil supérieur des procureurs, y compris les représentants de l'inspection des procureurs (11 hommes, 12 femmes), ont été formés à la procédure administrative.

- **CV des États-Unis d'Amérique (INL), « Action contre la corruption en République de Moldova - Phase 2 »** : (1) Les 29 et 30 mai 2024, des conseils confidentiels sur des questions éthiques ont été discutés avec des juges et des procureurs de la République de Moldova en tant que moyen de renforcer l'intégrité des systèmes judiciaire et de poursuite ; (2) Une table ronde a été organisée, visant à faire avancer les discussions sur la mise en œuvre

de la loi de la République de Moldova sur la protection des lanceurs d'alerte, qui est entrée en vigueur en octobre 2023. L'événement a eu lieu à Chisinau, le 6 juin, et a facilité les discussions entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la loi, contribuant à une meilleure compréhension du mécanisme d'application.

- **CV de l'Autriche (ADA), « Renforcement des droits du travail en République de Moldova »** : Le projet a permis d'améliorer la connaissance du système de la Charte sociale européenne (CSE) par les membres du personnel de l'institution du médiateur, du Conseil pour l'égalité, du syndicat, de la Confédération nationale des employeurs et des organisations de la société civile. 20 représentants de huit établissements d'enseignement et de formation professionnels (EFP), de l'agence nationale pour l'emploi, du syndicat, de la confédération des employeurs et d'entreprises ont discuté de l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers sur le marché du travail. 12 étudiants et 16 enseignants de huit établissements d'enseignement et de formation professionnels ont amélioré leurs compétences en matière de communication pour promouvoir les offres éducatives et améliorer le contenu du site web, en s'appuyant sur un guide de stratégies de communication élaboré. Le réseau national pour l'intégration des jeunes NEET (qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation) dans le système d'EFP a été lancé avec le soutien du projet.

Autres activités

- La Commission de Venise a émis un [avis](#) sur la loi relative à la mise en œuvre partielle du vote par correspondance, approuvée par le Conseil des élections démocratiques lors de sa 80^e réunion (Venise, 20 juin) et adoptée par la Commission de Venise lors de sa 139^e session plénière (Venise, 21-22 juin).

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Les 8 et 9 avril, le Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe a effectué une visite officielle en République de Moldova. Il a rencontré des hauts fonctionnaires moldaves et a organisé, avec le ministre de la Justice, une cérémonie de remise de matériel médical à l'Administration nationale pénitentiaire. Il a également participé à une conférence publique organisée à l'université d'État de Moldova, où il a prononcé des remarques introductives et engagé un dialogue avec les étudiants sur l'égalité entre les hommes et les femmes et la [Convention d'Istanbul](#).
- Les 22 et 23 mai 2024, le Président de la Cour européenne des droits de l'homme et le Président de la Commission de Venise se sont rendus en République de Moldova pour participer au XIX^e Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes qui s'est tenu à Chisinau sous l'égide de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova et avec le soutien du Conseil de l'Europe. Au cours de leur visite, ils ont également tenu des réunions bilatérales avec le Président de la République de Moldova et d'autres hauts fonctionnaires du pays.

Bureau à Erevan

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Erevan compte 35 membres du personnel (sept hommes, 28 femmes), dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 29 (quatre hommes, 25 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre 14 projets, dont trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance », un financé par une contribution volontaire de l'Autriche par l'intermédiaire de l'Agence autrichienne de développement (ADA), et 10 financés par des contributions volontaires au niveau du Plan d'action (dont un financé également par une contribution volontaire de la Suède) et le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF). Le Plan d'action pour l'Arménie 2023-2026 a reçu au 30 juin 2024 des contributions au niveau du Plan d'action de la part de l'Allemagne, de Chypre, de la France, de l'Irlande, du Liechtenstein, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de mise en oeuvre des projets

- **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination en Arménie »** : En mai, le projet a apporté un soutien essentiel à l'élaboration d'un avis d'expert sur les minorités nationales en collaboration avec la Commission de Venise. En outre, le manuel "[Poursuite des crimes de haine contre les personnes LGBT](#)" a été traduit en arménien. Du 19 au 21 juin, cinq officiers de police arméniens ont participé à un [échange entre pairs](#) à Skopje afin d'améliorer leurs compétences en matière de protection des droits des groupes vulnérables. Le 25 juin, le projet, en collaboration avec le DRH d'Arménie et le personnel universitaire, a organisé un événement pour lutter contre les discours de haine dans les établissements d'enseignement. Les 27 et 28 juin, 25 officiers de police arméniens ont amélioré leur compréhension de l'égalité et de la non-discrimination.

- **PGG III, projet UE/CdE, « Soutien à la réforme de la justice en Arménie »** : Les 26 et 27 avril, le projet a organisé une [conférence de haut niveau](#) sur le thème « Renforcer l'efficacité de la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité organisée transnationale » afin d'améliorer la coopération internationale en matière de poursuites judiciaires. D'avril à juin, en formant et en certifiant des médiateurs potentiels, le projet a contribué à réduire le nombre d'affaires judiciaires et à promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits. Plusieurs visites d'étude ont été organisées pour renforcer les capacités judiciaires. Des experts ont apporté leur soutien à la rédaction d'un nouveau chapitre de loi sur les procédures de transfert. En outre, la Commission de formation de l'Assemblée générale des juges peut désormais rationaliser ses processus en utilisant une nouvelle méthodologie de formation élaborée dans le cadre du projet.

- **PGG III, projet UE/CdE, « Amélioration des capacités des institutions pour prévenir et combattre le crime économique de manière efficace en Arménie »** : Suite à l'élaboration du manuel d'interprétation du modèle de code de conduite pour les fonctionnaires en Arménie (2023), le projet l'a publié afin de le rendre plus accessible. Il a également contribué à l'organisation d'une [conférence de haut niveau pour les procureurs](#). Avec le soutien du projet, 25 [enquêteurs du Comité anti-corruption ont amélioré leurs compétences](#) en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption. Le projet a

examiné la loi arménienne sur les lanceurs d'alerte et la loi sur les fonds d'investissement afin de guider le centre de surveillance financière dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Un atelier de formation des formateurs a été organisé pour les ONG afin d'améliorer les systèmes de dénonciation. Des examens des règles d'intégrité de l'Arménie pour les cadres supérieurs et du cadre national de lutte contre la corruption ont également été lancés.

- **CV de l'Autriche (ADA), « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie - Phase II »** : Deux réunions de l'initiative de consultation communautaire (CCIM) ont été organisées : lors de la 9^e réunion de la [CCIM](#) (8 avril), les conclusions de l'étude de la législation de la République d'Arménie sur les droits et taxes locaux ont été discutées, tandis que lors de la 10^e réunion de la CCIM (28 juin), les projets de chapitres 1 à 3 de la loi révisée de la République d'Arménie sur l'autonomie locale ont été présentés. Deux [ateliers sur la coopération intercommunale](#) (9-10 avril) ont contribué à développer les capacités de 42 fonctionnaires locaux à préparer des propositions de subvention sur la coopération intercommunale, tandis qu'un atelier sur les stratégies de renforcement de la résilience (24-25 juin) a renforcé les capacités de 25 fonctionnaires locaux à améliorer la résilience de la communauté. Au cours de la [4^e étape de l'Académie de leadership pour la coopération transfrontalière](#) (26-27 juin, Dilijan), 30 hauts fonctionnaires des municipalités arméniennes et géorgiennes ont étudié les possibilités d'interaction pratique.

- **CV du HRTF, « Assurer la mise en œuvre de la CEDH par l'exécution effective des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Arménie »** : En avril, 42 enquêteurs [ont été formés à](#) l'investigation efficace des cas de mauvais traitements à la lumière des questions découlant du groupe d'affaires *Virabyan c. Arménie*. Les mesures alternatives à la détention [ont été encouragées](#) par l'élaboration d'[un guide](#) qui aborde les différents problèmes qui entravent l'application efficace de ces mesures en Arménie. Le nouveau projet de loi sur la « Garde de police », [préparé](#) avec le soutien du Conseil de l'Europe, a été adopté en première lecture en juin. Son adoption contribuera à l'exécution des mesures générales du groupe d'affaires *Saghatelyan c. Arménie*, dans lequel la Cour européenne des droits de l'homme a constaté la dispersion disproportionnée et inutile des manifestations pacifiques, ainsi que l'absence de recours interne effectif pour les griefs au titre de l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme.

- **PA, « Améliorer la protection des droits des personnes en détention »** : Les 2 et 3 mai, 24 représentants des services de probation et pénitentiaires ont participé à un atelier de deux jours sur la resocialisation et la libération conditionnelle. Une [consultation publique](#) sur la réforme du système de libération conditionnelle a eu lieu le 15 mai. En outre, un rapport d'évaluation intitulé « Les besoins du ministère de l'Intérieur pour améliorer sa capacité à traiter les questions liées aux mauvais traitements des personnes privées de liberté » a été élaboré et communiqué au ministère de l'Intérieur. Il s'agit notamment d'un formulaire d'examen médical et de lignes directrices sur les allégations de mauvais traitements, qui ont été examinés lors d'un [atelier](#) le 5 mai. En outre, les 28 et 29 juin, le personnel de l'administration pénitentiaire a bénéficié d'une formation sur l'outil d'évaluation des risques et des besoins (Risk and Need Assessment - RNA).

- **PA, « Favoriser les droits de l'homme dans les forces armées en Arménie »** : Dans le cadre des formations organisées du 15 au 18 avril, [43 professionnels militaires arméniens](#) ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences pour lutter contre les manifestations de la sous-culture criminelle au sein de l'armée. Le 25 avril, une discussion multipartite a été organisée dans le but ultime d'améliorer le [projet de](#) « Règles de comportement des membres des forces armées arméniennes » présenté par le ministère de la Défense arménien. Le 21 juin, l'adaptation arménienne du [cours HELP](#) « Droits de l'homme dans les forces armées » a

été lancée. Lors des sessions de formation du 25 au 28 juin, les commandants militaires et les officiers de la police militaire ont renforcé leurs connaissances afin de protéger plus efficacement la vie et l'intégrité physique et psychologique des membres des forces armées.

- **CV de la Suède / PA, « Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et promouvoir l'égalité des genres en Arménie »:** Poursuivant le renforcement des capacités des professionnels de première ligne en matière de lutte contre la violence domestique et d'égalité des sexes, le projet a formé [24 enquêteurs](#) et [13 spécialistes des médias](#). L'Assemblée nationale de la République d'Arménie [a adopté des](#) amendements au projet de loi existant sur la prévention de la violence domestique et l'amélioration de l'efficacité de la protection des victimes de violence domestique, sur la base de l'analyse des lacunes et des recommandations du Conseil de l'Europe. Le projet a facilité la [discussion sur](#) la mise en œuvre de ces amendements entre les agences publiques et les OSC concernées. Huit OSC ont reçu de petites subventions pour promouvoir l'autonomisation des femmes réfugiées et l'égalité des sexes. Deux recherches/rapports assortis de recommandations (cartographie des services d'aide aux victimes de la violence domestique en Arménie et dimensions numériques de la violence à l'égard des femmes) sont en cours.

- **PA, « Protection des droits de l'homme en biomédecine II » :** En mai, l'Arménie a [signé](#) la Convention d'Oviedo du Conseil de l'Europe. La loi de la République d'Arménie sur les droits en matière de santé reproductive a été modifiée sur la base des recommandations du Conseil de l'Europe. Le bureau du défenseur des droits de l'homme applique de nouvelles [connaissances et compétences](#) sur différents aspects inscrits dans la convention d'Oviedo. Les centres médicaux favorisent le fonctionnement du comité d'éthique grâce aux connaissances acquises lors du [renforcement des capacités](#). Les OSC médicales [ont discuté des](#) avantages de la ratification de la convention d'Oviedo. La simulation de la ratification de la convention d'Oviedo [a favorisé le](#) dialogue public. [Le rapport d'experts sur les questions d'incapacité juridique](#) sert de document d'orientation pour l'exécution de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme *Nikolyan contre Arménie*.

- **PA, « Renforcer la capacité du Service de probation en Arménie » :** Une [formation de formateurs](#) organisée du 23 au 25 mai a permis d'améliorer les compétences des agents de probation sur des sujets spécifiques. Des projets d'amendements au décret gouvernemental visant à améliorer l'évaluation des performances des agents de probation ont été préparés et adoptés par le gouvernement, en intégrant en partie les commentaires des experts. L'étude de validation de l'évaluation des risques et des besoins s'est achevée sur les résultats présentés dans le rapport. Un [atelier organisé](#) les 2 et 3 mai a favorisé la coopération inter-agences entre les services de probation et les services pénitentiaires. La [formation des formateurs](#) des 7 et 8 juin s'est concentrée sur l'application de nouvelles mesures de contrainte et de sanctions alternatives. Des programmes de réhabilitation pour les toxicomanes et les délinquants violents sont en cours. Les 11 et 12 juin, une [conférence](#) internationale a permis de partager les meilleures pratiques en matière de réinsertion des délinquants.

- **PA, « Soutien aux communautés accueillant des réfugiés en Arménie » :** En réponse à l'[appel à propositions de subventions](#) pour soutenir les communautés accueillant des réfugiés en Arménie, des demandes de 15 communautés d'accueil ont été reçues dont quatre ont été sélectionnées pour bénéficier d'un financement. Un atelier sur les stratégies de renforcement de la résilience (ReBuS) a été organisé le 11 avril pour développer les capacités de plus de 20 fonctionnaires locaux des communautés d'accueil et promouvoir l'institutionnalisation des pratiques visant à renforcer la résilience. L'atelier a été suivi de visites dans 11 communautés d'accueil afin de les aider à mettre en œuvre la boîte à outils ReBuS.

- **PA, « Renforcer les garanties en matière de droits humains pour la population déplacée en Arménie »** : En avril, le projet a organisé une initiative qui a permis aux organisations de la société civile de la région du Karabakh de renforcer leurs capacités en matière de rédaction de propositions et de collecte de fonds, ce qui leur permettra d'élaborer de futures propositions de projet plus solides. Avec le soutien du projet, un représentant arménien a participé au [Forum européen des mécanismes nationaux de prévention \(MNP\)](#) organisé à Strasbourg en juin. Cet engagement a facilité l'échange de bonnes pratiques pour le contrôle des centres de détention provisoire, y compris la détention administrative des migrants. En juin, la [Journée mondiale des réfugiés](#) a été marquée par un atelier sur les lois et les politiques de protection des réfugiés, au cours duquel ont été discutées des stratégies visant à améliorer les services, à favoriser l'intégration et à renforcer la coopération entre les parties prenantes pour la communauté des réfugiés.
- **PA, « Renforcer les droits humains sociaux en Arménie »**: Le ministère arménien du Travail et des Affaires sociales a bénéficié du soutien d'experts pour le développement du programme de logement social en préparant un rapport (document cadre) sur le logement social, basé sur les exigences internationales dans ce domaine, et plus particulièrement sur la Charte sociale européenne et la jurisprudence du Comité européen des droits sociaux (CEDS).
- **PA, « Protéger les droits des enfants arméniens dans le contexte post-conflit »**: En mai, la [traduction arménienne de la recommandation CM/Rec\(2019\)11](#) sur la tutelle effective dans le contexte de la migration a été introduite et diffusée. Une analyse de l'évaluation des besoins et des entretiens thématiques avec les principales parties prenantes ont été menés afin d'élaborer un rapport contenant des recommandations sur la protection des droits des enfants non accompagnés et séparés. En outre, un événement a été organisé pour célébrer la [Journée internationale de l'enfance](#), avec la participation d'élèves de collèges et de lycées afin de les sensibiliser à leurs droits et libertés fondamentaux.

Visites à haut niveau et autres délégations officielles du Conseil de l'Europe

- Une délégation de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) et de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine (DGII) s'est rendue en Arménie les 6 et 7 mai à la demande du ministre de la Justice, Grigor Minasyan, pour émettre un avis sur le projet de loi sur les minorités nationales. La délégation a rencontré des représentants d'organisations internationales afin de mieux comprendre le contexte du pays et la situation des minorités nationales en Arménie. Un [avis conjoint](#) a été adopté lors de la 139^e session plénière.

Bureau en Géorgie

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe en Géorgie compte 49 membres du personnel (sept hommes, 42 femmes), dont 10 (trois hommes, sept femmes) font partie du personnel de base et 39 (quatre hommes, 35 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre 17 projets, quatre dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance », un programme conjoint régional UE/CdE, deux projets financés par une contribution volontaire de l'Autriche par l'intermédiaire de l'Agence autrichienne de développement (ADA) et de la Suisse par l'intermédiaire de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) respectivement, et 11 financés par des contributions volontaires au niveau du Plan d'action. Le Plan d'action pour la Géorgie 2024-2027 a reçu, au 30 juin 2024, des contributions au niveau du Plan d'action de l'Allemagne, du Danemark, de la France, du Liechtenstein, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suède, de la Suisse et de la République tchèque, ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de mise en œuvre des projets

- **PGG III, projet UE/CdE, « Appui à la modernisation de la gestion des tribunaux en Géorgie »** : Des progrès significatifs ont été réalisés dans le programme de coaching des tribunaux dans les tribunaux pilotes. A la Cour régionale de Zugdidi et à la Cour suprême de Géorgie, des questionnaires d'enquête de satisfaction des usagers ont été développés avec l'expertise de la CEPEJ, adaptés aux usagers des tribunaux et aux professionnels de la justice. Le tribunal municipal de Batumi a initié la mise en œuvre de l'outil de réduction des arriérés de la CEPEJ, soutenu par un atelier de deux jours qui comprenait des analyses statistiques détaillées des arriérés des tribunaux. Le projet a développé un nouveau module de médiation pour l'école supérieure de justice, en se concentrant sur l'orientation des juges vers la médiation. En outre, les gestionnaires des tribunaux ont acquis des connaissances précieuses sur les pratiques de gestion avancées et les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges lors d'une visite d'étude à Lisbonne, au Portugal.
- **PGG III, projet UE/CdE, « Consolider et améliorer les cadres institutionnels et opérationnels pour la prévention et la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Géorgie »** : 25 représentants de banques commerciales, avec la Banque nationale de Géorgie, ont discuté des mécanismes et des pratiques de mise en œuvre efficace des sanctions ciblées de l'UE.
- **PGG III, projet UE/CdE, « Renforcement de l'indépendance et du professionnalisme de la justice en Géorgie »** : Un atelier de trois jours a été organisé pour l'unité analytique du bureau du procureur afin de soutenir son personnel dans diverses méthodes de collecte de données et de recherche dans le but de développer une prise de décision basée sur des preuves. Une formation a également été dispensée aux assistants des juges de la Cour suprême sur le droit au respect de la vie privée et familiale et à la liberté d'expression en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme. L'objectif de cette formation est de s'assurer que la Convention est effectivement utilisée par la Cour suprême dans ses décisions et que les arrêts sont équilibrés et bien motivés.

- **PC régional UE/CdE, « Soutien à une meilleure évaluation du résultat des efforts de réforme judiciaire dans le cadre du Partenariat oriental 'Justice Dashboard EaP' »** : Lors de la finalisation du troisième cycle du contrôle de qualité des données collectées dans le cadre du tableau de bord de la justice du partenariat oriental, partie 1 : Tableaux et graphiques comparatifs pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine, avec des aperçus sommaires par indicateur du rapport de données 2023, ont été soumis à la DG-NEAR le 1^{er} juin. Le travail continue Partie 2 : Profils des bénéficiaires pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine (date de soumission : 30 juin) ; les profils des bénéficiaires comprennent également une analyse par un expert du GRECO sur les indicateurs liés à la responsabilité, et Partie 3 : version condensée de l'analyse pour tous les bénéficiaires sur un nombre sélectionné d'indicateurs (date de soumission : 30 juin). Parallèlement, des activités conjointes avec le projet PGG III de l'UE/CdE ont été menées pour la République de Moldova (au sein des groupes de travail nationaux sur les rapports sur la performance des tribunaux et sur les ressources humaines dans les tribunaux).

- **CV de l'Autriche (ADA) / PA, « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie »** : Une feuille de route contenant des conseils étape par étape sur l'introduction de la pratique autrichienne de la participation des jeunes dans le cadre participatif géorgien a été élaborée à la suite de la réunion de travail entre les homologues parlementaires géorgiens et autrichiens. En outre, des personnes de référence de 15 municipalités cibles ont été formées en tant que spécialistes et formateurs à la méthodologie de consultation publique - CivicLab. Un programme d'études sur les droits de l'homme et la lutte contre la discrimination a été lancé afin de doter les autorités locales des connaissances, des compétences et des perspectives essentielles pour faire progresser une démocratie locale fondée sur les droits de l'homme. Lors du cinquième forum d'échange, les élus locaux, le personnel municipal et les partenaires du projet ont échangé leurs points de vue sur leurs perspectives et leurs principaux intérêts pour les quatre prochaines années, ainsi que sur l'orientation future de leurs efforts en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans leurs circonscriptions.

- **CV de la Suisse (SDC), « La démocratie commence à l'école – engager les élèves dans les processus décisionnels dans les écoles et les communautés (II) »** : Une analyse approfondie des lacunes, axée sur l'examen des politiques et des pratiques de gouvernance scolaire démocratique dans les écoles géorgiennes et dirigée par un groupe d'experts en éducation, en sciences du comportement et en suivi et évaluation, a été lancée et est en cours. Dans le cadre de l'analyse des lacunes, quatre groupes de discussion en ligne avec des parents et des élèves ont été organisés et 3 217 parents et 2 746 élèves ont été interrogés afin de comprendre ce qui facilite et ce qui empêche la participation de la communauté scolaire aux processus décisionnels de l'école. En coopération avec le Centre d'amélioration de la qualité de l'éducation de Géorgie, 71 experts en assurance qualité des autorisations scolaires ont acquis une connaissance approfondie des « Lignes directrices sur la participation des élèves à la gestion démocratique des écoles » du Conseil de l'Europe et ont appris à aider les écoles à utiliser des instruments pratiques de participation des élèves pour satisfaire aux normes d'autorisation des écoles.

- **PA, « Promouvoir les droits humains et la participation au niveau local grâce à un gouvernement ouvert : une étude de cas en Géorgie »** : Pendant la *Open Gov Week* (semaine du gouvernement ouvert), un événement en ligne a été organisé pour partager les expériences, les stratégies et les défis liés à la promotion de l'inclusivité et de la perspective des droits humains dans les initiatives de gouvernement ouvert au sein des autorités locales de Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine. L'événement comprenait la présentation des résultats d'une étude menée auprès de six membres géorgiens du

programme local du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) (Akhaltsikhe, Khoni, Kutaisi, Ozurgeti, Rustavi et Tbilissi) sur l'intégration des considérations relatives aux droits humains, la participation des citoyens et l'inclusion dans les processus de gouvernance.

- **PA, « Soutien aux réformes du système pénitentiaire en Géorgie »** : Le projet a organisé une réunion de trois jours avec les hauts responsables du Service pénitentiaire spécial afin de finaliser les normes de santé mentale dans les prisons et le plan de mise en œuvre 2025-2026. Un programme de réhabilitation à long terme a été élaboré pour les systèmes pénitentiaires et de probation géorgiens, ciblant les délinquants souffrant de dépendance à l'alcool et de problèmes de santé mentale connexes ; un atelier d'évaluation à mi-parcours pour le programme pilote de parentalité positive a permis d'évaluer les résultats préliminaires. Neuf spécialistes du Centre d'orientation pour mineurs, de l'Agence nationale pour la prévention du crime et la probation et du Service pénitentiaire spécial se sont rendus en Italie pour se familiariser avec les services de réinsertion des mineurs. Le projet a organisé six ateliers de supervision externe pour 124 psychologues et travailleurs sociaux des institutions susmentionnées.

- **PA, « Renforcement de l'égalité de genre et mise en œuvre des recommandations du GREVIO afin de combattre la violence faite aux femmes et la violence domestique en Géorgie »** : L'atelier sur la sécurité intégrée a été organisé d'avril à mai pour deux groupes de joueuses de football, avec un total de 24 participantes. L'atelier s'est appuyé sur le manuel élaboré par la « *Kvinna till Kvinna Foundation* » et l'*Urgent Action Fund for Women's Human Rights* (Fonds d'action urgente pour les droits humains des femmes). En abordant la sécurité personnelle, la sûreté et le bien-être physique de manière globale, l'atelier a permis aux joueuses de football d'acquérir les connaissances, les compétences et les ressources nécessaires pour relever efficacement les défis en matière de sécurité. Cet atelier est le fruit d'une collaboration entre l'USAID, le PNUD et le projet du Conseil de l'Europe.

- **PA, « Poursuite du renforcement des droits sociaux et économiques en Géorgie »** : Le projet a élaboré un rapport d'évaluation pour déterminer si la Géorgie est prête à ratifier certaines dispositions de la Charte sociale européenne. Le projet a organisé une table ronde pour discuter avec les partenaires des résultats préliminaires du rapport et de la possibilité d'étendre le champ de ratification de la Charte sociale européenne. Les participants ont convenu de poursuivre la discussion sur l'acceptation éventuelle de dispositions présélectionnées lors de la prochaine réunion du dialogue social tripartite. Le projet a accueilli plus d'un millier de visiteurs dans l'espace du festival en plein air consacré aux droits humains, où les invités ont eu l'occasion de se renseigner sur des questions importantes en matière de droits sociaux par le biais d'activités éducatives attrayantes.

- **PA, « Renforcer les droits de l'homme dans les institutions chargées de l'application des lois in Géorgie »** : L'instrument d'évaluation des risques a été préparé pour le ministère de l'Intérieur, afin d'évaluer la probabilité de récurrence des auteurs de crimes violents. En outre, deux groupes de 40 employés du ministère de l'Intérieur et enquêteurs régionaux ont amélioré leurs compétences en matière d'entretien avec les victimes et les délinquants juvéniles. Les procédures d'opérations spéciales sur les enquêtes relatives à l'utilisation de forces létales et non létales sont préparées pour le Service d'enquêtes spéciales (SIS). En outre, les enquêteurs du SIS ont bénéficié de sessions de formation des formateurs sur l'application de l'article 2 et de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, respectivement sur le droit à la vie et l'interdiction de la torture et sur l'enquête sur l'usage de la force. En outre, le groupe d'enquêteurs du SIS a amélioré ses connaissances

grâce aux réunions bilatérales avec leurs homologues britanniques, organisées dans le cadre de la visite d'étude.

- **PA, « Renforcer l'égalité et la non-discrimination en Géorgie »** : Des représentants des médias ont participé à une formation pour se familiariser avec les sensibilités des sujets de discrimination, tels que le féminicide et la violence fondée sur le genre. Lors du festival *Open Air* de Tbilissi, le projet a organisé des activités de sensibilisation en coopération avec le projet « Poursuite du renforcement des droits sociaux et économiques en Géorgie ». Une visite d'étude entre pairs à Skopje (Macédoine du Nord) visait à échanger des connaissances et des expériences entre les organismes chargés de l'application de la loi. Différentes partenaires se sont réunis lors d'une réunion de coordination pour discuter des défis actuels et des tendances de la lutte contre la discrimination et les crimes de haine.

- **PA, « Soutenir la liberté d'expression et des médias en Géorgie (SFEM-GE) »** : Dans le cadre du renforcement des capacités des principales parties prenantes dans le domaine de la régulation des médias, deux représentants de l'autorité nationale de régulation des médias (ComCom) ainsi que trois représentants de la Coalition pour la défense des médias ont participé à la conférence annuelle de trois jours sur le droit européen des médias qui s'est tenue en juin à Trèves, en Allemagne. Compte tenu des événements qui ont suivi l'adoption de la loi sur l'influence étrangère, les activités liées aux autorités chargées de l'application de la loi ont été reportées, et les activités impliquant la Coalition pour la défense des médias ont été annulées ou reportées en raison de l'indisponibilité des organisations de la société civile partenaires. Le projet redéfinit actuellement les priorités de ses actions en tenant compte des nouveaux besoins des organisations de médias.

- **PA, « Soutien à la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale et des processus électoraux en Géorgie (Phase II) »** : Le projet a soutenu la poursuite de la modernisation des processus électoraux. Une visite d'étude de la Commission électorale centrale au siège du Conseil de l'Europe a permis d'analyser les expériences pratiques et de partager les options possibles pour des solutions futures. Afin de promouvoir l'engagement actif des citoyens dans la prise de décision pour les élections parlementaires d'octobre, des micro-subsidies ont été accordées aux trois OSC ciblant les personnes handicapées, les minorités ethniques et les jeunes. Les juges et le personnel du Bureau anti-corruption ont exploré les moyens d'améliorer le contrôle de la légalité et de la transparence du financement politique lors de l'atelier "*Bench Bar*". Ils se sont mis d'accord sur les pratiques communes nécessaires pour garantir des recours juridiques efficaces à toutes les personnes concernées.

Actions de suivi

- **PA, « Promouvoir les droits humains et la participation au niveau local grâce à un gouvernement ouvert : une étude de cas en Géorgie »** : La phase de lancement du projet de suivi sera menée avec différentes actions, y compris le développement de cadres de suivi et d'évaluation ainsi que la cartographie des parties prenantes et des groupes cibles concernés.
- **PA, « Renforcer l'égalité et la non-discrimination en Géorgie »** :
 - ✓ Organiser des formations avec des représentants d'entreprises en partenariat avec l'AOP et le bureau d'inspection du travail pour sensibiliser à la discrimination sur le lieu de travail et à l'importance de créer et de mettre en œuvre des politiques d'égalité socialement responsables ;

- ✓ Organiser des formations avec les OSC régionales en partenariat avec la Coalition pour l'égalité ;
- ✓ Organiser des activités pour le prochain festival du court métrage et la semaine de l'égalité ;
- ✓ Organiser des formations avec les agents de ressources ;
- ✓ Organiser des formations sur l'éducation aux droits de l'homme.
- **PC régional UE/CdE, « Soutien à une meilleure évaluation du résultat des efforts de réforme judiciaire dans le cadre du Partenariat oriental 'Justice Dashboard EaP' »:** Procéder à la préparation et au lancement du prochain cycle de collecte de données en automne.
 - ✓ Procéder à la préparation du deuxième produit (profils des bénéficiaires pour chaque pays) et du troisième produit (version condensée de l'analyse des données) à soumettre à la DG NEAR pour le 30 juin.

Autres activités

- Le 24 avril, une réunion du Comité directeur local du PGG a eu lieu en Géorgie. Une délégation de Strasbourg s'est rendue à Tbilissi pour préparer et réaliser cette réunion.

Bureau au Maroc

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc compte 12 membres du personnel (quatre hommes, huit femmes), dont quatre (un homme, trois femmes) font partie du personnel de base et huit (trois hommes, cinq femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre un programme UE/CdE et un projet financé par des contributions volontaires et autres. Un nouveau programme « Vers une justice plus protectrice, accessible et efficace au Maroc (MA-JUST) », financé par l'Union européenne, qui a été signé en juillet 2024, a commencé sa mise en œuvre rétroactivement le 1^{er} juin.

État de mise en œuvre des projets

- **PC UE/CdE, « Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (ENI/2020/418-263)**

Appui au développement du rôle du Parlement au Maroc (extension en cours)

- 30 avril : Réunion du Comité de pilotage politique à l'occasion de la clôture du projet.
- 30 avril : Séminaire sous le thème « Migration et dérèglements climatiques : quelle articulation? » à l'occasion de la clôture du projet.
- Finalisation en cours de :
 - ✓ Site web pour la Chambre des Conseillers : finalisation en cours
 - ✓ Plateforme électronique sur pétitions et motions pour la Chambre des Représentants : finalisation en cours

Appui au mécanisme national de prévention de la torture (MNP)

- 18 avril : Appui technique auprès des membres et cadres du MNP dans le cadre de l'amélioration et l'efficacité des visites préventives dans les centres de sauvegarde de l'enfance.
- Du 5 au 6 juin : Participation de M. Fath El Habti EL Bari du Conseil National des Droits de l'Homme CNDH au Forum des MNP européens.

- **PC UE/CdE « Vers une justice plus protectrice, accessible et efficace au Maroc » (MA-JUST)**

- 7 juin : Séminaire de réflexion sous le thème « Les standards clé du Conseil de l'Europe en matière des Droits humains » et Signature du plan de travail annuel entre la DIDH et le Conseil de l'Europe pour la période 2024-2025.

- **Financement par des contributions volontaires et autres :**

Droits des enfants

- 10 juin : Conférence régionale sur les lignes d'assistance pour la protection des enfants en ligne avec la participation de représentants des lignes d'assistance à l'international notamment E-enfance (France), Bee secure (Luxembourg) et Child Focus (Belgique).

Autres activités:

- Du 16 au 18 avril : participation de Fatima Berkan, conseillère au ministère de la Justice à la 25ème réunion plénière de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.
- Du 17 au 18 avril : Participation d'une délégation marocaine au Lancement du Programme CyberSouth+ à Lisbonne.
- 22 avril : Conférence régionale sur les « Approches euro-méditerranéennes de l'accès à l'information » organisée par la division de la coopération pour la Liberté d'Expression du Conseil de l'Europe et par la Commission du Droit d'Accès à l'Information du Maroc (CDAI) – Programme Sud V – Rabat.
- 13 mai : La Cheffe du Bureau a participé à la conférence autour de « l'Intelligence Artificielle et les Droits de l'Homme » organisé par la DIDH en présence du ministre de la Justice du Maroc.
- 13 mai : La Cheffe du Bureau a participé au Colloque sur la cybercriminalité et l'Intelligence Artificielle organisé par le Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation (CMRPI).
- 13 au 17 mai : Participation de Anas El Gharib, jeune représentant de la société civile, à la Conférence « Avoir confiance en l'avenir », organisé à l'occasion du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg.
- Du 14 au 17 mai : Formation thématique sur « L'amélioration de l'accès et de la qualité des services de traitement » organisé par le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe à Rabat.
- 21 mai : remise du Prix Nord-Sud 2023 à la présidente du CNDH du Maroc, Amina Bouyach, et participation de cette dernière aux travaux tenus en marge de l'évènement au CNS à Lisbonne.
- Du 21 au 23 mai : Formation sur le Dark web et les crypto-monnaies en coopération avec la Gendarmerie royale marocaine et le programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe – CyberSud + - Casablanca.
- 23 mai : Atelier de travail sur le code pénal et le Premier Protocole additionnel à la Convention de Budapest organisé par le Bureau du Programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe avec la participation du ministère de la Justice marocain à Rabat.
- 27 mai : La Cheffe du Bureau a participé à la conférence organisée par le ministère de la Justice en partenariat avec l'Institut Danois contre la Torture "Dignity" : «Libération conditionnelle : les exigences de la mise en œuvre et les défis d'élargir les opportunités de libération et de réinsertion ».
- 30 mai : Participation de Fatima Berkan, conseillère au ministère de la Justice, à la conférence annuelle du GEC « Unis autour de l'égalité femmes-hommes : faire de la place aux femmes et aux filles » au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.
- 6 et 7 juin : Formation continue sur la cybercriminalité et les preuves électroniques pour des magistrats (CyberSud+) à Tanger.
- 11 et 12 juin : Visite d'une délégation du Conseil de l'Europe dans le cadre du mandat de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES), qui soutient la mise en œuvre de la CES dans ses États membres et rencontres avec les différentes autorités gouvernementales et non-gouvernementales chargées ou en lien avec le Sport au Maroc.
- Dans le cadre du programme de formation aux droits humains pour les professionnels du droit (HELP) dans le sud de la Méditerranée, le Maroc a entamé le processus

d'adaptation nationale du cours HELP sur les droits humains et le sport, en tant que premier pays de la région.

- 12 et 13 juin : Séminaire International sur l'exception d'inconstitutionnalité des lois – expériences comparées organisé par le ministère de la Justice Marocain et la Commission de Venise en présence du ministre la Justice du Maroc et de la vice-présidente de la Commission de Venise. Programme Sud V. Rabat.
- Du 17 au 19 juin : Participation de Ayoub Aboujaafar, Chef du service des affaires de stupéfiants et substances psychotropes à la direction des affaires pénales et des grâces et de l'observation du crime, à la 85^e réunion plénière du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) à Strasbourg.
- 27 juin : Participation de la Cheffe du Bureau ainsi qu'une délégation du Conseil de l'Europe à la 13^e édition de l'Université dans les Prisons organisée par la DGAPR.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Du 15 au 16 avril : Visite d'une délégation composée de la Délégation Interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH) du Maroc et du ministère de la Justice au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elle s'est entretenue avec :
 - ✓ Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe ;
 - ✓ Le Président de l'APCE ;
 - ✓ Le Directeur à la DG de la démocratie et de la dignité humaine ;
 - ✓ Le Chef de Division de Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination ;
 - ✓ Le vice-président de la Conférence des OING ;
 - ✓ Le vice-président et Greffier adjoint de la Cour européenne des droits de l'homme ;
 - ✓ La Directrice de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit ;
 - ✓ Le Directeur de la Coordination des Programmes ;
 - ✓ L'adjoint au Directeur du Bureau du Commissaire aux droits de l'Homme.
- 29 avril : Visite de travail du Président de l'APCE du Conseil de l'Europe, Theodoros Rousopoulos, qui a rencontré :
 - ✓ Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger du Royaume du Maroc, Nasser Bourita ;
 - ✓ Les Présidents de la Chambre des Représentants et de la Chambre des Conseillers du Maroc ;
 - ✓ La Présidente du CNDH du Maroc, Amina Bouyach.

Bureau de programme à Podgorica

Situation du Bureau

Le bureau de programme du Conseil de l'Europe à Podgorica compte 16 membres du personnel (trois hommes, 13 femmes), dont deux (femmes) font partie du personnel de base et 14 (trois hommes, 11 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau de programme a mis en œuvre six projets dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », un projet dans le cadre du programme conjoint UE/CdE ROMACTED 2 et un projet financé par une contribution volontaire régionale de l'Allemagne.

En outre, les projets régionaux suivants, qui ne sont pas directement gérés par le bureau de Podgorica, mènent des activités au Monténégro :

1. HF III Projet régional « L'accès des femmes à la justice dans les Balkans occidentaux »
2. CV régionale du HRTF Regional HELP dans les Balkans occidentaux
3. Projet régional conjoint UE/CdE sur l'intégration des Roms - Phase III
4. Projet financé par le fonds *End Violence Against Children* « Mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants et aux abus en ligne »

État de mise en oeuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer la responsabilité du système judiciaire et améliorer la protection des droits des victimes au Monténégro »** : La stratégie de réforme judiciaire 2024-2027 et le Plan d'action 2024-2025 ont été adoptés le 16 mai. En développant l'analyse fiscale de la stratégie et en organisant un débat public sur ce document stratégique, le projet soutient directement les autorités dans la prise en compte de ce critère intermédiaire d'adhésion à l'UE. Des recommandations visant à améliorer l'interprétation dans les procédures devant les tribunaux, la police, le ministère public, les notaires, les huissiers de justice ainsi que dans les relations avocat-client ont été élaborées, afin de renforcer la coordination entre les professionnels du droit dans l'intérêt des citoyens. Le processus de révision de la loi sur le conseil judiciaire et les juges et de la loi sur le ministère public a été mené à bien. Suite aux avis urgents de la Commission de Venise émis le 6 mai et le 16 mai, respectivement, la loi sur le ministère public a été adoptée le 6 juin et la loi sur le Conseil judiciaire et les juges le 19 juin. La stratégie de communication du Conseil judiciaire et des tribunaux (2024 - 2026) avec le Plan d'action 2024 a été présentée le 15 avril. Le protocole de communication entre le ministère public et la police a été rédigé, dans l'attente de son adoption et d'une formation de suivi en juillet. Une série de tables rondes a été lancée afin d'informer les principales interventions politiques et d'améliorer les pratiques institutionnelles des nouveaux organes éthiques et disciplinaires du ministère public. 35 juges, procureurs et candidats à la fonction de juge et de procureur ont acquis des connaissances en matière d'éthique et de discipline, sur la base des normes du Conseil de l'Europe et des réglementations nationales pertinentes.

Les projets de modification de la loi sur l'aide juridique gratuite ont été adoptés par le gouvernement le 18 avril (en attente d'adoption par le Parlement). La révision du code de procédure pénale en est au stade final, le groupe de travail tenant compte des commentaires reçus de l'UE. Les travaux sur la stratégie nationale pour les droits des victimes sont en cours,

et la première réunion de coordination de tous les partenaires concernés a eu lieu le 24 avril. Dans cette optique, le travail d'analyse ex ante a débuté, afin de dresser un état des lieux des droits des victimes au Monténégro. 30 avocats ont renforcé leurs capacités à fournir une aide juridique gratuite aux victimes de la traite des êtres humains. Le concept de l'initiative sur la disponibilité d'une aide juridique gratuite pour les victimes de la traite des êtres humains est finalisé. Un accord de subvention a été signé avec la faculté de droit de l'université du Monténégro concernant la mise en œuvre du programme de cliniques juridiques sur les droits humains. L'analyse des effets des décisions des cours constitutionnelles est finalisée.

• **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer davantage la protection des droits de l'homme des personnes en détention et des condamnés au Monténégro »** : Le procureur général suprême a adopté les « Instructions pour les procédures des procureurs généraux dans les cas de violations présumées de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme ». Ces instructions sont entièrement fondées sur les recommandations formulées par les consultants du Conseil de l'Europe dans le rapport d'évaluation intitulé « Coordination du ministère public et de la police du Monténégro pour les enquêtes sur les mauvais traitements, les autres violations graves des droits de l'homme et les abus connexes ». Ce document représente une avancée significative dans l'amélioration de l'efficacité des enquêtes et dans la lutte contre l'impunité.

Le groupe de travail national a élaboré un ensemble de procédures opérationnelles standard (POS) pour réglementer les domaines prioritaires clés de la conduite de la police. Ces procédures sont actuellement examinées par des consultants du Conseil de l'Europe afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux normes les plus élevées en matière de droits de l'homme, en particulier celles du Conseil de l'Europe et du CPT.

Les agents de suivi du mécanisme national de prévention (10) et du ministère de la Justice (deux) ont participé à une session de formation sur les compétences de communication nécessaires pour interagir avec les personnes souffrant de déficience intellectuelle et de démence. Cette activité de formation est cruciale pour les visites fréquentes qu'ils effectuent dans les établissements hébergeant ces groupes vulnérables, car elle favorise une meilleure compréhension et des recommandations plus appropriées, améliorant ainsi la protection des droits humains.

• **FH III, projet UE/CdE, « Action contre le crime économique au Monténégro »** : L'action a répondu avec succès aux besoins urgents du gouvernement du Monténégro d'accélérer les négociations d'adhésion à l'UE. Les principaux résultats comprennent la finalisation du cadre stratégique de lutte contre la corruption (2024-2028) et d'un plan d'action (2024-2025), l'examen des amendements à la loi sur la prévention de la corruption et l'amélioration du cadre juridique pour la confiscation élargie. Ces documents stratégiques ont été adoptés par le gouvernement le 4 juin et la législation a été adoptée par le Parlement le 7 juin. Ces efforts ont contribué à l'obtention d'un rapport positif sur le plan d'action de l'Union européenne en matière de lutte contre la corruption. La mise en œuvre des critères de référence provisoires dans les chapitres 23 et 24 (IBAR), comme cela a été confirmé lors de la 16^e réunion de la conférence d'adhésion avec le Monténégro au niveau ministériel, qui s'est tenue le 26 juin à Bruxelles.

• **FH III, projet UE/CdE, « Lutte contre la haine et l'intolérance au Monténégro »** : L'action a progressé de manière significative dans la composante législative : le document final pour la nouvelle stratégie nationale LGBTI 2024-2028 a été achevé et envoyé aux autorités compétentes pour qu'elles fassent part de leurs réactions et de leurs commentaires. Les ONG locales ont gagné en crédibilité en tant que défenseurs des droits des LGBTI. Un questionnaire sur les politiques antiracistes a été réalisé au Monténégro et dans d'autres pays de la région, afin d'évaluer les cadres et les pratiques de lutte contre le racisme. Le projet a aidé le ministère

des Droits de l'homme et des Minorités à finaliser la nouvelle loi sur la lutte contre la discrimination, en intégrant les commentaires de divers organismes (UE/ECRI/Taix/Médiateur). Un projet de loi sur l'identité sexuelle légale a été préparé et envoyé pour évaluation aux ministères concernés. La cartographie du discours de haine s'est poursuivie avec des questions de recherche adaptées et la conception d'une feuille de route pour la prochaine série d'entretiens en vue de la collecte de données en septembre.

• **FH III, projet UE/CdE, « Une éducation de qualité pour tous – Monténégro » :**

Au cours d'ateliers éducatifs, les parents et les élèves ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur l'éducation à la citoyenneté numérique. Les enseignants et les travailleurs sociaux ont acquis des connaissances sur l'éducation inclusive, couvrant l'égalité des droits et le soutien aux étudiants vulnérables au cours d'une série d'ateliers. Un deuxième atelier sur la citoyenneté numérique a eu lieu à Berane en mai, et un atelier sur l'impact de l'IA sur l'intégrité académique s'est tenu les 29 et 30 mai à Podgorica. Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises au cours de la période considérée pour élaborer le code de déontologie de l'université du Monténégro, qui doit faire l'objet d'un examen juridique plus approfondi. En outre, une enquête sur la résilience des écoles face à des situations d'urgence potentielles a été testée, préparée et lancée en juin. Une initiative sur les médias sociaux visant à lutter contre la discrimination numérique et à promouvoir l'éducation inclusive a été approuvée et, en juin, une deuxième session de formation à l'éducation inclusive a eu lieu à Zabljak.

• **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias au Monténégro (PRO-FREX-M) » :**

Le 15 avril, le projet a soutenu la présentation de la stratégie de communication pour la Cour suprême et le Conseil judiciaire. Cette stratégie de communication contribuera à augmenter le niveau de confiance du public dans le système judiciaire et sera également bénéfique pour les médias, grâce à l'approche améliorée et proactive des institutions judiciaires. Au cours de la session de formation organisée en coopération avec le Centre de formation judiciaire et le ministère public, 14 juges et procureurs ont acquis des connaissances sur la liberté d'expression dans l'espace numérique et sur la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme.

• **PC régional UE/CdE, « ROMACTED 2 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local »:**

La Journée internationale des Roms, le 8 avril, a été marquée dans plusieurs municipalités partenaires de ROMACTED par de nombreuses activités : un quiz de connaissances, des conférences, des tournois sportifs, etc. L'objectif était de promouvoir la culture et les traditions roms. Dans le cadre du programme ROMACTED de micro-subventions, des locaux ont été officiellement ouverts à Bijelo Polje en avril dans le campement rom, qui seront utilisés pour organiser diverses activités pour les membres de la communauté. En juin, l'atelier «Leçons tirées du processus de mise en œuvre des micro-subventions ROMACTED» a été organisé. Les représentants des équipes municipales ont analysé de manière interactive ce processus et les expériences acquises. Cela a permis d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences et de les préparer à des initiatives similaires dans la période à venir.

• **CV de l'Allemagne, « Promotion de la démocratie délibérative et des approches innovantes de la participation citoyenne en Europe du Sud-Est » :**

Ce projet régional a été lancé le 18 avril à Bar, au Monténégro. A cette occasion, un atelier sur la démocratie délibérative a été organisé. L'événement a rassemblé des élus locaux d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo*, du Monténégro, de Macédoine du Nord, de Serbie et des membres du réseau d'associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est. L'événement de lancement a été l'occasion d'échanger et de discuter des caractéristiques de la démocratie délibérative, un élément clé des principes démocratiques de Reykjavik. Le projet vise à renforcer les

processus démocratiques dans le sud-est de l'Europe et à améliorer les compétences et les capacités des autorités locales et de leurs associations. Il promeut la démocratie délibérative et les formes innovantes de participation citoyenne en complément de la démocratie représentative en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, au Monténégro, en Macédoine du Nord et en Serbie.

Autres activités

- A la demande du ministère de la Justice, la Commission de Venise a préparé cinq avis urgents sur les projets d'amendements à la loi sur la saisie et la confiscation des avantages matériels tirés d'activités criminelles, le projet de loi sur la prévention de la corruption, les projets d'amendements aux lois sur le ministère public et sur le bureau du procureur spécial, les projets d'amendements à la loi sur le Conseil de la magistrature et les juges. Les avis ont été approuvés lors de la session plénière de la Commission de Venise les 21 et 22 juin.
- Suite à l'adoption des lois nécessaires pour que le pays reçoive un IBAR (rapport d'évaluation intermédiaire sur l'état de droit) positif dans les domaines du judiciaire, de la lutte contre le blanchiment d'argent, de la lutte contre la corruption et des médias, la Conférence intergouvernementale UE-Monténégro a confirmé le 26 juin que le pays avait atteint les «critères de référence provisoires» en matière d'état de droit. Le bureau du programme du Conseil de l'Europe à Podgorica continuera à aider les autorités à rédiger des documents juridiques internes et à mettre en œuvre les lois.
- Réunion du Chef du Bureau de programme du Conseil de l'Europe avec Snezana Armenko, Présidente de la Cour constitutionnelle du Monténégro.
- Réunion du Chef du Bureau de programme du Conseil de l'Europe avec Mirjana Popovic, Présidente de la Cour d'appel de la Cour du Monténégro.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Le Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès et le Directeur du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux se sont rendus au Monténégro à l'occasion du lancement du projet régional « Promotion de la démocratie délibérative et des approches innovantes de la participation citoyenne en Europe du Sud-Est ».

Bureau à Pristina

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina compte 23 membres du personnel (sept hommes, 16 femmes), dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 17 (quatre hommes, 13 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre 12 projets, dont quatre dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », un programme conjoint UE/CdE spécifique au Kosovo* et deux programmes conjoints régionaux UE/CdE, deux projets financés par une contribution volontaire de la Mission des Nations unies au Kosovo (MINUK) et du *Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs* (INL) du Département d'État américain, respectivement, ainsi que trois projets financés par des contributions volontaires au niveau de l'Aperçu des activités de coopération⁶ pour le Kosovo*. L'Aperçu des activités de coopération pour le Kosovo* a reçu des contributions non-affectées de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Irlande et de la Norvège.

État de mise en oeuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias (PRO-FREX-K) »** : Le projet a contribué à faire progresser l'indépendance de l'autorité de régulation des médias, la Commission indépendante des médias (CIM), en fournissant des informations détaillées sur le projet de loi relatif à la CIM. Les recommandations des experts permettraient de mieux aligner le projet de loi sur les normes de l'UE et ont été citées comme telles par les partenaires de la communauté internationale, notamment l'EUSR et l'OMiK. Une animation vidéo sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPPs) est en cours d'élaboration et la recommandation du Comité des ministres sur les SLAPPs a été traduite en albanais et en serbe. Le parquet de base de Pristina a demandé le soutien du projet pour organiser une formation sur la liberté des médias et les aspects juridiques de l'enquête sur les journalistes.
- **FH III, projet régional UE/CdE, « Renforcement de la coopération pénitentiaire dans la région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »** : Plus de 50 praticiens de la région et de l'UE ont partagé leurs expériences dans le domaine de la réhabilitation, de la réinsertion et du continuum prison-sortie des prisonniers extrémistes violents et des prisonniers à risque de radicalisation lors de la 2^e conférence régionale qui s'est tenue les 24 et 25 avril à Tirana (Albanie). Les membres du comité de pilotage de l'action au Kosovo* ont tenu leur 3^e session le 25 avril à Tirana. Une formation de trois jours, du 17 au 19 juin à Istog (Kosovo), pour 21 bénéficiaires du Service correctionnel du Kosovo, du Service de probation du Kosovo et de la Division pour la prévention et la réintégration des personnes radicalisées s'est concentrée sur l'application des outils spécifiques des VEP (outil de dépistage et

⁶ Ce document est une mise à jour du document [GR-DEM\(2021\)11](#), dont les Délégués des Ministres ont pris note lors de leur réunion 1420th (8 décembre 2021).

Il donne un aperçu des projets proposés et de ceux qui sont actuellement mis en œuvre par le Conseil de l'Europe au Kosovo*. Pour plus d'informations, veuillez consulter [Result details \(coe.int\)](#)

d'évaluation des risques et des besoins), et sur le programme de réhabilitation et de réintégration.

- **FH III, projet UE/CdE, « Lutte contre la discrimination et la haine »** : Deux ateliers visant à modifier la loi sur la protection contre la discrimination ont été organisés le 26 avril et les 28 et 29 mai. Une convention de subvention a été signée avec l'ONG *Center for Equality and Liberty* pour la semaine PRIDE afin d'organiser des activités conjointes du 3 au 8 juin visant à sensibiliser le public et à célébrer la diversité. Le nouveau Plan d'action pour les droits des LGBTI (2024-2026) a été dévoilé le 4 juin pendant la semaine PRIDE. Deux ONG et trois officiers de police ont bénéficié d'un échange entre pairs entre l'Ukraine, l'Albanie et le Kosovo* du 23 au 25 mai à Tirana. Deux jeunes issus de minorités nationales ont participé au « Séminaire international de la jeunesse et symposium politique sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales » à Budapest du 17 au 19 juin.

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice au Kosovo* (KoSEJ III) »** : Sur la base des recommandations des experts de la CEPEJ de janvier 2024, d'un atelier en avril et d'un événement pair-à-pair avec la BiH et l'Albanie en mai, le Conseil du Procureur du Kosovo (CPK) a commencé à piloter la collecte automatique de statistiques à partir du système de gestion des dossiers et a créé un groupe de travail pour réduire les cas en suspens contre des auteurs inconnus. Un expert de la CEPEJ s'est rendu sur le terrain en avril pour aider le Conseil Judiciaire du Kosovo à utiliser des alertes et des indicateurs de performance pour mieux suivre les « anciennes » affaires en cours.

- **PC UE/CdE, « Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK III) »** : Grâce aux échanges pair-à-pair et aux conseils pratiques fournis à l'Agence pour la prévention de la corruption, le projet a renforcé le cadre de la déclaration d'actifs au Kosovo, conformément aux normes internationales et aux pratiques comparatives. Le projet a continué à aider le ministère des Finances, du Travail et des Transferts à améliorer le cadre législatif de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à l'aligner sur les directives de l'UE et l'évolution des normes internationales. Le projet a renforcé les capacités opérationnelles de 26 fonctionnaires représentant la police, le ministère public, le pouvoir judiciaire, la cellule de renseignement financier et l'agence chargée de l'administration des biens séquestrés et confisqués en matière de recouvrement d'actifs, y compris les actifs virtuels. Il a renforcé les capacités du groupe de travail interagences sur l'évaluation et la gestion des risques nationaux en utilisant la méthodologie d'évaluation des risques nationaux du Conseil de l'Europe.

- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms - Phase III »** : Le programme a facilité les réunions favorisant la collaboration entre les ministères compétents et les organisations roms, ashkali et égyptiennes. Les points forts sont les suivants : 1/ Conférence régionale sur le logement des Roms garantissant la coopération et l'engagement du ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Infrastructure et du Bureau de la bonne gouvernance pour répondre aux besoins des Roms en matière de logement ; 2/ Consensus sur les activités clés dans les domaines thématiques, intégrées de manière efficace dans le plan de travail du projet. Simultanément, une évaluation quinquennale complète de l'avancement des engagements de la Déclaration de Poznan au Kosovo* pour 2019-2024 a été menée, en mettant l'accent sur des consultations multiformes avec des agences gouvernementales, des ONG et des recherches documentaires soulignant la nécessité d'une coordination renforcée. Le programme a apporté son soutien à la préparation de l'évaluation des mesures en faveur de l'emploi, renforçant ainsi les efforts de collaboration en faveur de l'employabilité des Roms au Kosovo*. En outre, le programme a financé Roma Versitas Kosovo pour offrir une assistance en matière d'enregistrement civil aux communautés rom et ashkali.

- **PC régional UE/CdE, « ROMACTED 2 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local »** : Un cycle de formation interactive sur la création de connaissances sur l'identité égyptienne des Roms Ashkali a été organisé avec les municipalités de Gracanica/Gracanice, Kamenice/Kamenica, Gjakove/Djakovica et Istog/Istok. Le 24 juin, la communauté égyptienne et les autorités locales de la municipalité d'Istog/Istog ont célébré la Journée de la mémoire égyptienne. Le suivi des questions prioritaires issues de la réunion du groupe de travail a été effectué à Ferizaj/Urosevac et Fushe Kosove/Kosovo Polje. Le programme a facilité l'appel à des interprètes en langue rom auprès du Conseil judiciaire du Kosovo. Un consultant a été engagé pour l'atelier sur le plan d'action municipal pour le redressement socio-économique post-Covid.
- **CV de la MINUK, « Promotion des droits de l'homme et des principes de non-discrimination au niveau local - phase II »** : Le cours tutoré HELP sur le discours haineux a été lancé le 8 mai, avec la participation de 70 fonctionnaires des municipalités, des ministères, des forces de l'ordre, de l'institution du médiateur, de l'académie de la justice et des organisations de la société civile. Sur les 76 participants inscrits, 60 ont suivi le cours avec succès et ont été certifiés le 20 juin. Au cours de deux événements de formation, du 20 au 21 mai à Pristina et du 11 au 12 juin à Istog/Istok, 45 responsables municipaux et ministériels de la lutte contre la discrimination, ainsi que des fonctionnaires de l'institution du médiateur, ont amélioré leurs compétences en matière de collecte de données, d'établissement de rapports et de compréhension des principes de non-discrimination. Quatre ONG locales - Kosovo 2.0, *Advocacy Center for Democratic Culture*, *Instituti QIKA* et *Bethany Christian Services* - ont achevé leurs activités au niveau local et soumis leurs rapports finaux. La conférence de clôture du projet, à laquelle ont participé les principaux bénéficiaires et partenaires, a eu lieu le 20 juin à Pristina.
- **CV des États-Unis d'Amérique (INL), « Coopération renforcée en matière de Cybercriminalité et de preuves électroniques (CYBERKOP) » dans le cadre du projet Octopus ([voir aussi Bureau de Bucarest](#))** : Trois réunions sur les accords d'entraide judiciaire pour le ministère de la Justice ont été organisées en avril et mai afin de créer une base juridique pour la lutte contre la cybercriminalité. Une formation sur la coopération internationale en matière de cybercriminalité, axée sur l'échange spontané d'informations, a été organisée à l'intention des magistrats. Trois délégations représentant l'Académie de justice, le ministère de la Justice, la police du Kosovo, le parquet spécial du Kosovo, le parquet de base du Kosovo, la cellule nationale de cybersécurité et la cellule de renseignement financier ont participé à des conférences/formations à La Haye, Prague et Ankara en juin sur les thèmes de la cybercriminalité, de la coopération internationale et de l'exploitation et de l'abus sexuels des enfants.
- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Mise en conformité des lois et politiques avec la Convention d'Istanbul »** : Le projet soutient le ministère de la Justice en lui fournissant des commentaires et des recommandations d'experts sur l'alignement sur la Convention d'Istanbul de l'instruction administrative basée sur la nouvelle loi sur la violence domestique, la violence à l'égard des femmes et la violence fondée sur le genre. 17 juges et procureurs (six femmes et huit hommes) ont suivi une formation sur les « Infractions liées à la violence à l'égard des femmes : poursuites et jugements tenant compte des traumatismes », organisée en coopération avec l'Académie de justice et l'Ambassade des États-Unis à Pristina, qui s'est déroulée les 18 et 19 juin. 11 étudiants en psychologie (tous des femmes) ont suivi une formation sur le « Programme d'études pour les professionnels travaillant sur des programmes de traitement des auteurs de violences », organisée par le projet en coopération

avec le département de psychologie de l'université de Pristina, qui s'est déroulée les 5 et 6 juin.

- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Amélioration du traitement des personnes privées de liberté »** : Un atelier d'une journée réunissant les responsables du département de la santé pénitentiaire, des services correctionnels du Kosovo, de l'institut de psychiatrie légale, de l'institut spécial pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental et le responsable du mécanisme national de prévention de l'institution du médiateur a permis d'évaluer les besoins des partenaires et des bénéficiaires du projet en ce qui concerne l'élaboration de protocoles sur les mauvais traitements conformément au protocole d'Istanbul. L'atelier a été suivi d'un groupe de travail de trois jours au cours duquel les représentants de toutes les institutions susmentionnées ont élaboré un projet de protocole comprenant un rapport d'incident et une liste de contrôle sur l'enregistrement des blessures dans les prisons et autres institutions fermées.

- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Soutien à la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes en matière de protection des droits de l'homme - Phase II »** : 25 juges et procureurs (12 femmes, 13 hommes) ont renforcé leur connaissance de la pratique de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 13 de la Convention européenne des droits de l'homme. Lors de deux ateliers régionaux, 73 avocats du Barreau (39 femmes, 42 hommes) ont approfondi leur compréhension des normes établies par les articles 5 et 6 de la Convention. 30 professionnels de la Cour constitutionnelle (CC) (14 femmes, 16 hommes) ont été formés aux méthodologies appliquées par le Jurisconsulte de la Cour européenne. Lors de la conférence de lancement, 89 juges et avocats (35 femmes, 54 hommes) ont approfondi leurs connaissances des normes de la Cour européenne en matière de protection judiciaire des droits de l'homme. 27 juristes (16 femmes, 11 hommes) de la CC et de l'Agence pour l'information et la protection de la vie privée ont approfondi leur connaissance de la jurisprudence de la Cour européenne sur l'article 8 de la Convention. Le projet a produit un rapport sur l'harmonisation des pratiques judiciaires.

Actions de suivi

- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Amélioration du traitement des personnes privées de liberté »**:
 - ✓ Les projets de protocoles et d'outils pertinents sur les mauvais traitements sont finalisés et partagés avec les partenaires du projet.
- **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias (PRO-FREX-K) »**:
 - ✓ Le projet de loi sur la Commission des médias indépendants fera l'objet d'un suivi, en fonction de l'évolution de la situation et des mesures à prendre par l'Assemblée. L'action fournira également une expertise dans ce sens, si nécessaire.
- **FH III, projet régional UE/CdE, « Renforcement de la coopération pénitentiaire dans la région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »**:
 - ✓ La 3^e réunion de coordination, avec des organisations internationales dans le domaine de la prévention/contrôle de l'extrémisme violent aura lieu le 1^{er} juillet, au Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina.

- ✓ La mise à l'essai des outils et des programmes spécifiques aux détenus violents et extrémistes dans la prison de Dubrava et la prison de haute sécurité commencera en juillet/août.
- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Mise en conformité des lois et politiques avec la Convention d'Istanbul » :**
 - ✓ Soutenir le ministère de l'Éducation, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation dans la rédaction d'un manuel destiné aux enseignants et au personnel éducatif sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes.
 - ✓ Recherche sur les femmes victimes de violence à l'égard des femmes exposées au risque de discrimination intersectionnelle.
- **PC UE/CdE, « Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK III) »:**
 - ✓ Présentation des résultats du processus de cartographie des risques de corruption. 7^e Réunion du comité de pilotage.
- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms - Phase III »:**
 - ✓ Soutenir la révision du Plan d'action pour les communautés roms et ashkali.
 - ✓ Soutenir la documentation et le signalement des cas de discrimination à l'encontre des Roms, des Ashkali et des Egyptiens.
 - ✓ Soutien à l'équipe interinstitutionnelle chargée d'encourager et de promouvoir l'emploi pour les communautés rom, ashkali et égyptienne.
 - ✓ Création de lignes directrices générales sur la budgétisation adaptée aux Roms au Kosovo*, y compris aux niveaux central et local.
 - ✓ Élaboration de lignes directrices sur la légalisation du logement.
- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Soutien à la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes en matière de protection des droits de l'homme - Phase II »:**
 - ✓ Atelier de restructuration interne avec la Cour constitutionnelle (juillet) ; atelier avec la Cour constitutionnelle et les tribunaux ordinaires sur l'exécution des arrêts (septembre) ; ateliers avec les avocats du Barreau et de l'Agence pour l'aide juridique gratuite sur la Convention/les normes de la Cour européenne (juillet-septembre).

Bureau à Sarajevo

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Sarajevo compte 32 membres du personnel (neuf hommes, 23 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 25 (cinq hommes, 20 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau aura mis en œuvre 13 projets, dont six dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye » et sept financés par des contributions volontaires au niveau du Plan d'action. Le Bureau est également impliqué dans trois projets régionaux, le programme conjoint UE/CdE sur l'autonomisation des Roms au niveau local, le renforcement de la coopération dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons, et l'évaluation des résultats de la réforme judiciaire dans les Balkans occidentaux. Le Plan d'action pour la Bosnie-Herzégovine 2022-2025 a reçu, au 30 juin 2024, des contributions au niveau du Plan d'action de la part de l'Allemagne, la Belgique, du Liechtenstein, de la Lituanie, de la Norvège et de la Slovaquie, ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de mise en œuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer l'efficacité et la qualité de la justice en Bosnie-Herzégovine (BiHSEJ) »** : Les activités ont soutenu l'efficacité et la qualité de la justice en promouvant les meilleures pratiques de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). Elles se sont concentrées sur l'initiative du Hub régional des technologies de l'information et de la communication du Conseil supérieur des juges et procureurs (HJPC) de Bosnie-Herzégovine, offrant un aperçu des outils de cyberjustice de la CEPEJ et promouvant l'échange de connaissances. Le projet a co-organisé un atelier régional pour améliorer l'efficacité des poursuites en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo* , et a également soutenu les tribunaux pilotes dans le développement de stratégies de communication alignées sur la stratégie du HJPC et les standards de la CEPEJ. En outre, le projet a encouragé les pratiques de médiation au sein du système judiciaire de Bosnie-Herzégovine, soutenant ainsi la stratégie du Conseil supérieur de la magistrature sur les modes alternatifs de résolution de conflits pour améliorer l'efficacité et la qualité du système judiciaire.

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer le traitement des personnes détenues et condamnées conformément aux normes européennes en Bosnie-Herzégovine »** : Le programme national de formation des formateurs dans les services de police a permis de [certifier les compétences de 11 officiers de police supplémentaires](#). Ils ont immédiatement [entamé une formation par les pairs sur les droits de l'homme des personnes privées de liberté en garde à vue](#) dans les ministères de l'intérieur des cantons d'Una-Sana, de Zenica-Doboj et d'Herzégovine-Neretva. La [3^e réunion de coordination avec les hauts responsables de la police](#), qui a eu lieu en mai, reste le seul forum où les chefs de 17 agences de Bosnie-Herzégovine se rencontrent chaque année pour discuter des défis à relever. Les autorités de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ont adopté des amendements à la loi sur l'exécution des sanctions pénales le 16 mai, ce qui a permis de mettre en service le logiciel pénitentiaire développé par HF pour les bénéficiaires relevant de sa compétence.

- **FH III, projet UE/CdE, « Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Bosnie-Herzégovine »** : L'action a commencé un examen des méthodologies de supervision basées sur le risque pour les avocats et les notaires, qui doit être achevé en juillet, dans le but de fournir des recommandations complètes et de soutenir les ateliers de renforcement des capacités en septembre. En réponse au besoin de soutien d'experts dans l'élaboration de lignes directrices pour les organisations à but non lucratif (OBNL) à haut risque, une réunion consultative a été organisée avec les autorités compétentes pour discuter de la nouvelle loi LAB/CFT, en particulier l'article 84, qui prévoit des mesures ciblées pour les OBNL à haut risque. Cette réunion a ouvert la voie à l'élaboration d'un document technique contenant des recommandations pour la finalisation de la législation secondaire (instruction) par le ministère de la Justice au cours de la période à venir.
- **FH III, projet UE/CdE, « Vers une Bosnie-Herzégovine plus égalitaire, inclusive et tolérante »** : L'action a soutenu la 5^e Marche des Fiertés, qui s'est tenue le 22 juin à Sarajevo. Une subvention a été accordée pour l'[ouverture du premier refuge LGBTI en Bosnie-Herzégovine](#). L'Agence de la fonction publique de Bosnie-et-Herzégovine, avec le soutien de l'action, a développé et lancé [le premier cours en ligne pour les fonctionnaires sur la reconnaissance et la réponse aux cas de discours de haine](#). Une bibliothèque vivante, organisée dans une école secondaire de Banja Luka, a aidé 22 élèves à rompre avec les préjugés et les stéréotypes. Une deuxième [discussion sur le rôle de la religion et des communautés religieuses dans la lutte contre le discours de haine](#) a eu lieu (17-18 mai), réunissant 28 représentants de communautés religieuses, de médias, d'organisations de la société civile et d'universités.
- **FH III, projet UE/CdE, « Une éducation de qualité pour tous - Bosnie-Herzégovine »** : Le premier atelier du réseau politique réunissant 58 représentants de 16 ministères de l'Éducation a eu lieu en mai dans le but de développer des plans d'action (PA), documents de référence pour un développement stratégique et à long terme de la vision dans le secteur de l'éducation pour la prochaine période de 10 ans. L'atelier était organisé par les Nations unies en Bosnie-Herzégovine, avec le soutien de l'UE, du Conseil de l'Europe et de l'OSCE. Au cours de la période considérée, 106 enseignants de neuf écoles pilotes ont été équipés d'outils pour promouvoir la culture démocratique dans leurs écoles. En outre, 250 élèves de 29 écoles pilotes ont participé à des activités de réflexion critique et de promotion des valeurs organisées par des clubs scolaires.
- **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des média en Bosnie-Herzégovine (PRO-FREX-BH) »** : Trois sessions de renforcement des capacités réunissant 62 juges, procureurs, officiers de police, avocats et journalistes ont permis d'améliorer les compétences des participants pour l'application pratique des normes du Conseil de l'Europe dans les domaines de la protection des journalistes, des poursuites-bâillons et des discours de haine. Le groupe de formateurs locaux a été élargi et leurs connaissances ont été renforcées grâce à la formation avancée des formateurs sur la liberté d'expression. Lors du deuxième comité de pilotage de l'action, les bénéficiaires, l'équipe du projet et les représentants des donateurs ont discuté des résultats obtenus et se sont mis d'accord sur les activités futures.
- **FH III, projet régional UE/CdE, « Vers une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans les Balkans occidentaux - phase II 'Dashboard Western Balkans II' »** : L'action Dashboard Western Balkans (DWB) a mené une mission en Macédoine du Nord pour présenter les processus de collecte de données de la CEPEJ et les résultats de 2022. Elle a impliqué des institutions clés - le ministère de la Justice, le Haut Conseil Judiciaire, et divers tribunaux et bureaux de procureurs - améliorant ainsi la visibilité. Les réunions ont permis de mieux comprendre la collecte des données, les systèmes de gestion

des cas, l'aide juridique gratuite et la médiation. Le premier produit - le rapport DWB de la CEPEJ avec les données de 2023 - a été soumis à la CE, contenant des tableaux comparatifs pour tous les bénéficiaires et des aperçus sommaires pour chacun des 12 indicateurs avec des tableaux, des commentaires des bénéficiaires et des notes méthodologiques. La deuxième partie du rapport, les profils des bénéficiaires, a été partagée avec la CE en juin.

- **FH III, projet régional UE/CdE, « Renforcement de la coopération pénitentiaire dans la région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »** : Lors de la 2^e conférence régionale (24-25 avril à Tirana), les professionnels des prisons de Bosnie-Herzégovine ont échangé avec leurs collègues de la région et de l'UE sur les thèmes de la réhabilitation, de la réinsertion et du continuum prison-sortie des PEV et des prisonniers à risque de radicalisation. Les membres du comité de pilotage de l'action, originaires de Bosnie-Herzégovine, ont assisté à la 3^e session du 25 avril à Tirana. Une évaluation de base sur les sanctions et les mesures communautaires pour les VEP en Bosnie-Herzégovine, avec un accent particulier sur les femmes, est en cours de finalisation. Au cours du processus d'évaluation mené par un consultant local, 34 représentants de différentes institutions de Bosnie-Herzégovine, notamment des ministères, du système judiciaire, des communautés locales et des organisations de la société civile, ont été interrogés afin de compléter les données quantitatives et le travail documentaire.

- **PA, « Assurer des actions pénitentiaires durables dans la gestion de la réhabilitation des prisonniers extrémistes et violents en Bosnie-Herzégovine (ESPA-VEP) »** : Le projet a mis en œuvre huit activités avec un total de 145 participants (dont 47 femmes). Les points forts comprennent des sessions de formation avancée pour tout le personnel pénitentiaire travaillant directement avec les prisonniers extrémistes violents et les détenus à risque, ainsi qu'une formation pratique pour l'organisation de formations de base. Chaque prison est désormais équipée de ses propres formateurs pour une meilleure gestion des prisonniers extrémistes violents (VEPs). Le groupe de travail du projet a rédigé des lignes directrices pour l'amélioration du bien-être et de la santé mentale du personnel pénitentiaire, un élément essentiel pour la protection du personnel travaillant avec des prisonniers radicaux et d'autres catégories similaires. La coopération interagences entre les prisons et les communautés locales a été améliorée grâce à l'organisation de trois forums et à la mise à l'essai de projets de procédures opérationnelles normalisées.

- **PA, « Soutenir la mise en œuvre cohérente de la Convention européenne des droits de l'homme au niveau national et faciliter de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine »** : 25 étudiants en droit de la faculté de droit de Sarajevo ont suivi un stage sur le « Droit international et européen des droits de l'homme », organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et l'Association européenne des étudiants en droit (ELSA). 59 nouveaux juges et procureurs ont participé à deux activités de formation basées sur le programme des droits de l'homme. Neuf formateurs ont approfondi leur expertise en matière de lutte contre la discrimination. Un professeur de l'Université de Liverpool a donné une conférence pour 15 étudiants du programme de master « Droit du Conseil de l'Europe ». Trois points focaux des plus hautes juridictions ont participé à la Conférence annuelle du réseau des Cours supérieures à Strasbourg. L'agent gouvernemental intérimaire de Bosnie-Herzégovine a bénéficié de l'expérience de l'agent gouvernemental roumain pour l'exécution de l'arrêt *Šćepanović*. Cinq membres du Conseil supérieur de la magistrature ont bénéficié d'un aperçu des réformes en Lituanie.

- **PA, « Innover la démocratie participative au niveau local en Bosnie-Herzégovine »** : Modriča et Travnik sont devenus les deux tout premiers membres de Bosnie-

Herzégovine du [programme local du Partenariat pour un gouvernement ouvert \(PGO\)](#), avec le soutien d'experts du projet. 24 recommandations visant à aligner la législation sur la Charte européenne de l'autonomie locale ont été formulées par les représentants de 45 autorités locales aux gouvernements de niveau supérieur lors de deux événements de plaidoyer organisés par les deux associations d'autorités locales le 25 avril (Sarajevo) et le 29 mai (Banja Luka). Lors de la quatrième [réunion de la plate-forme d'échange](#) (13 juin), 14 autorités locales ont discuté des besoins et des capacités pour faire progresser la mise en œuvre des droits de l'homme au niveau local. Une boîte à outils a été élaborée à l'intention des autorités locales sur la manière d'organiser des processus délibératifs au niveau local.

- **PA, « Renforcer l'action anti-traite en Bosnie-Herzégovine »** : Le projet a soutenu [deux événements régionaux](#) à Budva, au Monténégro (13-17 mai), qui ont rassemblé 36 professionnels et se sont concentrés sur la traite des êtres humains par le biais des technologies modernes de l'internet et des entretiens centrés sur les victimes. En avril et mai, [trois sessions de formation](#) ont été organisées et 14 représentants de services de police et d'inspection ont été certifiés pour mener des formations au sein de leurs institutions et agences sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail. Le [cours en ligne](#) HELP sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail a été finalisé le 31 mai, en l'adaptant au cadre juridique de la Bosnie-Herzégovine. Sur les 35 professionnels inscrits, 22 ont terminé avec succès tous les modules et ont reçu un certificat.

- **CV de la Belgique / PA, « Lutter contre la violence numérique et sexuelle à l'égard des femmes en Bosnie-Herzégovine »** : Les représentants des secteurs judiciaire, exécutif et législatif ont amélioré leur compréhension des meilleures pratiques en matière d'enquête et de poursuite de la violence numérique à l'égard des femmes sur la base des « Lignes directrices sur les nouvelles et bonnes pratiques en matière d'enquête et de poursuite de la violence numérique à l'égard des femmes conformément aux normes du Conseil de l'Europe et à d'autres normes internationales » du projet. Les partenaires du projet ont été sensibilisés aux lacunes en matière de preuves sur le degré d'harmonisation avec la Convention d'Istanbul en ce qui concerne la violence numérique à l'égard des femmes et la définition de la violence sexuelle basée sur le consentement grâce à la présentation de l'analyse de l'écart sur la violence numérique et sexuelle à l'égard des femmes en Bosnie-Herzégovine.

- **PA, « Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Bosnie-Herzégovine »** : Une session de renforcement des capacités a été organisée pour les représentants des autorités de contrôle sur les mesures d'application des sanctions financières ciblées. Des experts du Conseil de l'Europe ont partagé leurs connaissances sur les mécanismes de conformité et les stratégies d'application. L'atelier comportait des exercices pratiques et des listes de contrôle pour les inspections sur place. Il a été organisé en même temps qu'une activité complémentaire du projet HF. Toutes les étapes logistiques et administratives ont été entreprises pour organiser un atelier de sensibilisation pour les organisations à but non lucratif (OBNL) le 2 juillet, y compris des consultations avec des experts. L'atelier formera les participants aux bonnes pratiques en matière de mesures basées sur le risque pour prévenir l'utilisation abusive à des fins de financement du terrorisme.

- **PC régional UE/CdE, « ROMACTED 2 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local »** : Des représentants de 12 municipalités et d'ONG roms se sont réunis lors d'une réunion du groupe consultatif, ce qui a permis aux parties prenantes de réfléchir à leur travail et de planifier ensemble les étapes futures. Les réalisations présentées comprenaient des améliorations dans l'accès à l'éducation et aux services de santé, au logement et aux infrastructures, à la préservation culturelle et à la promotion du patrimoine, à l'autonomisation et à l'emploi. Un outil de suivi développé en

synergie avec le ministère des Droits de l'homme et des réfugiés a été présenté afin de suivre les progrès et d'évaluer l'impact de manière efficace. La Journée internationale des Roms a été célébrée dans les 12 municipalités du programme, en coopération avec les fonctionnaires et les membres de la communauté, afin de promouvoir la sensibilisation et le respect culturels et de favoriser la cohésion de la communauté.

- **CV de la Suède (Sida), « Renforcer les capacités institutionnelles en matière de liberté d'expression et d'information en Bosnie-Herzégovine »** : 22 représentants d'institutions nationales, d'organismes indépendants et d'organisations de la société civile se sont réunis lors de la cinquième réunion du [groupe de travail sur la surveillance et l'établissement de rapports sur la liberté d'expression et la liberté d'information](#) en avril. En mai, 17 fonctionnaires et représentants de la société civile ont approfondi leurs connaissances sur la « [Transparence et l'accès à l'information gouvernementale](#) ». 14 membres ont réaffirmé leur engagement lors de la [quatrième réunion du comité directeur](#) et ont continué à travailler sur le rapport pilote lors de la [sixième réunion du groupe de travail](#). En plus de ses activités régulières, le groupe de travail a commencé à contribuer de manière significative à la mise en œuvre de la campagne "[Les journalistes comptent](#)" du Conseil de l'Europe.

Autres activités

- Le 10 mai, la Cheffe du Bureau a animé le panel de la conférence marquant le 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe et le 22^e anniversaire de l'adhésion de la Bosnie-Herzégovine, organisée sous le patronage du président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine et tenue au Parlement de Bosnie-Herzégovine.
- Le 25 avril, la Cheffe du Bureau a ouvert la discussion sur le thème « Garantie de l'autonomie locale dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine par le respect des normes de la Charte européenne de l'autonomie locale ».
- Le 28 mai, la Cheffe du Bureau a assisté et prononcé un discours d'introduction à la conférence SOGRS à Banja Luka, organisée dans le cadre du projet « Innover dans la participation démocratique au niveau local en Bosnie-Herzégovine », en coopération avec l'Union des municipalités et des villes de la Republika Srpska.
- Le 29 mai, la Cheffe du Bureau a ouvert le festival des Journées du Conseil de l'Europe au cinéma Meeting Point, en projetant des films Eurimages et la vidéo du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe.
- Les 19 et 20 juin, le Chef adjoint du Bureau a assisté à la réunion des directeurs politiques du Conseil de mise en œuvre de la paix.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Le 30 mai, la Commission de Venise a tenu des réunions en ligne avec les autorités de Bosnie-Herzégovine, concernant la méthode d'élection des juges de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine ([avis](#)). Du 10 au 11 juin, une délégation de la Commission de Venise a préparé un avis intérimaire sur le projet de loi sur le Conseil supérieur de la magistrature ([publié](#) le 25 juin). Le 27 juin, le Président de la Commission de Venise s'est adressé à la Conférence ministérielle de Sarajevo sur le chapitre 23 des négociations d'adhésion à l'UE.

Bureau de programme à Skopje

Situation du Bureau

Le Bureau de programme du Conseil de l'Europe à Skopje compte 19 membres du personnel (quatre hommes, 15 femmes), dont deux (un homme, une femme) font partie du personnel de base et 17 (trois hommes, 14 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre neuf projets, six dans le cadre du programme conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », deux programmes conjoints UE/CdE et un financé par une contribution volontaire de l'Allemagne.

État de mise en œuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias en Macédoine du Nord (PRO-FREX-NM) »** : Le 12 juin, après une présentation publique et une période de retour d'information de 90 jours, le règlement sur l'accessibilité des services de médias a été adopté par les autorités nationales. Le 17 avril, un événement thématique sur la défense de l'intégrité journalistique et la protection des journalistes a été organisé. La communauté des médias, les institutions et les professionnels du droit se sont accordés sur la nécessité de modifier la législation afin d'intégrer la recommandation CM/Rec(2024)2 sur la lutte contre l'utilisation de poursuites stratégiques contre la mobilisation publique.

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer l'action anti-traite en Macédoine du Nord »** : Le 27 mai, la recherche sur la prévention de la traite des enfants à des fins d'exploitation du travail, de mariages forcés et de mendicité a été validée dans le cadre d'une conférence. Les 20 et 21 mai, une session de formation pluridisciplinaire sur l'intérêt supérieur de l'enfant a été dispensée à 37 officiers de police, travailleurs sociaux et ONG. Le 29 mai, une session de formation sur la traite des êtres humains et les médias a été organisée à l'intention des agents de communication de la police et des journalistes. Le guide sur la traite des êtres humains et les technologies de l'information et de la communication a été publié en macédonien et en anglais et largement diffusé.

- **FH III, projet UE/CdE, « Vers un système d'aide juridique gratuite (FLA) consolidé et plus efficace en Macédoine du Nord »** : [Le logiciel de désignation des avocats d'office a été achevé et remis à l'ordre des avocats](#). En outre, [18 représentants des OSC et des cliniques juridiques](#) ont été formés pour devenir des formateurs pour la fourniture d'une aide juridique gratuite en Macédoine du Nord.

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcement des capacités du système pénitentiaire en Macédoine du Nord »** : Le programme et les procédures opérationnelles standard sur le soutien avant et après la libération ont été finalisés et partagés avec toutes les institutions concernées pour adoption, à la suite d'un vaste processus de consultations avec les parties prenantes. Des consultations approfondies ont été menées avec la direction de l'exécution des peines sur la mise en place des équipes d'intervention de la police pénitentiaire. Deux missions sur l'amélioration de la méthodologie et de la réglementation de la surveillance des prisons (y compris une mission sur place à la prison de Stip) ont été menées.

- **FH III, projet UE/CdE, « Lutte contre la haine et l'intolérance en Macédoine du Nord »** : L'action a sélectionné deux candidats parmi les entités qui ont répondu à l'appel à subventions sur la lutte contre le discours de haine, pour recevoir les subventions. En outre,

elle a soutenu l'organisation de Skopje PRIDE et a co-organisé la présentation du rapport annuel sur le travail de la Commission pour la prévention et la protection contre la discrimination.

- **FH III, projet UE/CdE, « Action contre le crime économique en Macédoine du Nord »** : L'action a fourni des propositions aux bénéficiaires pour améliorer le régime de sanctions sur la base des recommandations du GRECO. Elle a également élaboré des recommandations à l'intention des bénéficiaires en vue d'établir des procédures claires pour les fonctionnaires compétents en matière de déclaration des comptes détenus dans des juridictions étrangères, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Une formation des formateurs a été organisée pour les représentants du secrétariat de la commission nationale pour la prévention de la corruption, ainsi qu'une formation sur la lutte contre le financement du terrorisme pour les autorités de contrôle.

- **PC régional UE/CdE, « ROMACTED 2 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local »** : Cinq subventions ont été accordées aux municipalités du pays pour la mise en œuvre d'infrastructures et d'activités éducatives au niveau local. Le manuel mis à jour sur la loi anti-discrimination avec un chapitre sur l'antitsiganisme a été publié et fera partie des programmes universitaires de deux facultés de droit.

- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms - Phase III »** : En avril, l'action a organisé un atelier pour aider le ministère du Travail et de la Politique sociale à développer des plans pour 2024-2025, ciblant les domaines de l'antitsiganisme et du logement. Le 7 avril, l'événement « Non à l'antitsiganisme, oui aux Roms » a eu lieu. Les 12 et 13 juin, la conférence internationale de Tirana a abordé les problèmes de logement des Roms dans les Balkans occidentaux et en Türkiye. Le géoportail en ligne des campements roms a été lancé, offrant des données pour aider à la planification du logement et des infrastructures.

- **CV de l'Allemagne, « Une éducation de qualité pour tous - Macédoine du Nord »** : En juin, une délégation de bénéficiaires s'est rendue en Croatie pour s'informer sur les stratégies d'éducation inclusive, afin de contribuer aux efforts visant à résoudre les problèmes de ségrégation des Roms aux niveaux local et scolaire, abordés dans l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire *Elmazova et autres c. Macédoine du Nord*. En avril-juin, des sessions de mentorat ont été organisées dans 25 écoles pilotes de sept régions, afin d'améliorer les pratiques des éducateurs et leur compréhension de l'interculturalité et des compétences démocratiques.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- La mission électorale de la Commission *ad hoc* de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour l'observation des élections présidentielles et parlementaires en Macédoine du Nord s'est déroulée du 6 au 9 mai.

Bureau à Tirana

Situation du Bureau

Le bureau du Conseil de l'Europe à Tirana compte 25 membres du personnel (quatre hommes, 21 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 18 (femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre 10 projets, dont huit sont menés dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE "Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye", un est financé par l'Allemagne et un par la Suède (Sida).

État de mise en oeuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer l'efficacité et la qualité de la justice en Albanie (SEJ IV) »** : Un atelier pair-à-pair pour les bureaux des procureurs d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo* sur les bonnes pratiques et les défis communs concernant l'efficacité et la qualité du travail du système des procureurs a été organisé à Vlora, en coopération avec le Conseil consultatif des procureurs européens et d'autres actions du cadre FH III. 28 inspecteurs et inspecteurs adjoints du Haut inspecteur de la justice ont renforcé leurs capacités en matière de méthodologie pour mener des inspections thématiques basées sur les meilleures pratiques et normes de l'UE, suite à la création de lignes directrices spécifiques soutenues par l'Action. 25 gestionnaires de tribunaux en Albanie ont renforcé leurs capacités à mesurer les performances des tribunaux et à utiliser les statistiques judiciaires pour une prise de décision efficace, conformément aux normes de la CEPEJ.
- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues en Albanie »**: 22 professionnels de première ligne des services pénitentiaires et de probation, membres d'équipes pluridisciplinaires de trois établissements pénitentiaires (Burrel, Peqin et Ali Demi) et du bureau régional du service de probation de Tirana, ont renforcé leurs capacités en matière de gestion des détenus violents et extrémistes et de ceux qui sont vulnérables à la radicalisation. Le personnel de la prison pour femmes « Ali Demi » a participé à des activités sur la thérapie fondée sur les traumatismes.
- **FH III, projet UE/CdE, « Action contre la criminalité économique en Albanie »** : La version albanaise du cours HELP du Conseil de l'Europe sur l'introduction à la prévention de la corruption a été lancée lors d'un événement de haut niveau à Tirana, en coopération avec le ministre d'État chargé de l'administration publique et de la lutte contre la corruption, et l'École albanaise d'administration publique. L'action a aidé l'agence de renseignement financier à peaufiner le projet de stratégie nationale sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (2024-2030).
- **FH III, projet UE/CdE, « Améliorer la protection du droit de propriété et faciliter l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Albanie (D-REX III) »** : Des activités de contrôle de proximité ont été organisées dans les municipalités de Librazhd, Berat et Malësi e Madhe, afin de collecter des données sur l'implication des autorités locales dans l'enregistrement des propriétés. Le personnel de la Haute Cour albanaise a échangé des expériences avec ses homologues de la Cour suprême de cassation italienne sur l'harmonisation des pratiques judiciaires conformément aux normes de la Cour européenne des droits de l'homme. Quatre sessions d'information sur l'indemnisation et l'enregistrement des propriétés ont été organisées en coopération avec la Société d'aide juridique de Tirana (TLAS), à l'intention des détenteurs de titres de propriété ainsi que des citoyens recevant des

informations sur l'enregistrement des propriétés foncières et l'achèvement des processus de propriété transitoire. L'action a soutenu la publication du troisième document de référence sur les arrêts de la Haute Cour albanaise pour la période 2021-2023, y compris sur les droits de propriété. L'action a également renforcé la coordination entre l'agence pour le traitement des biens, l'agence nationale du cadastre et d'autres institutions administratives, dans le but d'aligner la législation albanaise en matière de droits de propriété sur la Cour européenne des droits de l'homme.

- **FH III, projet UE/CdE, « Améliorer la protection contre la discrimination en Albanie »** : Le comité albanais des minorités nationales a échangé des expériences avec ses homologues estoniens lors d'une visite d'étude organisée à Tallin, en coopération avec le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales. De nombreuses activités thématiques ont marqué la semaine de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie (IDAHOT) en Albanie, en collaboration avec les autorités publiques concernées, les partenaires internationaux et les OSC. Le cours HELP du Conseil de l'Europe sur les crimes de haine, spécialement conçu pour les juges, les procureurs et les officiers de police, a été lancé en Albanie.

- **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias en Albanie (PRO-FREX-A) »** : 44 professionnels du droit (15 juges, 19 procureurs et 10 avocats) ont amélioré leurs connaissances sur les normes relatives à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres normes et recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe. Un document complet décrivant les conditions et les exigences commerciales des solutions informatiques pour le contrôle de la mise en œuvre du code de radiodiffusion de l'Autorité des médias audiovisuels a été préparé avec le soutien de l'Action.

- **FH III, projet régional UE/CdE, « Renforcement de la coopération pénitentiaire dans la Région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »** : Cinq professionnels de la probation ont enrichi leurs compétences pratiques sur l'application de l'outil d'évaluation des risques et des besoins et du programme de réhabilitation pour les délinquants extrémistes violents au cours d'une activité de formation en ligne de trois jours. Les professionnels des prisons et de la probation ont échangé leurs expériences avec des collègues de la région et d'Europe dans le domaine de la réadaptation, de la réinsertion et du continuum prison-sortie des délinquants extrémistes violents et des détenus susceptibles de radicalisation lors de la 2^e conférence régionale, tandis que les membres du Comité de pilotage de l'Action en Albanie ont assisté à la 3^e session. Au cours d'une formation de trois jours à Durres, 22 praticiens des prisons et de la probation ont renforcé leurs compétences pratiques pour appliquer les outils spécifiques aux PEV (outil de dépistage et d'évaluation des risques et des besoins) ainsi que les programmes de réinsertion et de préparation à la libération.

- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms – Phase III »** : Un dialogue public de haut niveau sur l'intégration des Roms en Albanie a été organisé à l'occasion de la Journée internationale des Roms. Une conférence régionale sur le logement des Roms a eu lieu à Tirana. L'action a soutenu une évaluation complète des progrès (2019-2024) concernant les engagements pris par l'Albanie dans le cadre de la déclaration de Poznan, en soulignant la nécessité d'une meilleure coordination. Le programme a apporté son soutien à la préparation de l'évaluation des mesures en faveur de l'emploi, renforçant ainsi les efforts de collaboration en faveur de l'employabilité des Roms en Albanie. En outre, le programme a offert une

assistance en matière d'enregistrement civil aux communautés roms par l'intermédiaire de la Société d'aide juridique de Tirana (TLAS) et de Roma Active Albania.

- **CV de la Suède (Sida), « Renforcement de l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie »** : Une visite informative et éducative a été organisée pour 40 étudiants et enseignants des lycées Shtjefën Gjeçovi et Kurbin et des écoles primaires Hamza Muça et Shkallnur à l'ancien camp de prisonniers de Spaç. La visite a permis aux jeunes d'apprendre et de réfléchir sur le passé, en particulier sur l'importance de la liberté et de la dignité humaine. 30 directeurs d'école, dirigés par des experts du service de l'éducation du Conseil de l'Europe, ont amélioré leurs compétences et leurs connaissances en matière d'éducation démocratique.

- **CV de l'Allemagne, « Soutenir la réforme de l'administration publique au niveau local en Albanie »** : L'initiative de la Semaine de l'administration publique du ministre d'État chargé de l'administration publique et de la lutte contre la corruption visait à rapprocher les institutions publiques des citoyens. L'un des principaux événements a été le Forum des ressources humaines, qui s'est concentré sur la numérisation des processus de gestion des ressources humaines et sur le renforcement des capacités des fonctionnaires.

Actions de suivi

- Conformément à la demande du Parlement albanais, un examen juridique du projet de loi sur les conflits d'intérêts est en cours de préparation et devrait être présenté en juillet 2024.
- Deux projets relatifs à l'assistance électorale doivent être finalisés par la division de la coopération parlementaire et électorale d'ici la fin du mois d'août 2024.

Autres activités

- La commission sur l'égalité et la non-discrimination et le réseau parlementaire *Women Free from Violence* se sont réunis à Tirana les 5 et 6 juin.

Bureau à Tunis

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis compte 18 membres du personnel (quatre hommes, 14 femmes), dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 12 (un homme, 11 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre un programme et sept projets : le programme de paix régional UE/CdE « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V, 11 volets), et six projets financés par des contributions volontaires au niveau du partenariat de voisinage.

État d'avancement des projets

• PV, « Élargir l'espace juridique commun avec la Tunisie » :

- ✓ Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
 - La cérémonie de clôture de la 8^e promotion de l'Académie internationale de la bonne gouvernance a été organisée à Tunis le 22 mai pour marquer l'achèvement d'un programme de formation de huit mois sur la bonne gouvernance et la prévention de la corruption. Les participants ont élaboré un projet de changement à court et moyen terme qui a été présenté au conseil scientifique de l'École nationale d'administration et aux ministères concernés. Globalement, le programme visait à renforcer les capacités des hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé dans le domaine de la bonne gouvernance.
- ✓ Lutte contre la cybercriminalité
 - Suite à la ratification de la Convention de Budapest, deux activités bilatérales ont été organisées à Tunis dans le cadre du projet conjoint UE/CdE CyberSouth+. Un atelier sur les pouvoirs procéduraux en vertu de la Convention sur la cybercriminalité et la législation nationale en Tunisie s'est tenu les 28 et 29 mai, offrant l'opportunité de clarifier quelles dispositions nationales permettent aux autorités de la justice pénale d'appliquer les outils offerts par la Convention, de se conformer aux dispositions relatives à la coopération nationale et internationale et d'identifier les éventuelles lacunes législatives. Du 11 au 13 juin, une session de formation des formateurs sur la cybercriminalité et les preuves électroniques pour les juges a été organisée dans le but de renforcer la capacité des juges tunisiens à former leurs pairs sur la cybercriminalité.
- ✓ Protection des données
 - Deux sessions de formation des formateurs ont été organisées à Tunis du 24 au 27 juin dans le but de sensibiliser les jeunes à la protection des données personnelles et de renforcer leurs capacités dans ce domaine. Ces sessions de formation, destinées aux formateurs des centres de jeunesse, se sont concentrées sur les outils pratiques permettant de sensibiliser les adolescents et les jeunes à la protection des données personnelles. 50 animateurs de centres de jeunesse de différentes régions de Tunisie ont apporté leur expérience pour affiner l'« Outil de protection des données » du Conseil de l'Europe, combinant plusieurs modules d'exercices théoriques et pratiques et couvrant les bases de la protection des données, les risques en ligne et les

meilleures pratiques. Cette expérience et ces outils seront ensuite diffusés lors des camps d'été organisés par les centres de jeunesse tunisiens dans tout le pays. Ce programme de formation utilise également Compass, le manuel du Conseil de l'Europe pour l'éducation des jeunes aux droits de l'homme, publié pour la première fois en 2002 dans le cadre du Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme de la Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe.

- **PV, « Appui à l'École d'études politiques de Tunisie »** : Le 29 mars, l'École politique de Tunis (EPT) a lancé son 11^e cycle de formation annuel pour renforcer les capacités démocratiques des jeunes participants âgés de 25 à 35 ans avec le soutien d'une subvention fournie par le Conseil de l'Europe. La subvention prévoit des activités contribuant au cycle de formation annuel de la classe 2024 de la société civile de l'EPT et des sessions de formation itinérantes ciblant les jeunes activistes locaux de la société civile dans les régions intérieures de la Tunisie, ainsi que la participation au Forum mondial pour la démocratie 2024 du Conseil de l'Europe prévu du 6 au 8 novembre sur le thème « Démocratie et diversité - Pouvons-nous transcender les clivages ? » Les deux premières sessions de formation sur « La société civile, l'Etat et la politique » et « Les droits, les libertés et l'État de droit » ont eu lieu en mars et juin à Tunis, ainsi que la première session de formation itinérante sur "L'État et la politique" dans le gouvernorat de Kasserine.

- **CV du Monaco /PV, « Combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Tunisie »** :

- ✓ Le 22 avril, une réunion avec le ministère de la Famille, des Femmes, de l'Enfance et des Personnes âgées a été organisée pour discuter de l'adhésion de la Tunisie à la Convention d'Istanbul. Tout en confirmant la volonté du ministère de continuer à soutenir le processus, des inquiétudes ont été soulevées quant aux obstacles potentiels à l'adhésion. Il a donc été convenu de continuer à soutenir le ministère à cet égard ainsi que pour l'introduction d'un système national d'orientation pour les victimes de violence domestique.
- ✓ Les 30 et 31 mai, le représentant tunisien a participé à la réunion du Comité des Parties (CdP) de la Convention d'Istanbul, marquant le 10^e anniversaire de la Convention d'Istanbul. Au cours de cette visite, le représentant de la Tunisie a rencontré l'équipe de la Division de la violence à l'égard des femmes et a discuté des modalités potentielles d'adhésion de la Tunisie à la Convention d'Istanbul, telles que la possibilité de faire des déclarations au moment de la ratification. Le représentant des autorités tunisiennes a également participé à la cérémonie de lancement de la nouvelle stratégie 2024-2029 du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

- **PV, « Promouvoir les droits de l'enfant et combattre la violence à l'égard des enfants en Tunisie 2022-2025 »** :

- ✓ Le 25 avril, un atelier sur l'approche coordonnée des entretiens avec les victimes, utilisant le protocole de l'INSIDH⁷, a été organisé en partenariat avec le ministère de la Santé et le ministère de la Justice afin de promouvoir une justice adaptée aux enfants.
- ✓ Du 11 au 13 juin, un délégué à la protection des enfants du gouvernorat de Beja a participé à la réunion du Comité de Lanzarote à Strasbourg. Cette participation a été une bonne occasion de partager des expériences avec d'autres parties à la Convention.
- ✓ Une série de formations de formateurs sur l'utilisation du Kit pédagogique pour l'éducation à la prévention des abus sexuels à l'égard des enfants a eu lieu en partenariat avec le MFFES et l'association SAWN les 29-31 mai, 6-8 juin et 19-21 juin.

⁷ Institut national de la santé infantile et du développement humain

L'objectif était de fournir aux professionnels de la petite enfance un kit pédagogique pour promouvoir la prévention et la protection des enfants contre les abus sexuels. Des activités pratiques et des simulations ont été réalisées afin de s'assurer que les messages adéquats à transmettre par les professionnels aux parents et aux enfants soient respectés.

- **CV de la Suisse/PV, « Lutte contre la traite des êtres humains en Tunisie » :**
 - ✓ Le 27 juin, une réunion de coordination avec le ministère de la Justice et le président de l'Autorité nationale de lutte contre la traite des êtres humains a eu lieu. L'engagement des institutions concernées à développer la coopération dans la mise en œuvre des mécanismes nationaux d'orientation (MNO) ainsi que le développement d'un système d'information pour la détection et l'identification des victimes a été confirmé.
- **PV, «HELP en Tunisie»:**
 - ✓ Le 25 juin, la cérémonie de remise des certificats du cours en ligne HELP sur la protection des données et le droit à la vie privée a été organisée dans les locaux de l'Ordre National des Avocats de Tunisie (ONAT) avec la participation de 13 avocats qui ont suivi le cours avec succès.
- **PC UE/CdE, « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V) :**
 - ✓ Élargir l'espace juridique commun entre l'Europe et le sud de la Méditerranée
 - Malgré la fragilité de la situation sécuritaire dans la région, deux missions conjointes du programme Sud V et de CyberSouth+ ont été menées dans la région du sud de la Méditerranée au cours de la période couverte par le rapport.
L'objectif de la mission à Amman, en Jordanie, (22-25 avril) était de renforcer les contacts et la coordination avec le ministère jordanien des Affaires étrangères, d'explorer la coopération avec l'unité de lutte contre la traite des êtres humains de la direction de la sécurité publique (ministère de l'Intérieur) conformément à leurs priorités, et de faire progresser l'expertise fournie dans le cadre du mécanisme de réponse rapide (MRR) du programme pour le ministère de l'économie numérique et de l'entrepreneuriat (MODEE) afin de soutenir la révision du cadre réglementaire national sur la protection des données personnelles conformément aux normes internationales et à celles du Conseil de l'Europe.
Les 12 et 13 juin, une mission a été organisée à Alger, en Algérie, en collaboration avec le ministère algérien des Affaires étrangères, afin d'identifier des moyens concrets et des domaines thématiques pour renforcer l'implication du pays dans CyberSouth+ et dans le programme Sud V, à la fois dans ses dimensions régionales et bilatérales. Les domaines prioritaires discutés dans ce contexte avec les points focaux identifiés par l'Algérie comprenaient la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la lutte contre la traite des êtres humains, la cybercriminalité, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et les abus sexuels à l'égard des enfants, la protection des données ainsi que l'efficacité de la justice.
 - L'avis de la Commission de Venise sur le projet de loi sur le système judiciaire administratif au Liban, adopté en mars, a été présenté par l'un des rédacteurs de l'avis lors de la réunion du groupe de travail "3RF" (cadre de réforme, de redressement et de reconstruction) sur la justice au Liban le 19 juin. L'avis a été fourni à la demande du ministre libanais de la Justice dans le cadre du Mécanisme de Réponse Rapide (QRM) du programme Sud V.

- La Commission de Venise a apporté son soutien aux partenaires marocains lors d'un séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité des lois - expériences comparatives. Le séminaire a été organisé par le ministère marocain de la Justice et la Commission de Venise en présence du ministre marocain de la Justice et du vice-président de la Commission de Venise les 12 et 13 juin à Rabat, au Maroc.
- Le programme Sud V a soutenu la participation des partenaires du sud de la Méditerranée à diverses réunions techniques et manifestations de haut niveau organisées par le Conseil de l'Europe afin d'encourager les échanges entre pairs et de sensibiliser les partenaires aux travaux et aux normes du Conseil de l'Europe. Il a notamment soutenu la participation de représentants tunisiens et marocains à la 25^e réunion de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CEG) du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue du 16 au 18 avril, et à la conférence de la CEG intitulée « Unis autour de l'égalité entre les femmes et les hommes : faire de la place aux femmes et aux filles », qui a eu lieu le 30 mai, ainsi qu'à la 85^e réunion plénière du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), qui s'est déroulée du 17 au 19 juin à Strasbourg.
- ✓ Renforcer les capacités à relever les défis mondiaux grâce à des outils et des réponses communs
 - Parallèlement à la mission conjointe du Programme Sud V et de CyberSouth+ en Jordanie, un atelier régional sur le rôle des agences de lutte contre la corruption dans le renforcement de l'intégrité et de la conformité des entreprises dans le secteur privé a été organisé à Amman, en coopération avec la Commission jordanienne pour l'intégrité et la lutte contre la corruption (JIACC). Plus de 30 représentants des secteurs public et privé ainsi que de la société civile de Jordanie, du Maroc, de Palestine** et de Tunisie ont discuté de l'événement visant à sensibiliser les agences de lutte contre la corruption et d'autres institutions concernées aux normes internationales et aux bonnes pratiques en matière d'intégrité des entreprises et de conformité à la législation anti-corruption. Il s'agit d'une initiative du JIACC visant à renforcer la coopération avec le secteur privé.
 - Deux activités visant à promouvoir la liberté d'expression, l'accès à l'information et le pluralisme des médias ont été mises en œuvre au cours de la période de référence avec des partenaires du sud de la Méditerranée.
Les 13 et 14 mai, les partenaires libyens ont bénéficié d'un atelier de formation en ligne sur la couverture éthique et professionnelle des élections par les médias. Rassemblant plus de 20 participants représentant des institutions publiques libyennes et des représentants de la société civile, la formation a été organisée dans le cadre d'une série de mesures de renforcement des capacités ciblant les coordinateurs des bureaux électoraux de la Haute Commission électorale nationale (HNEC), le personnel de l'Autorité générale pour la surveillance du contenu des médias (GAMMC) et les représentants de la société civile au cours de la période allant de juin 2023 à mai 2024.
Une conférence régionale intitulée « Approches euro-méditerranéennes de l'accès à l'information », organisée en partenariat avec la Commission marocaine pour le droit d'accès à l'information (CDAI) le 22 avril à Rabat, au Maroc, a réuni des participants des deux rives de la Méditerranée (Liban, Libye, Maroc, Tunisie du sud de la Méditerranée) pour discuter des mesures visant à renforcer la transparence de la gouvernance et à sauvegarder le droit d'accès à l'information conformément

à la Convention du Conseil de l'Europe sur l'Accès aux documents publics (Convention de Tromsø). À la suite de ces recommandations, deux études sur les indicateurs de performance et les critères de référence de l'auto-évaluation ont été lancées.

- Dans le cadre du programme d'éducation aux droits de l'homme pour les professionnels de la justice (HELP) dans le sud de la Méditerranée, le Maroc a entamé le processus d'adaptation nationale du cours HELP sur les droits de l'homme et le sport, en tant que premier pays de la région.
- ✓ Renforcer la coopération et le dialogue
 - Le comité du projet d'enquête sur la consommation d'alcool et d'autres drogues dans les milieux scolaires méditerranéens (MedSPAD) du Groupe Pompidou a tenu sa réunion annuelle le 17 avril à Paris. La réunion a rassemblé 16 experts de la région méditerranéenne dans le but de partager les expériences des pays qui ont mené des enquêtes MedSPAD et le Projet européen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et les autres drogues (ESPAD). Les représentants de la Jordanie et de la Libye ont fait part de leur intention de lancer des enquêtes MedSPAD. Ces enquêtes ont déjà été menées en Algérie, en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Le programme Sud continue de soutenir les échanges entre pairs entre les autorités nationales et les experts de la région et de l'Europe.
 - Un atelier de formation axé sur l'intérêt supérieur de l'enfant a été organisé conjointement par la Commission de Venise, l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) et l'Ombudsman du Maroc les 23 et 24 avril à Rabat pour discuter et partager les bonnes pratiques en matière de procédures judiciaires, de soins institutionnels et d'inclusion des enfants handicapés. L'atelier était une étape vers une coopération plus étroite entre l'AOMF et la Commission de Venise avec un objectif à long terme de renforcer la coordination et la collaboration entre les ombudsmans et médiateurs du sud de la Méditerranée et de renforcer leurs capacités.
 - La 6^e réunion en ligne du Réseau arabe des services d'inspection judiciaire (ARNJIS) de la CEPEJ a été organisée le 6 juin avec la participation de représentants des partenaires du Programme V Sud en Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie. Le réseau a été établi à l'origine pour la région sud-méditerranéenne en 2022, mais a depuis élargi son champ d'action en réponse au grand intérêt des pays arabes pour cette coopération (le Qatar, Oman, le Yémen et la Mauritanie ont rejoint le réseau sans le soutien financier du Programme Sud).
 - Une deuxième formation pour les membres du Réseau des jeunes pour l'état de droit (RoLYN) a été organisée lors de l'Université africaine sur la jeunesse et le développement du 25 au 29 juin à Cabo Verde. Lancé à Tunis en mars en tant qu'initiative conjointe du Centre Nord-Sud et du Programme Sud V (PSV), le cycle de formation 2024-2025 du RoLYN vise à renforcer les capacités et à encourager les initiatives anti-corruption menées par les jeunes afin de prévenir et de combattre la corruption et les crimes économiques et de protéger l'environnement sur la base des normes du Conseil de l'Europe et d'autres normes internationales. Les bénéficiaires du programme PSV représentés dans le réseau sont l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Bureau en Ukraine

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine compte 82 membres du personnel (24 hommes, 58 femmes), dont 13 (neuf hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 69 (15 hommes, 54 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 30 juin 2024, le Bureau a mis en œuvre 26 projets : quatre dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance », un programme conjoint UE/CdE et 21 financés par des contributions volontaires au niveau du Plan d'action. Le Plan d'action pour l'Ukraine 2023-2026 a reçu au 30 juin 2024 des contributions au niveau du Plan d'action de la part de l'Allemagne, d'Andorre, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la République tchèque, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni, ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de mise en oeuvre des projets

- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcement du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le recouvrement des avoirs en Ukraine »** : (1) Une session de formation a été organisée sur les méthodes de recherche et d'enquête interdisciplinaires ainsi que sur la coopération intragouvernementale pour une prévention et une enquête efficaces en matière de criminalité financière ; (2) Une activité de formation a été organisée pour les représentants de tous les organismes chargés de l'application de la loi sur la détection et l'enquête en matière de blanchiment d'argent basé sur le commerce ; (3) Un document technique a été produit sur la « Mise à jour du document technique sur l'évaluation de la réponse du gouvernement ukrainien aux exigences de la recommandation 8 du GAFI et du résultat immédiat 10 » ; (4) Un atelier thématique a été organisé sur les technologies et les solutions informatiques disponibles pour renforcer les capacités de la CRF, en particulier l'analyse stratégique et opérationnelle, le traitement et la visualisation des données, la distribution ultérieure des produits analytiques.
- **PGG III, projet UE/CdE « Soutien au développement de la justice constitutionnelle en Ukraine »** : Cinq événements hors ligne ont été organisés. 60 participants, y compris des juges, du personnel et des services de patronage de la Cour constitutionnelle d'Ukraine, ont amélioré leurs capacités en matière de protection des données personnelles et de filtrage des plaintes constitutionnelles. Un échange a été organisé entre les juges des Cours constitutionnelles lettone et ukrainienne sur le droit à une plainte constitutionnelle - les six juges participants (46% de la composition actuelle) ont confirmé qu'ils étaient prêts à utiliser les techniques fournies. 180 participants ont pris part à la conférence internationale sur l'anniversaire de la Constitution de l'Ukraine organisée par le projet en coopération avec l'OSCE.
- **PGG III, projet UE/CdE « Lutter contre le discours de haine en Ukraine »** : Un rapport complet a été élaboré, fournissant une vue d'ensemble de l'état actuel des politiques et mesures antiracistes en Ukraine, servant de base aux efforts ultérieurs pour le développement d'un plan d'action ciblé. Le partenariat entre le Conseil de l'Europe et les bénéficiaires ukrainiens pour faire avancer la lutte contre le discours de haine a été réaffirmé lors de la deuxième réunion du comité technique. Quatre jeunes ambassadeurs européens,

qui participent actuellement au programme de mentorat personnalisé dans le cadre du projet régional sur la promotion de l'égalité et de la non-discrimination, ont rencontré en ligne le Chef adjoint du bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine afin d'explorer les possibilités de coopération future dans la lutte contre la discrimination et le discours de haine en Ukraine.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promotion de l'égalité et de la non-discrimination : vers des sociétés plus résilientes et inclusives »** : Deux représentants du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien ont amélioré leur travail sur le traitement des cas de discours de haine, après avoir participé à la plateforme régionale des organismes de promotion de l'égalité qui s'attaquent au discours de haine dans les régions du partenariat oriental et des Balkans occidentaux. La capacité de quatre multiplicateurs, représentant l'initiative des jeunes ambassadeurs européens, à utiliser l'éducation aux droits de l'homme et les contre-récits pour lutter contre le discours de haine est améliorée grâce à la participation au programme de mentorat sur mesure avec des pairs des régions du partenariat oriental et des Balkans occidentaux, à la suite de la formation et des séminaires régionaux en 2023 et 2024.

- **PC UE/CdE, « Soutien à la mise en œuvre des normes européennes relatives à la lutte contre la discrimination et aux droits des minorités nationales en Ukraine »** : Le projet a fourni une expertise et une assistance technique au Service d'État ukrainien pour les affaires ethniques et la liberté de conscience (DESS), au ministère de l'Éducation et au Bureau du vice-président pour l'intégration européenne sur des questions liées à la législation sur les minorités nationales et au processus de négociation de l'UE. Le projet a préparé un avis d'expert sur le projet de loi 9103 sur les partenariats civils. En étroite collaboration avec le vice-premier ministre chargé de l'intégration européenne, le projet a organisé un forum sur les minorités nationales en Ukraine. Le projet a organisé des réunions bilatérales pour le Chef du Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine et le Chef du Bureau gouvernemental pour l'intégration européenne afin de discuter de la coopération sur le processus d'adhésion à l'UE. Un échange entre pairs en Albanie a impliqué les forces de l'ordre et les OSC d'Ukraine (sept représentants) afin de renforcer la coopération en matière de protection des groupes vulnérables. Ces événements se sont concentrés sur le renforcement de la collaboration et de la protection des droits des personnes LGBTIQ+.

- **PA, « Renforcement des agences ukrainiennes chargées de maintenir l'ordre pendant la guerre et l'après-guerre »** : Deux sessions de formation ont été organisées pour les formateurs des institutions de formation du Service de sécurité de l'Ukraine sur la gestion efficace et la qualité du contenu de la plateforme de formation en ligne du personnel soutenue par le Conseil de l'Europe. Criminalistique innovante en temps de guerre - atelier destiné aux enquêteurs de la police nationale, du bureau d'enquête de l'État et du service de sécurité de l'Ukraine, s'est tenu en juin et a accueilli quelque 60 enquêteurs, criminologues et experts des institutions médico-légales des principaux organismes chargés de l'application de la loi qui enquêtent sur les crimes de guerre. Le programme était axé sur les approches et les outils de pointe pour l'inspection des scènes de crime, l'utilisation de moyens aériens dans la pratique de la médecine légale, l'extraction et le traitement des preuves, l'interaction interdisciplinaire dans le contexte de la collecte des preuves et des examens médico-légaux, ainsi que sur les normes de documentation chronologique de la séquence de réception, de contrôle, de transfert, d'analyse et de placement des preuves physiques et électroniques.

- **CV de la Suède/PA, « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine II (COVAW II) »** : 65 juges, procureurs et avocats ukrainiens ont suivi avec succès le cours en ligne HELP sur la violence contre les femmes. Le 23 mai, un webinaire sur la publication « Après la ratification : pratiques prometteuses pour la mise en œuvre de la Convention

d'Istanbul » a rassemblé 340 fonctionnaires des bureaux régionaux du service social national ukrainien, qui ont pu découvrir les meilleures pratiques prometteuses. Le 24 mai, une table ronde a présenté les « Lignes directrices sur les rapports d'évaluation du GREVIO » et le « Guide pour la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées ou en quête d'asile ». Un nouvel outil, la « Liste de contrôle pour la prévention de la violence à l'égard des femmes par l'éducation formelle et informelle » a été créé pour les professionnels du secteur de l'éducation pour soutenir la mise en œuvre de l'article 14 de la Convention d'Istanbul.

- **PA, « Protéger les droits des enfants ukrainiens pendant et après la guerre » :** Une présentation en ligne de l'évaluation globale du système de justice adapté aux enfants en Ukraine a été organisée en coopération avec le Conseil de coordination interagences sur la justice des mineurs. La sixième session de formation de quatre jours « Modèles de coopération inter-agences efficace dans les procédures pénales impliquant des enfants » a été organisée. L'étude « Dans l'intérêt supérieur du père : Comment les droits des enfants sont bafoués pendant la mobilisation » a été présentée dans le cadre d'une subvention accordée par le projet à l'OSC « DeJure ».

- **PA, « Renforcer la gouvernance multi-niveaux, la démocratie et les droits de l'homme au niveau local en Ukraine » :** Lors de la réunion de la Plateforme pour le dialogue national - local, les représentants des autorités locales, du Parlement et du gouvernement ont fait le point sur les réalisations du plan d'action national 2023 - 2025 du Partenariat pour une gouvernance ouverte, et ont célébré onze communautés qui ont excellé dans la mise en œuvre de pratiques de participation des jeunes, le développement de centres civiques, et l'engagement des citoyens dans le redressement de l'Ukraine. La coopération intercommunale et le dialogue à plusieurs niveaux ont été renforcés au sein du comité pour le développement des communautés désoccupées et temporairement occupées de l'Association des villes ukrainiennes. Le registre des dommages pour l'Ukraine a été promu parmi les associations nationales d'autonomie locale, en mettant l'accent sur le rôle clé des autorités locales et régionales dans le processus de soumission des demandes d'indemnisation. Les maires et les fonctionnaires locaux de 10 municipalités ont amélioré leurs capacités à mettre en œuvre des initiatives sur le gouvernement ouvert et les approches basées sur les droits de l'homme.

- **PA, « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine : phase III » :** Une table ronde a été organisée au ministère des Affaires étrangères pour intégrer les perspectives des jeunes dans le contexte des efforts de redressement de l'Ukraine. 230 fonctionnaires et représentants des autorités locales autonomes de cinq régions ont été formés à la politique participative en faveur de la jeunesse. 20 jeunes activistes (cinq hommes, 15 femmes) de 10 régions ont développé des compétences et contribué au nouveau programme d'État « Jeunesse d'Ukraine ». 57 animateurs de jeunesse (10 hommes, 47 femmes) ont été formés à la cohésion sociale, à l'environnement sans barrières et au travail de jeunesse tenant compte des traumatismes. 10 nouvelles ONG de neuf régions et de Kiev mettent en œuvre des projets avec des jeunes. La formation à long terme des formateurs a commencé avec 28 experts de la jeunesse.

- **PA, « Soutenir les élections démocratiques d'après-guerre en Ukraine » :** Le projet d'évaluation des risques et d'étude de faisabilité sur le vote électronique en Ukraine a été finalisé et traduit en ukrainien en vue de son examen par une commission parlementaire. Une discussion d'experts sur l'engagement des femmes dans les processus politiques en Ukraine a été organisée. Un projet de liste de critères pour évaluer les conditions démocratiques préalables aux élections d'après-guerre en Ukraine a été présenté aux partenaires nationaux (commission parlementaire de profil et commission électorale centrale). Trois nouveaux épisodes de la série de programmes

radio sur les défis liés à la guerre pour l'organisation et la conduite des premières élections d'après-guerre en Ukraine ont été diffusés sur « Ukrainian Radio ». Des activités spécialisées de formation informatique de trois jours (*ITIL 4 Foundation*) ont été organisées pour le personnel du secrétariat de la CEC.

- **PA, « Renforcer la bonne gouvernance démocratique et la résilience en Ukraine » :** Les propositions d'amendements à la loi sur la coopération intercommunale ont été préparées. Suite au soutien apporté au développement de l'agglomération de Lviv, le projet a accordé une subvention à l'association locale "Lviv Agglomeration". En coopération avec l'Agence nationale pour la prévention de la corruption, le plan d'action visant à améliorer l'éthique publique, le cadre législatif et institutionnel relatif aux fonctionnaires au niveau local est mis en œuvre. En partenariat avec l'Agence nationale ukrainienne de la fonction publique, le manuel « Nouveautés de la loi sur la fonction publique locale en Ukraine » a été présenté et discuté (le 23 mai).

- **PA, « Renforcer la résilience démocratique par la participation civique pendant la guerre et dans le contexte d'après-guerre en Ukraine » :** Grâce à une formation de deux jours sur le renforcement des capacités, 19 participants ont acquis des compétences pratiques en matière de coordination des assemblées de citoyens. Dans le cadre de la conférence internationale sur le volontariat, 50 représentants d'autorités publiques et d'organisations de volontaires ont été sensibilisés aux défis et aux tendances du volontariat en Ukraine et à l'étranger. 120 représentants d'autorités locales et d'OSC de la région de Lviv ont renforcé leur capacité à établir une coopération et un dialogue. Grâce à un programme de mentorat de trois mois destiné aux enseignants, un cycle complet de budget participatif scolaire a été mis en œuvre dans huit collectivités territoriales. Les conseils municipaux de Poltava, Lutsk, Brusyliv, Berdychiv et Slavutych ont adopté et promulgué les statuts des collectivités territoriales qui comprennent un ensemble d'instruments de participation civique.

- **PA, « Soutenir la réforme du cadre juridique des minorités nationales et la résilience des minorités nationales et des Roms en Ukraine » :** Le projet a facilité des réunions bilatérales à Kiev pour le chef du département anti-discrimination. Les groupes d'initiative locale des minorités nationales ont organisé six événements : sur les questions liées aux personnes déplacées des minorités nationales, les langues minoritaires, la thérapie artistique pour les enfants et les femmes déplacés et la formation sur la communication en situation de crise. Ces événements ont été suivis par 300 représentants de minorités nationales. Six subventions ont été accordées dans le cadre du processus d'évaluation.

- **PA, « Favoriser les droits de l'homme dans la justice pénale en Ukraine » :** Le 12 avril, le Chef du Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine a ouvert la table ronde « Crimes contre la sécurité nationale » organisée avec la Cour suprême et l'OSCE. Les 15 et 16 mai, le service de coopération juridique internationale du bureau du procureur général a visité le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Du 28 au 31 mai, une discussion sur la coopération internationale a été organisée avec les procureurs régionaux. Le 3 juin, une session de réflexion sur le projet de « procureur communautaire » a été organisée au Centre de formation des procureurs d'Ukraine. Les 7 et 8 juin, le Conseil de l'Europe a soutenu un atelier sur les enquêtes des médias sur les crimes liés à l'agression russe, organisé par le bureau du procureur général.

- **PA, « Soutien au fonctionnement de la justice dans le contexte de la guerre et d'après-guerre en Ukraine » :** Les 18 et 19 avril, à Vinnytsia, en Ukraine, le projet a organisé une table ronde sur la pratique actuelle de la Cour européenne des droits de l'homme dans les affaires contre l'Ukraine et d'autres États membres du Conseil de l'Europe. Les 14 et

15 mai à Lviv, Ukraine, une table ronde sur l'exécution du groupe d'affaires Zhovner/Yuriy Nikolayevich Ivanov/Burmych a été organisée. Du 20 au 23, à Lviv, Ukraine, un cours d'été de droit international (contexte de guerre) a été organisé conjointement avec l'université catholique ukrainienne et l'OSCE.

- **PA, « Renforcer les recours judiciaires et non judiciaires pour la protection des droits de l'homme des personnes touchées par la guerre en Ukraine »** : Sur la base des résultats de la table ronde co-organisée, des recommandations visant à améliorer les procédures administratives et judiciaires pour la restauration des droits de propriété sur les logements ont été largement diffusées parmi les principaux partenaires nationaux. Le projet a finalisé le concept d'amélioration du système national de recours juridiques et de soutien aux personnes affectées par l'agression armée contre l'Ukraine. Trois organisations ont reçu des subventions pour renforcer les capacités des entités publiques. Les cours de formation pour les juges sur les recours dans les affaires liées au conflit ont été revus afin de garantir leur conformité avec les normes du Conseil de l'Europe.

- **PA, « Faciliter des solutions de logement pour les personnes touchées par la guerre en Ukraine »** : Une table ronde a été organisée sur le thème « Accès à l'indemnisation pour la destruction de logements : défis liés à la validation des droits de propriété et pistes de résolution » (consacrée à l'amélioration des procédures administratives et judiciaires pour restaurer les droits de propriété des personnes affectées par la guerre dans le contexte de l'accès à l'indemnisation des dommages au logement). Le projet a impliqué un consultant national dans la création du système statistique de la base de données unifiée sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et a fourni un soutien d'expert pour faire avancer le cadre réglementaire national sur les solutions de logement pour les personnes touchées par la guerre.

- **PA, « Faciliter l'accès aux droits de l'homme et aux services essentiels pour les personnes déplacées et les rapatriés au niveau communautaire »** : Une réunion du comité de pilotage a été organisée. Le plan de travail du projet a été formulé en étroite consultation avec les partenaires nationaux, et le ministère des Territoires temporairement occupés de l'Ukraine, en particulier. Conformément au plan de travail jusqu'au 31 décembre, le projet se concentrera sur a) la formation de formateurs sur l'approche traumatique des services pour les personnes déplacées, b) le soutien des institutions déplacées avec du matériel informatique, et c) la conduite d'une recherche sur la pratique du conseil avant le retour au niveau local en Ukraine.

- **PA, « HELP (Éducation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit) pour l'Ukraine, y compris en temps de guerre »** : L'Ukraine a atteint la deuxième place parmi les 46 États membres selon le nombre d'utilisateurs de la plate-forme d'apprentissage en ligne HELP. Le nouveau cours HELP « Droit humanitaire international et droits de l'homme » a été développé et publié sur la plateforme, une conférence internationale a été organisée en coopération avec la Cour suprême de Kiev. Le nouveau cours HELP « Protection temporaire dans l'Union européenne » a été développé et publié sur la plate-forme. Le cours a été présenté à Bruxelles lors d'un séminaire conjoint de l'UE et du Conseil de l'Europe sur la protection temporaire dans l'Union européenne, destiné aux juristes ukrainiens et européens. Trois cours tutorés HELP ont été adaptés et lancés à Kiev. Une formation de deux jours pour les formateurs des tuteurs HELP a été organisée pour 40 participants. La stratégie d'introduction des cours HELP dans l'enseignement juridique en Ukraine a été élaborée et présentée en partenariat avec le ministère ukrainien de l'éducation et de la science et la CSO « Commission sur l'enseignement juridique et la sensibilisation ».

- **PA, « Protection sociale renforcée en Ukraine »** : Une campagne de sensibilisation au système de la Charte sociale européenne a été lancée et une discussion de haut niveau sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme a été organisée à Lviv les 14 et 15 mai. Un atelier sur les services sans barrières s'est tenu le 27 juin à Kiev, et un séminaire sur la justice, l'intégrité et le leadership a permis de renforcer les compétences des responsables du service national de médiation et de réconciliation les 9 et 10 mai. En outre, le ministère ukrainien de la politique sociale a bénéficié d'un soutien juridique important pour développer le concept de transition des allocations sociales vers les services sociaux. Le module d'analyse interactive du marché du travail a été développé à la demande du ministère ukrainien de l'Économie. En outre, le rapport contenant des recommandations sur l'alignement de la législation nationale sur les congés de maternité et de paternité a été élaboré et présenté aux autorités nationales.
- **PA, « Vers des conditions de détention plus humaines et une réduction de la récidive en Ukraine (DECOPRIS) »** : Le projet de plan d'action national pour la mise en œuvre de la stratégie de réforme pénitentiaire jusqu'en 2026 a été élaboré. Une activité de formation pour 22 psychologues pénitentiaires sur le pilotage du programme de réhabilitation de l'usage de substances a été menée. Une session de formation a été organisée pour préparer 23 psychologues à piloter le programme de réhabilitation sur le soutien psychologique et psychosocial des prisonniers. Le programme pilote de réinsertion des toxicomanes a été lancé dans sept établissements pénitentiaires. Une réunion entre la Banque de développement du Conseil de l'Europe et le ministère de la Justice a été organisée sur la préparation de projets de prêts pour la construction/rénovation de prisons en Ukraine. Une réunion avec le ministre adjoint de la Justice a été organisée pour discuter de la nécessité d'adopter le projet de loi 5652 créant des recours en cas de conditions de détention inadéquates.
- **PA, « Soutenir la mise en œuvre des normes européennes en matière de droits de l'homme en Ukraine »** : Le projet a contribué à l'évaluation du projet de loi sur le commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien avec sa présentation officielle lors de la discussion d'experts qui s'est tenue en avril. Amélioration de l'efficacité du mécanisme national de prévention (MNP) grâce à la création de 27 méthodologies de contrôle pour différents lieux de privation de liberté qui ont été révisées/nouvellement développées avec l'aide du projet. Une formation spéciale de trois mois sur l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, adaptée aux besoins du mécanisme national de prévention, a été dispensée conjointement avec le programme HELP. Le personnel du bureau du médiateur chargé de la protection des données est formé à la planification stratégique. Une série de formations spéciales a été organisée pour la police nationale ukrainienne afin d'intégrer les meilleures normes de protection des données dans le travail des autorités chargées de l'application de la loi. Le projet a aidé le bureau du médiateur à créer un guide pratique pour une communication externe efficace.
- **PA, « Sauvegarde de la liberté d'expression et de la liberté des médias en Ukraine »** : Le projet a contribué au lancement de la section nationale de la campagne du Conseil de l'Europe « Les journalistes comptent : campagne pour la sécurité des journalistes ». Il a coorganisé la conférence internationale sur l'éducation aux médias et l'autorégulation des médias et a soutenu le forum des médias de Lviv 2024. Il a organisé une table ronde sur les modifications possibles des lois ukrainiennes « Sur les médias » et « Sur la publicité ». Le projet a formé 56 autres juges de tribunaux administratifs à l'accès à l'information et a soutenu la participation du bureau du médiateur à la 15^e conférence internationale des commissaires à l'information. Il a coorganisé des réunions bilatérales et des événements parallèles de l'APCE

à Strasbourg sur les questions des journalistes ukrainiens retenus en captivité par la Russie et a soutenu la projection d'un film de Suspilne sur la désinformation russe.

- **PA, « Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en Ukraine (PRO-GE) »:** : La recommandation du Comité des ministres aux États membres sur l'égalité des femmes et des filles roms et des gens du voyage a été traduite et publiée en ukrainien. Le projet a également développé un guide genre/média pour les experts lorsqu'ils sélectionnent des photographies pour des publications ou des événements (images non sexistes), basé sur les conseils du Conseil de l'Europe et les recommandations du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Groupe d'experts sur l'action contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), de la Commission pour l'égalité des genres et de la coopération ; ce guide est disponible pour tous les projets du Conseil de l'Europe sur demande. Un appel à propositions pour trois subventions aux ONG a été élaboré et publié, et les candidatures sont actuellement en cours d'évaluation. Une brochure sur la stratégie pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe ainsi que la traduction et l'adaptation nationale du nouveau cours HELP sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration de la dimension de genre sont en cours d'élaboration.

- **PA, « Droits des anciens combattants et du personnel des forces armées en Ukraine »:** : Le projet a été officiellement lancé par la tenue de la première réunion du comité directeur le 29 avril, au cours de laquelle le projet a été présenté et le plan de travail du projet jusqu'à la fin de l'année a été discuté avec les principales parties prenantes. En juin, le projet a accueilli la visite du chef du département de la mise en œuvre des droits de l'homme, de la justice et des normes de coopération juridique, et une visite a été organisée au ministère de la Défense afin de discuter de la manière dont le projet peut soutenir le développement de la nouvelle politique du ministère en matière de capital humain visant à améliorer la protection des droits de l'homme au sein des forces armées en Ukraine.

Actions de suivi :

- **PA, « Renforcer la gouvernance multi-niveaux, la démocratie et les droits de l'homme au niveau local en Ukraine »:**
 - ✓ Organisation d'un programme de formation de formateurs sur le gouvernement ouvert pour les autorités locales ;
 - ✓ Étude sur les droits de l'homme au niveau local et régional en Ukraine ;
 - ✓ Organisation d'une série de webinaires thématiques sur l'engagement des jeunes dans le contexte du processus de reconstruction et de redressement ;
 - ✓ Promotion des résultats obtenus par 10 municipalités dans le cadre d'initiatives locales sur la transparence gouvernementale et les droits de l'homme ;
 - ✓ Signature du protocole d'accord avec l'association ukrainienne des conseils de Rayon et d'Oblast.
- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcement du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le recouvrement des avoirs en Ukraine »:**
 - ✓ Activité de renforcement des capacités pour le service de surveillance financière de l'État de l'Ukraine en matière d'analyse stratégique ;
 - ✓ Recommandations sur les technologies de contrôle et les solutions informatiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
 - ✓ Évaluation et recommandations sur le projet d'amendements législatifs sur les sanctions financières ciblées ;

- ✓ Recommandations sur le plan d'action du gouvernement en matière de recouvrement des avoirs.